



Budget 2023

de la ville de Sierre

Approuvé par le Conseil général le 14 décembre 2022

BUDGET DE L'EXERCICE 2023

Le budget 2023 de la ville de Sierre, dont les principaux indicateurs sont repris ci-après, a été approuvé par le Conseil municipal lors de sa séance du 20 septembre 2022. Il a ensuite été soumis au Conseil général, qui l'a approuvé sans amendement lors de sa séance du 14 décembre 2022.

Le plan financier à 4 ans, qui a également été porté à la connaissance du Conseil général, reflète pour sa première année les chiffres du budget 2023.

COMPTE DE RÉSULTATS

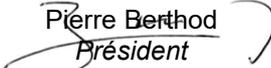
Charges financières	87'279'800
Revenus financiers	<u>98'113'600</u>
Marge d'autofinancement	10'833'800
Amortissements planifiés	12'276'000
(Prélèvements)/Attributions aux comptes autofinancés	-467'600
(Prélèvements)/Attributions aux fonds spéciaux	<u>5'000</u>
Excédent de charges	979'600

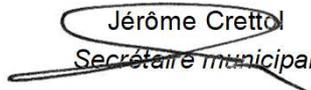
COMPTE D'INVESTISSEMENTS

Total des dépenses	20'864'400
Total des recettes	<u>1'820'500</u>
Investissements nets	19'043'900

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Investissements nets	19'043'900
Marge d'autofinancement	<u>10'833'800</u>
Découvert de financement et recours théorique à l'emprunt	-8'210'100


Pierre Berthod
Président


Jérôme Cretton
Secrétaire municipal

Sierre, le 15 décembre 2022

TABLE DES MATIERES

MESSAGE INTRODUCTIF	3
APERÇUS DU COMPTE DE RÉSULTATS ET INVESTISSEMENTS	
Compte de résultats et investissements	10
Compte de résultats échelonné	11
Compte de résultats selon les tâches	12
Compte de résultats selon les natures	13
Compte des investissements selon les tâches	14
Compte des investissements selon les natures	15
STRUCTURE DU PLAN COMPTABLE MCH2	16 - 18
COMPTES DE RÉSULTATS DÉTAILLÉS	19 - 64
COMPTES DES INVESTISSEMENTS DÉTAILLÉS	65 - 76
MESSAGE EXPLICATIF	77 - 114

Budget 2023

Message du Conseil municipal

1. Le budget 2023 de la ville de Sierre

L'exercice 2023 sera marqué par plusieurs facteurs significatifs pour les finances de la ville qui contribueront à une amélioration notable du budget présenté par rapport aux précédents. On peut citer à ce titre la première étape de l'abandon du financement de l'enseignement tertiaire par les communes sièges (- CHF 915'000.-), la reprise par le canton des APEA (- CHF 410'000.-) et une amélioration plus que notable des recettes nettes en provenance des aménagements hydroélectriques (+ CHF 5'300'000.-).

Un certain nombre de charges poursuivent cependant leur progression, notamment dans le domaine de la prévoyance sociale, ainsi que des crèches et des UAPE. A relever également une augmentation majeure de la facture énergétique de la ville en raison des augmentations de tarifs annoncées. Celles-ci seront en partie compensées par les économies qu'il faudra réaliser en matière de consommation, mais l'impact net sur le budget demeurera élevé.

L'augmentation constante des besoins d'entretien de notre territoire, ainsi que sa protection contre les différents types de sinistres, ont par ailleurs rendu nécessaire le renforcement des équipes de la voirie, des parcs et jardins, ainsi que du service du feu.

Quant aux recettes fiscales, elles présentent des perspectives contrastées. Si les impôts des personnes physiques devraient progresser, en dépit de l'indexation des taux communaux destinés à compenser les effets de la progression à froid, ce n'est pas le cas des recettes liées aux personnes morales, et en particulier de l'impôt sur le bénéfice. Celui-ci devrait se situer en retrait de 1 million de francs par rapport au budget 2022. L'impact de la RFFA se fait encore sentir.

Ceci étant, le Conseil a choisi de réserver un montant de 1 million de francs sur le budget 2023, estimant qu'il est également de la responsabilité des communes de conduire des actions en faveur des énergies renouvelables et du climat. Le choix du moment pour entreprendre une telle action résulte de l'urgence climatique mais également de la nécessité désormais évidente de contribuer à la souveraineté énergétique de notre pays et par là même de notre commune, ces deux facteurs étant renforcés par la perspective d'importantes recettes en provenance des aménagements hydroélectriques.

L'exercice 2023 devrait ainsi boucler sur une perte de l'ordre de 1 million de francs. Ce résultat, bien que toujours déficitaire, constitue une nette amélioration, tant en comparaison avec le budget 2022 (excédent de charges de 4.4 millions) qu'avec le bouclage 2021 (excédent de charges de 6 millions).

S'agissant des investissements nets, ils sont en augmentation de plus de 7 millions par rapport au précédent budget et devraient se situer aux alentours de 19 millions. Plusieurs gros projets sont désormais au stade de la réalisation et expliquent cette progression (école de Borzuat et divers projets routiers notamment).

Quant à la marge d'autofinancement, elle devrait atteindre CHF 10'833'800.-, en progression de 80 % par rapport au budget 2022.

2. Variations majeures du compte de résultat

2.1. Comparaison avec le budget 2022 (en milliers de francs)

Les variations majeures du budget 2023 concernent essentiellement les comptes suivants (les chiffres négatifs correspondent à des écarts défavorables).

0210.3137.00	Impôts cantonaux		-195
1220.3130.00	Gestion dossiers et administration (APEA)	755	
1220.3631.00	Participation aux frais de l'APEA	-129	
1220.4632.02	Facturation APEA Noble-Contrée	-158	468
1500.3010.01	Soldes et indemnités des pompiers		-108
2130.3631.00	Contribution communale au personnel enseignant CO		170
2130.4612.00	Frais d'écologie CO		-161
2730.3631.00	Ecoles cantonales du degré tertiaire	241	
2730.3631.01	Ecole de design et Haute Ecole d'art du Vs (Edhea)	272	
2730.3631.02	Formation universitaire à distance (FS-CH)	400	913
3320.4451.00	Dividende Télévision Sierre SA		300
3420.3010.00	Traitements Parcs&Jardins		-134
4120.3634.00	Soins en EMS (part. communale)		-110
5450.3632.00	Crèche - UAPE		-123
5720.3637.00	Aide sociale		-110
6130.3631.00	Participation entretien routes cantonales	-165	
6130.3631.03	Routes cantonales constr. Région Sierre	500	335
6150.3010.00	Traitements Travaux publics		-281
6230.3130.01	Transports publics, Bus sierrois		-118
7100.4250.00	Ventes d'eau	840	
7100.4930.00	Eau livrée à la commune	115	955
7200.3632.00	STEP de Noës		-200
7300.3130.03	Déchets verts	200	
7300.3130.06	Déchetteries	-130	70
7300.3300.30	Amortissement infrastructures déchets		-109
7501.4631.00	Subventions renaturation		-100
7690.3634.00	Dotation fonds Energie et Climat		-1'000
7690.3637.00	Subventions énergies renouvelables		-165
7690.4634.00	Autres subventions environnementales		165
8500.3635.01	Soutien entreprises - réduction DSDP		-124
8710.4250.00	Recettes d'aménagements de production		5'271
9100.4000.00	Impôt sur le revenu	650	
9100.4001.00	Impôt sur la fortune	370	
9100.4023.00	Droits de mutations	140	1'160
9110.4010.00	Impôt sur le bénéfice	-1'000	
9110.4011.00	Impôt sur le capital	150	
9110.4021.00	Impôt foncier	200	-650
9300.4621.10	Péréquation financière		127
9500.4120.01	Taxe utilisat. du domaine public, Electricité		153
9610.3406.00	Intérêt emprunt à long terme		-130
9631.3431.00	Entretien bâtiments du patrimoine financier		-385
9631.4260.00	Remboursements et part. de tiers (bâtiments du PF)		365
9900.3300.10	Amortissement, Routes et voies de communication	-424	
9900.3300.30	Amortissement, Autres ouvrages de génie civil	1'145	
9900.3300.40	Amortissement, Terrains bâtis	-1'097	
9900.3320.90	Amortissement, Autres immob. incorporelles	-115	
9900.3660.20	Amortissement Subv. d'investissement	-125	-616
	Total		5'633

2.2. Comparaison avec les comptes 2021

Le changement de plan comptable intervenu à partir de l'exercice 2022 ne permet pas de procéder à une comparaison précise avec les comptes 2021.

3. Comptes de résultat par nature

Considérés par nature, les charges et revenus 2023 devraient évoluer comme mentionné ci-dessous par rapport au budget 2022 et aux comptes 2021. Il convient de préciser que lors du passage au nouveau plan comptable, quelques rubriques ont vu leur nature légèrement évoluer. Les écarts qui en résultent étant mineurs, il a été jugé préférable de mentionner les chiffres des comptes 2021 dans les tableaux ci-dessous. Il s'agira toutefois d'en tenir compte dans l'analyse comparative.

3.1. Charges par nature (en milliers de francs)

	<i>Budget 2023</i>	<i>Budget 2022</i>	<i>Ecart</i>	<i>Comptes 2021</i>	<i>Ecart</i>
30. Charges du personnel	18'010	17'231	779	16'764	1'246
31. Biens, services, autres charges d'exploitation	24'823	24'268	555	22'252	2'571
33. Amortissements du patrimoine administratif	11'691	10'975	716	14'017	-2'326
34. Charges financières	1'434	1'012	422	673	761
35. Attributions aux fonds et financements spéciaux	322	5	317	214	107
36. Charges de transfert	36'430	35'419	1'011	32'627	3'802
39. Imputations internes	6'385	6'220	165	5'914	471
Total	99'093	95'129	3'964	92'460	6'633

3.2. Revenus par nature (en milliers de francs)

	<i>Budget 2023</i>	<i>Budget 2022</i>	<i>Ecart</i>	<i>Comptes 2021</i>	<i>Ecart</i>
40. Revenus fiscaux	51'120	50'520	600	51'817	-697
41. Patentes et concessions	1'346	1'213	133	12	1'334
42. Taxes et redevances	25'918	19'344	6'575	14'860	11'058
43. Revenus divers	66	119	-53	0	66
44. Revenus financiers	7'128	6'695	433	9'030	-1'902
45. Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	784	1'011	-227	302	482
46. Revenus de transferts	5'366	5'587	-220	4'573	793
49. Imputations internes	6'385	6'220	165	5'914	471
Total	98'114	90'708	7'406	86'508	11'606

4. Charges du personnel

La ventilation des charges du personnel, y compris les charges sociales, se présente comme suit :

	Autorités et commissions		Collaborateurs communaux		Autres charges du personnel		Personnel enseignant non financé par l'Etat		Total	
	en CHF	var. %	en CHF	var. %	en CHF	var. %	en CHF	var. %	en CHF	var. %
2017	645'146		17'457'958		505'378		1'094'256		19'702'739	
2018	674'941	4.62	17'702'162	1.40	625'873	23.84	1'112'067	1.63	20'115'041	2.09
2019	695'038	2.98	17'999'284	1.68	649'594	3.79	1'122'277	0.92	20'466'192	1.75
2020	618'650	-10.99	14'561'762	-19.10	672'346	3.50	1'103'978	-1.63	16'956'737	-17.15
2021	630'243	1.87	14'335'147	-1.56	684'114	1.75	1'114'137	0.92	16'763'641	-1.14
B 2022	647'600	2.75	14'993'300	4.59	355'000	-48.11	1'234'800	10.83	17'230'700	2.79
B 2023	640'700	-1.07	15'748'700	5.04	343'300	-3.30	1'277'400	3.45	18'010'100	4.52

A noter qu'avec l'entrée en vigueur du nouveau plan comptable MCH2 dès 2022, la ventilation des charges du personnel entre les différentes catégories figurant dans le tableau ci-dessus a été légèrement modifiée. Ceci explique notamment l'importante différence que l'on observe dans la catégorie des *autres charges du personnel*, qui se réduisent de 48.11 % entre les comptes 2021 et le budget 2022.

Le budget des charges du personnel a été établi sur la base des effectifs suivants :

Services	EPT budgété 2023	EPT effectif 2022	EPT effectif 2021
Chancellerie - Informatique - Promotion économique	9.95	9.95	10.05
Concierges	5.60	5.60	5.60
PCi, feu	6.50	5.50	5.50
Direction des écoles	9.10	8.10	8.10
Affaires culturelles et sportives	3.60	3.60	4.40
Bibliothèque	5.05	5.05	5.05
Théâtre Les Halles	4.50	4.50	4.50
Piscines municipales	4.20	4.20	4.20
Patinoires	2.40	2.40	2.40
Finances	2.40	2.40	3.00
Contributions - Cadastre - Contrôle habitants	9.60	9.60	9.40
Total administration	62.90	60.90	62.20
Administration services techniques	15.50	15.50	15.50
Parcs & jardins	13.90	11.90	11.90
Voirie	32.00	30.00	30.00
Total services techniques	61.40	57.40	57.40
Total général	124.30	118.30	119.60

* EPT= poste équivalent à un emploi à plein temps

En matière de personnel, les modifications suivantes ont été décidées entre l'effectif 2022 et le budget 2023 :

- augmentation de 1 EPT au service du feu,
- augmentation de 1 EPT à la direction des écoles,
- augmentation de 2 EPT à la voirie,
- augmentation de 2 EPT aux parcs et jardins.

Compte tenu de l'évolution du coût de la vie, une augmentation de 2 % de la masse salariale a été prévue, afin de compenser le renchérissement. A cela s'ajoute une augmentation de l'ordre de 1 % pour permettre l'application du concept salarial en vigueur.

L'administration communale emploie deux stagiaires MPE et cinq apprentis, non compris dans l'effectif indiqué ci-dessus. Le personnel payé à l'heure (personnel de nettoyage et auxiliaires) n'est pas non plus compris dans l'effectif EPT.

5. Marge d'autofinancement

La marge d'autofinancement se présente de la manière suivante :

Revenus financiers	98'113'600
Charges financières	87'279'800
Marge d'autofinancement	10'833'800

En ce qui concerne l'évolution de la couverture des investissements par les marges d'autofinancement, la situation est la suivante :

Année	Marge d'autofinancement	Investissements nets	Taux de couverture (en %)
2019	11'626'812	14'783'896	78.65
2020	7'074'406	9'938'771	71.18
2021	6'892'329	9'986'236	69.02
B 2022	6'007'600	11'707'000	51.32
B 2023	10'833'800	19'038'900	56.90

6. Comptes d'investissements

Outre les investissements récurrents, le budget 2023 comprend les montants suivants :

Centre scolaire de Borzuat	4'500'000
Aménagements de routes	2'130'000
Patinoires	1'243'500
Avenue des Platanes	900'000
Actions Sogaval SA	800'000
Réfection bâtiments municipaux	775'500
Utilitaires voirie	745'000
Réfection des bâtiments de l'Hôtel de Ville	745'000

Pompage d'eau de Tschüdangna	726'000
Participation constr. routes cantonales	650'000
Total	13'215'000

Ces investissements représentent 63 % des investissements bruts.

7. Evolution des engagements et du capital propre

Sur la base des comptes de fonctionnement et d'investissement budgétés pour les années 2022 et 2023, il apparaît que les engagements ainsi que le capital propre de la commune vont théoriquement évoluer comme suit :

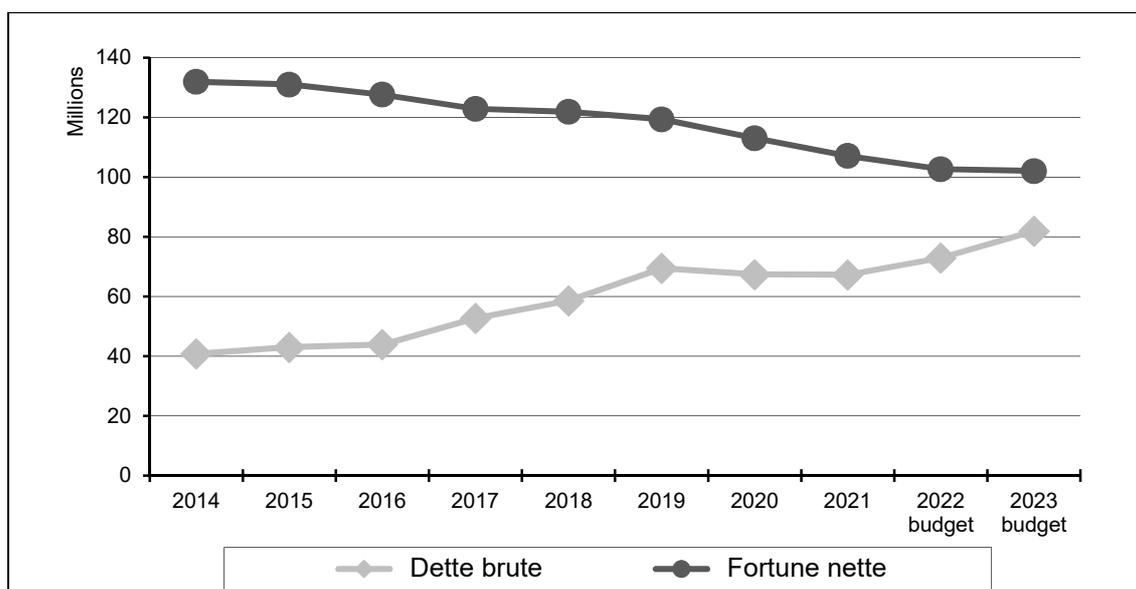
7.1. Engagements

Capitaux de tiers au 31.12.2021	87'163'974
Découvert de financement 2022 budgété	5'699'400
<u>Découvert de financement 2023 budgété</u>	<u>8'210'100</u>
Capitaux de tiers projetés au 31.12.2023	101'073'474

7.2. Capital propre

Capital propre au 31.12.2021	111'740'662
Résultat 2022 budgété	-4'420'950
<u>Résultat 2023 budgété</u>	<u>-979'600</u>
Capital propre projeté au 31.12.2023	106'340'112

7.3. Evolution historique de la dette brute et de la fortune nette



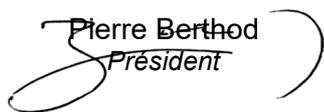
8. Conclusion

Une conjonction de facteurs favorables permet de présenter un budget 2023 qui s'approche de l'équilibre financier. Certains de ces facteurs sont structurels et déploieront leurs effets également dans le futur (prise en charge des coûts de l'enseignement tertiaire et des APEA).

Il en va tout autrement des recettes provenant des aménagements hydroélectriques, pour lesquelles il n'y a aucune garantie de maintien sur la durée. Et quand bien même ces recettes devaient se maintenir durablement à un niveau élevé, demeure la question de savoir s'il est sain de les affecter intégralement au ménage communal, en d'autres termes s'il est souhaitable d'adapter le train de vie de la commune sur la base de recettes qui sont influençables par des facteurs conjoncturels.

Le Conseil municipal considère qu'une telle politique ferait courir un risque important à la ville et qu'une partie de ces recettes doit être utilisée pour des enjeux qui s'inscrivent dans du long terme. C'est son objectif en affectant un montant significatif à un fonds pour l'énergie et le climat. Il espère que le législatif le suivra dans cette vision politique.

Nous invitons le Conseil général à approuver le budget 2023 tel qu'il est présenté et à autoriser le Conseil municipal à contracter les emprunts utiles à la réalisation des tâches exposées dans ce document.

 Pierre Berthod
Président

 Jérôme Cretton
Secrétaire municipal

Aperçu du compte de résultats et investissements	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023
--	----------------	----------------	----------------

Compte de résultats				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	-	83'689'050.00	86'495'700.00
Revenus financiers	+ CHF	-	89'696'650.00	97'329'500.00
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	-	6'007'600.00	10'833'800.00
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	-	6'007'600.00	10'833'800.00
Amortissements planifiés	- CHF	-	11'435'000.00	12'276'000.00
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	-	5'000.00	321'500.00
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	-	1'011'450.00	784'100.00
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	- CHF	-	-	-
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	4'420'950.00	979'600.00
Excédent de revenus	= CHF	-	-	-

Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	-	12'863'000.00	20'864'400.00
Recettes	- CHF	-	1'156'000.00	1'820'500.00
Investissements nets	= CHF	-	11'707'000.00	19'043'900.00
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-

Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	-	6'007'600.00	10'833'800.00
Investissements nets	- CHF	-	11'707'000.00	19'043'900.00
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	-	5'699'400.00	8'210'100.00
Excédent de financement	= CHF	-	-	-

Compte de résultats échelonné		Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges d'exploitation				
30 Charges de personnel	CHF	-	17'230'700.00	18'010'100.00
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	CHF	-	24'267'800.00	24'822'700.00
33 Amortissements du patrimoine administratif	CHF	-	10'975'000.00	11'691'000.00
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	CHF	-	5'000.00	321'500.00
36 Charges de transferts	CHF	-	35'418'900.00	36'429'600.00
37 Subventions redistribuées	CHF	-	-	-
Total des charges d'exploitation	CHF	-	87'897'400.00	91'274'900.00
Revenus d'exploitation				
40 Revenus fiscaux	CHF	-	50'520'000.00	51'120'000.00
41 Patentes et concessions	CHF	-	1'213'000.00	1'346'000.00
42 Taxes	CHF	-	19'343'500.00	25'918'200.00
43 Revenus divers	CHF	-	118'500.00	66'000.00
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF	-	1'011'450.00	784'100.00
46 Revenus de transferts	CHF	-	5'586'650.00	5'366'200.00
47 Subventions à redistribuer	CHF	-	-	-
Total des revenus d'exploitation	CHF	-	77'793'100.00	84'600'500.00
R1 Résultat provenant de l'activité d'exploitation		-	-10'104'300.00	-6'674'400.00
34 Charges financières	CHF	-	1'011'900.00	1'433'500.00
44 Revenus financiers	CHF	-	6'695'250.00	7'128'300.00
R2 Résultat provenant de l'activité de financement	CHF	-	5'683'350.00	5'694'800.00
O1 Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1 + R2)		-	-4'420'950.00	-979'600.00
38 Charges extraordinaires	CHF	-	-	-
48 Revenus extraordinaires	CHF	-	-	-
E1 Résultat provenant de l'activité extraordinaire	CHF	-	-	-
Résultat total du compte de résultats (O1 + E1)	CHF	-	-4'420'950.00	-979'600.00

Compte de résultats selon les tâches	Compte 2021		Budget 2022		Budget 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	-	-	6'856'250.00	671'800.00	7'246'300.00	628'300.00
1 Ordre et sécurité publics, défense	-	-	6'210'600.00	2'078'250.00	5'608'000.00	1'782'400.00
2 Formation	-	-	16'432'850.00	2'297'500.00	15'882'100.00	2'135'000.00
3 Culture, sports et loisirs, église	-	-	10'418'750.00	1'394'500.00	11'134'300.00	1'729'500.00
4 Santé	-	-	4'064'500.00	2'500.00	4'200'500.00	2'500.00
5 Prévoyance sociale	-	-	10'985'400.00	260'000.00	11'352'200.00	310'000.00
6 Trafic et télécommunications	-	-	10'090'600.00	4'663'400.00	10'287'200.00	4'705'200.00
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	-	-	9'985'600.00	8'606'900.00	11'965'700.00	9'446'800.00
8 Economie publique	-	-	7'832'000.00	11'726'500.00	8'109'200.00	17'049'600.00
9 Finances et impôts	-	-	12'252'500.00	59'006'750.00	13'307'700.00	60'324'300.00
Total des charges et des revenus	-	-	95'129'050.00	90'708'100.00	99'093'200.00	98'113'600.00
Excédent de charges		-		4'420'950.00		979'600.00
Excédent de revenus	-		-		-	

Compte de résultats selon les natures

Compte 2021

Budget 2022

Budget 2023

	Compte 2021		Budget 2022		Budget 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	-		17'230'700.00		18'010'100.00	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	-		24'267'800.00		24'822'700.00	
33 Amortissements du patrimoine administratif	-		10'975'000.00		11'691'000.00	
34 Charges financières	-		1'011'900.00		1'433'500.00	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	-		5'000.00		321'500.00	
36 Charges de transferts	-		35'418'900.00		36'429'600.00	
37 Subventions redistribuées	-		-		-	
38 Charges extraordinaires	-		-		-	
39 Imputations internes	-		6'219'750.00		6'384'800.00	
40 Revenus fiscaux		-		50'520'000.00		51'120'000.00
41 Patentes et concessions		-		1'213'000.00		1'346'000.00
42 Taxes		-		19'343'500.00		25'918'200.00
43 Revenus divers		-		118'500.00		66'000.00
44 Revenus financiers		-		6'695'250.00		7'128'300.00
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		-		1'011'450.00		784'100.00
46 Revenus de transferts		-		5'586'650.00		5'366'200.00
47 Subventions à redistribuer		-		-		-
48 Revenus extraordinaires		-		-		-
49 Imputations internes		-		6'219'750.00		6'384'800.00
Total des charges et des revenus	-	-	95'129'050.00	90'708'100.00	99'093'200.00	98'113'600.00
Excédent de charges		-		4'420'950.00		979'600.00
Excédent de revenus	-		-		-	

Compte des investissements selon les tâches	Compte 2021		Budget 2022		Budget 2023	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	-	-	1'496'100.00	-	1'520'500.00	48'000.00
1 Ordre et sécurité publics, défense	-	-	325'900.00	-	524'900.00	-
2 Formation	-	-	1'239'000.00	126'000.00	5'896'500.00	647'500.00
3 Culture, sports et loisirs, église	-	-	1'292'000.00	40'000.00	2'231'000.00	-
4 Santé	-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale	-	-	-	-	-	-
6 Trafic et télécommunications	-	-	3'980'000.00	395'000.00	5'650'000.00	265'000.00
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	-	-	3'730'000.00	595'000.00	4'241'500.00	860'000.00
8 Economie publique	-	-	800'000.00	-	800'000.00	-
9 Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	-	-	12'863'000.00	1'156'000.00	20'864'400.00	1'820'500.00
Excédent de dépenses		-		11'707'000.00		19'043'900.00
Excédent de recettes	-		-		-	

Compte des investissements selon les natures	Compte 2021		Budget 2022		Budget 2023	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Immobilisations corporelles	-		11'663'000.00		19'134'400.00	
51 Investissements pour le compte de tiers	-		-		-	
52 Immobilisations incorporelles	-		250'000.00		280'000.00	
54 Prêts	-		-		-	
55 Participations et capital social	-		950'000.00		800'000.00	
56 Propres subventions d'investissement	-		-		650'000.00	
57 Subventions d'investissement redistribuées	-		-		-	
60 Transferts au patrimoine financier		-		-		-
61 Remboursements		-		-		-
62 Transferts d'immobilisations incorporelles		-		-		-
63 Subventions d'investissement acquises		-		1'156'000.00		1'820'500.00
64 Remboursement de prêts		-		-		-
65 Transferts de participations		-		-		-
66 Remboursement de subventions d'investissement propres		-		-		-
67 Subventions d'investissement à redistribuer		-		-		-
Total des dépenses et des recettes	-	-	12'863'000.00	1'156'000.00	20'864'400.00	1'820'500.00
Excédent de dépenses		-		11'707'000.00		19'043'900.00
Excédent de recettes	-		-		-	

STRUCTURE DU PLAN COMPTABLE MCH2

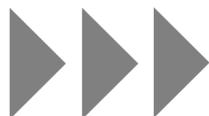
0	ADMINISTRATION GENERALE
01	LEGISLATIF ET EXECUTIF
011	LEGISLATIF
012	EXECUTIF
02	SERVICES GENERAUX
021	ADMINISTRATION DES FINANCES ET CONTRIBUTIONS
022	SERVICES TRANSVERSAUX
0220	SERVICES CENTRAUX
0221	INFORMATIQUE
0222	EDILITE, URBANISME, GESTION DES IMMEUBLES
029	IMMEUBLES ADMINISTRATIFS
0290	HOTEL DE VILLE
0291	DIVERS BATIMENTS ADMINISTRATIFS
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS , DEFENSE
11	SECURITE PUBLIQUE
111	POLICE
12	JUSTICE
120	JUSTICE COMMUNE
121	JUSTICE DISTRICT
122	AUTORITE DE PROTECTION ENFANT ET ADULTE (APEA)
14	QUESTIONS JURIDIQUES
140	QUESTIONS JURIDIQUES
1400	CADASTRE ET REGISTRE FONCIER
1401	POLICE COMMERCE ET PATENTES
1402	CONTROLE DES HABITANTS
1403	NATURALISATION ET INTEGRATION
15	SERVICE DU FEU
150	SERVICE DU FEU
16	DEFENSE
162	DEFENSE CIVILE
1620	PROTECTION CIVILE
1621	ABRIS PUBLICS
2	FORMATION
21	SCOLARITE OBLIGATOIRE
212	ECOLES PRIMAIRES
213	CYCLES D'ORIENTATION
217	BATIMENTS SCOLAIRES
2171	BATIMENTS ECOLES PRIMAIRES
2172	BATIMENTS CYCLES D'ORIENTATION
219	AUTRES TACHES SCOLARITE OBLIGATOIRE
22	ECOLES SPECIALISEES
220	ECOLES SPECIALISEES
2200	INSTITUTIONS SPECIALISEES
2201	CENTRE PEDAGOGIQUE SPECIALISE
23	FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE
230	FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE
25	ECOLE DE FORMATION GENERALE
251	ECOLE DE MATURITE GYMNASIALE
27	HAUTES ECOLES
273	HAUTES ECOLES SPECIALISEES
28	RECHERCHE
281	RECHERCHE FONDAMENTALE
29	FORMATION, AUTRES
299	FORMATION NON-MENTIONEE AILLEURS

STRUCTURE DU PLAN COMPTABLE MCH2

3	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS, EGLISES
31	HERITAGE CULTUREL
311	MUSEES ET ARTS
32	CULTURE, AUTRES
321	BIBLIOTHEQUE-MEDIATHEQUE
322	MUSIQUE ET THEATRE
3220	<i>SUBSIDES MUSIQUE ET THEATRE</i>
3221	<i>THEATRE LES HALLES</i>
329	AUTRES DEPENSES CULTURELLES
33	MEDIAS
332	MASS MEDIA
34	SPORTS ET LOISIRS
341	SPORTS
3410	<i>SPORTS</i>
3411	<i>PISCINE DE GUILLAMO</i>
3412	<i>BAINS DE GERONDE</i>
3413	<i>PATINOIRES</i>
342	LOISIRS ET ESPACES VERTS
35	EGLISES ET AFFAIRES RELIGIEUSES
350	EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE
351	EGLISE REFORMEE EVANGELIQUE
4	SANTE
41	HOPITAUX, HOMES MEDICALISES
412	HOMES MEDICALISES
42	SOINS AMBULATOIRES
421	SOINS AMBULATOIRES
43	PROMOTION DE LA SANTE
433	SERVICE MEDICAL SCOLAIRE
434	CONTROLE DES DENREES ALIMENTAIRES
49	SANTE PUBLIQUE AUTRE
490	SANTE PUBLIQUE AUTRE
5	PREVOYANCE SOCIALE
52	INVALIDITE
523	FOYERS POUR INVALIDES
53	VIEILLESSE ET SURVIVANTS
532	PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES AVS/AI
54	FAMILLE ET JEUNESSE
543	AVANCE ET RECOUVREMENT PENSIONS ALIMENTAIRES
544	PROTECTION DE LA JEUNESSE
545	PRESTATIONS AUX FAMILLES
5450	<i>STRUCTURES PETITE ENFANCE</i>
5451	<i>CURATELLE OFFICIELLE</i>
57	AIDE SOCIALE ET ASILE
572	AIDE SOCIALE
574	FONDS CANTONAL POUR L'EMPLOI
579	ASSISTANCE AUTRE
59	AUTRE PREVOYANCE SOCIALE
593	ACTIONS D'ENTRAIDE ETRANGER
6	TRANSPORTS ET TELECOMMUNICATIONS
61	CIRCULATION ROUTIERE
613	ROUTES CANTONALES
615	ROUTES COMMUNALES
6150	<i>VOIRIE ET ROUTES COMMUNALES</i>
6151	<i>ECLAIRAGE PUBLIC</i>
616	PARKINGS
62	TRANSPORTS PUBLICS
622	TRAFIC REGIONAL
623	TRAFIC D'AGGLOMERATION
629	AUTRES TRANSPORTS PUBLICS

STRUCTURE DU PLAN COMPTABLE MCH2

7	PROTECTION ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT TERRITOIRE
710	APPROVISIONNEMENT EN EAU
720	TRAITEMENT DES EAUX USEES
730	GESTION DES DECHETS
741	COURS D'EAU
745	DANGERS NATURELS
750	PROTECTION DES ESPECES ET DU PAYSAGE
7500	<i>PROTECTION DES ESPECES ET DU PAYSAGE</i>
7501	<i>DECHARGE DE MATERIAUX</i>
769	LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT
771	CIMETIERES
790	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
8	ECONOMIE PUBLIQUE
814	AGRICULTURE
820	SYLVICULTURE
840	TOURISME
850	INDUSTRIE, ARTISANAT, COMMERCE
871	ELECTRICITE
9	FINANCES ET IMPOTS
91	IMPOTS
910	IMPOTS PERSONNES PHYSIQUES
911	IMPOTS PERSONNES MORALES
93	PEREQUATION FINANCIERE
930	PEREQUATION FINANCIERE
95	PART AUX RECETTES AUTRES
950	QUOTES-PARTS
96	ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE
961	INTERETS
963	IMMEUBLES ET TITRES DU PATRIMOINE FINANCIER
9630	<i>BATIMENTS ITAGNE</i>
9631	<i>AUTRES BATIMENTS & TITRES DU PATRIMOINE FINANCIER</i>
969	PATRIMOINE FINANCIER AUTRE
99	POSTES NON VENTILABLES
990	AMORTISSEMENT DU PATRIM. ADMINISTRATIF



Budget 2023
de la ville de Sierre

Comptes de résultats détaillés

Comptes de fonctionnement		Budget	2023	Budget	2022		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus		
0	ADMINISTRATION GENERALE						
01	LEGISLATIF ET EXECUTIF						
011	LEGISLATIF						
0110.3000.00	Indemnités des scrutateurs	79	9'000.00		5'000.00		
0110.3000.01	Indemnités du Conseil général		35'000.00		35'000.00		
0110.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC		6'000.00		6'000.00		
0110.3130.00	Frais de ports votations-élections	79	35'000.00		26'000.00		
011	TOTAL LEGISLATIF		85'000.00		72'000.00		
012	EXECUTIF						
0120.3000.00	Indemnités du Conseil		500'700.00		497'000.00		
0120.3000.01	Indemnités des commissions		6'000.00		6'000.00		
0120.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC		55'000.00		55'000.00		
0120.3052.00	Cotisations caisse de pension		10'000.00		10'000.00		
0120.3055.00	Cotisations indemnités journalières		5'000.00		5'000.00		
0120.3170.00	Dédommagements		18'000.00		18'000.00		
012	TOTAL EXECUTIF		594'700.00		591'000.00		
01	TOTAL LEGISLATIF ET EXECUTIF		679'700.00		663'000.00		
02	SERVICES GENERAUX						
021	ADMINISTRATION DES FINANCES ET CONTRIBUTIONS						
0210.3010.00	Traitements Finances et contributions		770'400.00		756'300.00		
0210.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC		51'000.00		51'000.00		
0210.3052.00	Cotisations caisse de pension		75'000.00		86'000.00		
0210.3053.00	Cotisations assurance accidents		7'200.00		8'000.00		
0210.3054.00	Cotisations allocations familiales		21'500.00		21'000.00		
0210.3055.00	Cotisations indemnités journalières		5'500.00		6'000.00		
0210.3130.00	Taxes du compte postal		33'000.00		30'000.00		
0210.3130.01	Frais de poursuites		170'000.00		170'000.00		
0210.3132.00	Frais fiduciaire et consultants		26'000.00		26'000.00		
0210.3137.00	Impôts cantonaux	79	335'000.00		140'000.00		

Comptes de fonctionnement			Budget	2023	Budget	2022		
			Charges	Revenus	Charges	Revenus		
0210.3181.00	Pertes débiteurs divers	79	30'000.00		40'000.00			
0210.4240.00	Prestations pour tiers			18'500.00		18'500.00		
0210.4401.01	Frais de rappels et sommations			3'000.00		3'000.00		
0210.4611.00	Emoluments travaux de taxation			30'000.00		30'000.00		
021	TOTAL ADMINISTRATION DES FINANCES ET CONTRIBUTIONS		1'524'600.00	51'500.00	1'334'300.00	51'500.00		
022	SERVICES TRANSVERSAUX							
0220	SERVICES CENTRAUX							
0220.3010.00	Traitements Services centraux		1'102'800.00		1'066'500.00			
0220.3050.00	Cotisations AVS, AI, APG, AC		72'000.00		70'000.00			
0220.3052.00	Cotisations caisse de pension		105'000.00		120'000.00			
0220.3053.00	Cotisations assurance accidents		10'000.00		11'000.00			
0220.3054.00	Cotisations allocations familiales		30'000.00		30'000.00			
0220.3055.00	Cotisations indemnités journalières		7'500.00		8'000.00			
0220.3069.00	Dotation spéciale prévoyance prof.		200'000.00		200'000.00			
0220.3090.00	Formation		30'000.00		45'000.00			
0220.3099.00	Autres charges du personnel		27'500.00		32'500.00			
0220.3100.00	Matériel de bureau		7'000.00		7'000.00			
0220.3102.00	Imprimés, publications		65'000.00		65'000.00			
0220.3103.00	Information et communication	79	110'000.00		83'000.00			
0220.3105.00	Carnotzet		9'000.00		9'000.00			
0220.3110.00	Mobilier et machines		7'000.00		7'000.00			
0220.3130.00	Téléphones, ports et taxes	80	125'000.00		144'000.00			
0220.3130.01	Frais de réception et divers		70'000.00		72'000.00			
0220.3130.02	Cotisations et dons		35'000.00		35'000.00			
0220.3132.00	Frais juridiques	80	65'000.00		50'000.00			
0220.3132.01	Honoraires de consultants	80	95'000.00		64'000.00			
0220.3150.00	Entretien mobilier et machines		3'000.00		4'000.00			
0220.3170.00	Frais de déplacements		6'000.00		6'000.00			
0220.3439.00	Assurances responsabilité civile et divers		14'000.00		14'200.00			
0220.3632.01	Participation Conférence Présidents		51'000.00		51'000.00			
0220.3636.00	Subside Noël Union du personnel		6'000.00		6'000.00			
0220.4210.00	Emoluments administratifs			10'000.00		10'000.00		
0220.4210.01	Emoluments notaire public			1'000.00		1'000.00		
0220.4250.00	Carnotzet			3'000.00		3'000.00		
0220.4260.00	Remboursement et récupération des salaires			150'000.00		150'000.00		
0220.4260.01	Participation frais de téléphones			20'000.00		20'000.00		

Comptes de fonctionnement			Budget	2023	Budget	2022		
			Charges	Revenus	Charges	Revenus		
0220.4309.00	Autres recettes	80		30'000.00		100'000.00		
0220	TOTAL SERVICES CENTRAUX		2'252'800.00	214'000.00	2'200'200.00	284'000.00		
0221	INFORMATIQUE							
0221.3010.00	Traitements Informatique		302'300.00		292'300.00			
0221.3050.00	Cotisations AVS, AI, APG, AC		19'700.00		18'000.00			
0221.3052.00	Cotisations caisse de pension		29'000.00		31'000.00			
0221.3053.00	Cotisations assurance accidents		2'800.00		3'700.00			
0221.3054.00	Cotisations allocations familiales		8'000.00		8'000.00			
0221.3055.00	Cotisations indemnités journalières		2'000.00		2'000.00			
0221.3130.00	Taxes téléinformatiques		21'200.00		19'700.00			
0221.3153.00	Entretien équipements informatiques	80	97'400.00		63'000.00			
0221.3153.01	Licences, logiciels et programmation	80	399'200.00		346'000.00			
0221.3170.00	Frais de déplacements		1'000.00		1'000.00			
0221.4260.00	Refacturation informatique			18'800.00		26'800.00		
0221	TOTAL INFORMATIQUE		882'600.00	18'800.00	784'700.00	26'800.00		
0222	EDILITE, URBANISME, GESTION DES IMMEUBLES							
0222.3010.00	Traitements Edilité et urbanisme		789'000.00		827'000.00			
0222.3050.00	Cotisations AVS, AI, APG, AC		52'000.00		56'000.00			
0222.3052.00	Cotisations caisse de pension		75'000.00		86'000.00			
0222.3053.00	Cotisations assurance accidents		7'700.00		8'600.00			
0222.3054.00	Cotisations allocations familiales		22'500.00		23'600.00			
0222.3055.00	Cotisations indemnités journalières		5'800.00		6'000.00			
0222.3100.00	Matériel de bureau, fournitures		5'000.00		6'500.00			
0222.3102.00	Imprimés, publications		19'000.00		19'000.00			
0222.3110.00	Mobilier et machines		2'000.00		2'000.00			
0222.3130.00	Cotisations		9'800.00		7'000.00			
0222.3130.01	Emoluments cantonaux		45'000.00		45'000.00			
0222.3130.02	Maquettes mises à jour	80	5'000.00					
0222.3170.00	Frais de déplacements		10'000.00		10'000.00			
0222.4210.00	Permis de construire			150'000.00		150'000.00		
0222.4210.01	Emoluments, taxes et divers			10'000.00		5'500.00		
0222.4260.00	Remboursement et récupération des salaires			45'000.00		45'000.00		
0222.4260.01	Indemnités pour sinistres et divers			15'000.00		15'000.00		

Comptes de fonctionnement		Budget	2023	Budget	2022		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus		
0222.4270.00	Amendes édilitaires		30'000.00		30'000.00		
0222	TOTAL EDILITE, URBANISME, GESTION DES IMMEUBLES	1'047'800.00	250'000.00	1'096'700.00	245'500.00		
022	TOTAL SERVICES TRANSVERSAUX	4'183'200.00	482'800.00	4'081'600.00	556'300.00		
029	IMMEUBLES ADMINISTRATIFS						
0290	HOTEL DE VILLE						
0290.3010.00	Conciergerie Hôtel de Ville	98'100.00		96'600.00			
0290.3050.00	Cotisations AVS,Al,APG,AC	6'500.00		8'500.00			
0290.3052.00	Cotisations caisse de pension	5'000.00		3'000.00			
0290.3053.00	Cotisations assurance accidents	1'000.00		1'000.00			
0290.3054.00	Cotisations allocations familiales	2'700.00		2'700.00			
0290.3055.00	Cotisations indemnités journalières	800.00		800.00			
0290.3101.00	Produits d'entretien et fournitures	7'000.00		7'000.00			
0290.3120.00	Energie Hôtel de Ville	81 101'600.00		72'300.00			
0290.3134.00	Assurances choses	20'000.00		20'000.00			
0290.3137.00	TVA consommation eau	500.00		300.00			
0290.3137.01	TVA taxes d'assainissement	700.00		650.00			
0290.3144.00	Entretien bâtiments Hôtel de Ville	81 59'000.00		51'000.00			
0290.3930.00	Consommation eau Hôtel de Ville	12'200.00		7'000.00			
0290.3930.01	Taxes d'assainissement Hôtel de Ville	9'000.00		8'350.00			
0290.4240.00	Prestations pour tiers		16'000.00		16'000.00		
0290.4472.00	Locations salles		8'000.00		8'000.00		
0290	TOTAL HOTEL DE VILLE	324'100.00	24'000.00	279'200.00	24'000.00		
0291	DIVERS BATIMENTS ADMINISTRATIFS						
0291.3120.00	Energie Divers bâtiments administratifs	57'300.00		38'550.00			
0291.3131.00	Etudes diverses	81 78'000.00		30'000.00			
0291.3134.00	Assurances choses	30'000.00		30'000.00			
0291.3137.00	TVA taxes d'assainissement	800.00		1'700.00			
0291.3144.00	Entretien divers bâtiments admin.	81 357'500.00		375'500.00			
0291.3930.00	Taxes d'assainissement Divers bâtiments admin.	11'100.00		22'400.00			

Comptes de fonctionnement			Budget Charges	2023 Revenus	Budget Charges	2022 Revenus		
0291.4470.00	Redevances publicitaires	81		70'000.00		40'000.00		
0291	TOTAL DIVERS BATIMENTS ADMINISTRATIFS		534'700.00	70'000.00	498'150.00	40'000.00		
029	TOTAL IMMEUBLES ADMINISTRATIFS		858'800.00	94'000.00	777'350.00	64'000.00		
02	TOTAL SERVICES GENERAUX		6'566'600.00	628'300.00	6'193'250.00	671'800.00		
0	TOTAL ADMINISTRATION GENERALE		7'246'300.00	628'300.00	6'856'250.00	671'800.00		

Comptes de fonctionnement			Budget	2023	Budget	2022		
			Charges	Revenus	Charges	Revenus		
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS , DEFENSE							
11	SECURITE PUBLIQUE							
111	POLICE							
1110.3010.00	Patrouilleurs scolaires	83	100'000.00		75'000.00			
1110.3050.00	Charges sociales		7'000.00		5'000.00			
1110.3632.00	Participation PRVC	83	2'530'000.00		2'550'000.00			
111	TOTAL POLICE		2'637'000.00		2'630'000.00			
11	TOTAL SECURITE PUBLIQUE		2'637'000.00		2'630'000.00			
12	JUSTICE							
120	JUSTICE COMMUNE							
1200.3634.00	Juge de commune		12'000.00		12'000.00			
120	TOTAL JUSTICE COMMUNE		12'000.00		12'000.00			
121	JUSTICE DISTRICT							
1210.3010.00	Conciergerie Tribunal		23'000.00		23'000.00			
1210.3050.00	Charges sociales		3'500.00		4'000.00			
1210.3101.00	Produits d'entretien et fournitures		2'000.00		2'000.00			
1210.3120.00	Energie Tribunal		5'600.00		4'100.00			
1210.3134.00	Assurances choses		200.00		200.00			
1210.3160.00	Location locaux		171'200.00		171'200.00			
1210.4632.00	Contribution des communes			95'000.00		93'000.00		
121	TOTAL JUSTICE DISTRICT		205'500.00	95'000.00	204'500.00	93'000.00		
122	AUTORITE DE PROTECTION ENFANT ET ADULTE (APEA)							
1220.3000.00	Indemnités	83			14'000.00			
1220.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC	83			2'100.00			
1220.3102.00	Imprimés, publications	83			9'600.00			
1220.3110.00	Mobilier et machines	83			5'400.00			

Comptes de fonctionnement			Budget	2023	Budget	2022		
			Charges	Revenus	Charges	Revenus		
1220.3120.00	Energie APEA	83			6'000.00			
1220.3130.00	Gestion dossiers et administration	83			754'700.00			
1220.3130.01	Téléphones, ports et taxes	83			12'700.00			
1220.3132.00	Mandats curateur externes	84	115'000.00		115'000.00			
1220.3132.01	Mandats curateurs exter. Anniviers et divers	83			5'000.00			
1220.3132.02	Mandats curateurs exter. Noble-Contrée et divers	83			5'000.00			
1220.3132.03	Frais juridiques et expertises	84	45'000.00		45'000.00			
1220.3132.04	Frais juridiques et expertises Anniviers	83			3'000.00			
1220.3132.05	Frais juridiques et expertises Noble-Contrée	83			5'000.00			
1220.3160.00	Loyer	83			40'000.00			
1220.3631.00	Participation aux frais de l'APEA	84	129'000.00					
1220.4260.00	Décisions pupilles Sierre	83				49'000.00		
1220.4260.01	Décisions pupilles Anniviers	83				10'100.00		
1220.4260.02	Décisions pupilles Noble-Contrée	83				10'500.00		
1220.4632.01	Facturation Anniviers	84				93'200.00		
1220.4632.02	Facturation Noble-Contrée	84				157'800.00		
122	TOTAL AUTORITE DE PROTECTION ENFANT ET ADULTE (APE)		289'000.00		1'022'500.00	320'600.00		
12	TOTAL JUSTICE		506'500.00	95'000.00	1'239'000.00	413'600.00		
14	QUESTIONS JURIDIQUES							
140	QUESTIONS JURIDIQUES							
1400	CADASTRE ET REGISTRE FONCIER							
1400.3000.00	Commissions de taxation		6'000.00		6'000.00			
1400.3010.00	Conciergerie Registre foncier		11'500.00		11'500.00			
1400.3050.00	Charges sociales		1'300.00		1'300.00			
1400.3100.00	Matériel de bureau, imprimés		1'000.00		1'000.00			
1400.3101.00	Produits d'entretien et fournitures, RF		1'000.00		1'000.00			
1400.3110.00	Mobilier et machines		500.00		500.00			
1400.3120.00	Energie Registre foncier		3'200.00		2'300.00			
1400.3132.00	Système d'information du territoire		10'000.00		12'000.00			
1400.3132.01	Conservation du cadastre		50'000.00		50'000.00			
1400.3160.00	Location locaux, Registre foncier		67'000.00		67'000.00			
1400.4210.00	Emoluments du cadastre			32'000.00		32'000.00		

Comptes de fonctionnement		Budget	2023	Budget	2022		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus		
1400.4240.00	Conservation du cadastre, participations diverses		50'000.00		50'000.00		
1400	TOTAL CADASTRE ET REGISTRE FONCIER	151'500.00	82'000.00	152'600.00	82'000.00		
1401	POLICE COMMERCE ET PATENTES						
1401.3102.00	Publications	5'000.00		5'500.00			
1401.3130.00	Frais organisation foire Ste-Catherine	3'100.00		3'100.00			
1401.3632.00	Frais de gestion et administration	62'500.00		52'000.00			
1401.4210.00	Taxes et redevances établissements publics		30'000.00		30'000.00		
1401.4210.01	Foires et marchés		20'000.00		20'000.00		
1401.4601.00	Patentes police du commerce		20'000.00		15'000.00		
1401	TOTAL POLICE COMMERCE ET PATENTES	70'600.00	70'000.00	60'600.00	65'000.00		
1402	CONTROLE DES HABITANTS						
1402.3010.00	Traitements Contrôle habitants	245'200.00		236'200.00			
1402.3050.00	Cotisations AVS, AI, APG, AC	16'000.00		15'800.00			
1402.3052.00	Cotisations caisse de pension	23'000.00		26'000.00			
1402.3053.00	Cotisations assurance accidents	2'400.00		2'400.00			
1402.3054.00	Cotisations allocations familiales	6'800.00		6'600.00			
1402.3055.00	Cotisations indemnités journalières	1'700.00		1'700.00			
1402.3099.00	Autres charges du personnel	500.00		500.00			
1402.3100.00	Matériel de bureau, imprimés	1'500.00		1'500.00			
1402.3101.00	Cartes d'identité	31'200.00		31'200.00			
1402.3130.00	Téléphones et taxes	3'000.00		3'000.00			
1402.3150.00	Entretien mobilier et machines	1'200.00		1'200.00			
1402.3170.00	Frais de déplacements	500.00		500.00			
1402.3611.00	Taxes cantonales permis	108'000.00		108'000.00			
1402.4210.00	Emoluments, taxes et divers		84'000.00		84'000.00		
1402.4210.01	Recettes permis		200'000.00		200'000.00		
1402.4210.02	Recettes cartes d'identité		42'000.00		42'000.00		
1402	TOTAL CONTROLE DES HABITANTS	441'000.00	326'000.00	434'600.00	326'000.00		
1403	NATURALISATION ET INTEGRATION						
1403.3130.00	Projets intégration	82'000.00		70'000.00			
1403.3612.00	Frais de gestion naturalisations	20'000.00		20'000.00			
1403.3910.00	Salaires	100'000.00		100'000.00			

Comptes de fonctionnement		Budget	2023	Budget	2022		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus		
1403.4210.00	Emoluments naturalisation et divers		20'000.00		20'000.00		
1403.4231.00	Participations diverses		2'700.00		6'000.00		
1403.4631.00	Subventions cantonales intégration		93'200.00		93'200.00		
1403	TOTAL NATURALISATION ET INTEGRATION	202'000.00	115'900.00	190'000.00	119'200.00		
140	TOTAL QUESTIONS JURIDIQUES	865'100.00	593'900.00	837'800.00	592'200.00		
14	TOTAL QUESTIONS JURIDIQUES	865'100.00	593'900.00	837'800.00	592'200.00		
15	SERVICE DU FEU						
150	SERVICE DU FEU						
1500.3000.00	Etat-Major		8'000.00		6'500.00		
1500.3010.00	Traitements Service du feu	85	423'600.00		347'000.00		
1500.3010.01	Soldes et indemnités	85	430'000.00		322'200.00		
1500.3030.00	Personnel temporaire		3'500.00		3'500.00		
1500.3050.00	Cotisations AVS, AI, APG, AC		27'700.00		22'800.00		
1500.3052.00	Cotisations caisse de pension		34'300.00		30'000.00		
1500.3053.00	Cotisations assurance accidents		4'000.00		4'000.00		
1500.3054.00	Cotisations allocations familiales		12'000.00		9'700.00		
1500.3055.00	Cotisations indemnités journalières		3'000.00		2'500.00		
1500.3090.00	Frais de formation	85	7'800.00				
1500.3099.00	Frais de subsistance		5'000.00		5'000.00		
1500.3101.00	Matériel local du feu		17'800.00		17'200.00		
1500.3102.00	Imprimés, publications		3'700.00		3'700.00		
1500.3112.00	Achat équipement	85	40'300.00		10'300.00		
1500.3120.00	Energie Service du feu		1'200.00		900.00		
1500.3130.00	Téléphones, ports et taxes		35'900.00		35'200.00		
1500.3130.01	Cotisations		4'300.00		4'200.00		
1500.3134.00	Assurances		16'000.00		16'000.00		
1500.3136.00	Visites médicales		4'000.00		3'000.00		
1500.3137.00	TVA consommation eau		100.00		50.00		
1500.3143.00	Entretien hydrants		40'000.00		40'000.00		
1500.3144.00	Entretien immeubles service feu		6'900.00		4'500.00		
1500.3151.00	Entretien machines et véhicules		50'500.00		56'500.00		
1500.3199.00	Frais d'assemblées		11'700.00		10'500.00		
1500.3900.00	Imputations internes, carburants		13'600.00		9'250.00		

Comptes de fonctionnement		Budget	2023	Budget	2022		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus		
1500.3930.00	Consommation eau bornes hydrantes	500.00		300.00			
1500.4200.00	Taxes exemption service du feu		290'000.00		270'000.00		
1500.4240.00	Participation pour interventions	85	90'000.00		50'000.00		
1500.4612.00	Participation service du feu	85	210'000.00		150'000.00		
1500.4631.00	Participation cantonale CSI		24'000.00		24'000.00		
1500.4631.01	Participation des routes nationales		50'000.00		45'000.00		
1500.4631.02	Subvention cantonale matériel		42'900.00		32'900.00		
150	TOTAL SERVICE DU FEU	1'205'400.00	706'900.00	964'800.00	571'900.00		
15	TOTAL SERVICE DU FEU	1'205'400.00	706'900.00	964'800.00	571'900.00		
16	DEFENSE						
162	DEFENSE CIVILE						
1620	PROTECTION CIVILE						
1620.3010.00	Traitements Protection civile	86	241'600.00	339'800.00			
1620.3050.00	Cotisations AVS, AI, APG, AC	86	16'000.00	24'000.00			
1620.3052.00	Cotisations caisse de pension	86	25'000.00	38'500.00			
1620.3053.00	Cotisations assurance accidents		2'300.00	3'500.00			
1620.3054.00	Cotisations allocations familiales		6'700.00	9'500.00			
1620.3055.00	Cotisations indemnités journalières		1'800.00	2'000.00			
1620.3111.00	Mobilier, machines, appareils		5'000.00	5'000.00			
1620.3130.00	Téléphones, ports et taxes		2'000.00	2'000.00			
1620.3138.00	Frais de cours		50'500.00	50'500.00			
1620.3151.00	Entretien mobilier, machines et matériel		2'000.00	2'000.00			
1620.3170.00	Frais de déplacements		100.00	100.00			
1620.4260.00	Remboursement et récupération des salaires		20'000.00		20'000.00		
1620.4631.00	Subvention fonctionnement PC régionale	86	333'000.00		457'000.00		
1620	TOTAL PROTECTION CIVILE	353'000.00	353'000.00	476'900.00	477'000.00		
1621	ABRIS PUBLICS						
1621.3120.00	Energie Abris publics		12'600.00	10'900.00			
1621.3130.00	Téléphones, ports et taxes		7'300.00	7'300.00			
1621.3134.00	Assurances choses		4'600.00	4'600.00			
1621.3144.00	Entretien immeubles et installations abris PC	86	16'500.00	39'300.00			

Comptes de fonctionnement			Budget	2023	Budget	2022		
			Charges	Revenus	Charges	Revenus		
1621.4472.00	Locations	86		25'000.00		15'000.00		
1621.4631.00	Subventions cantonales entretien abris PC			8'600.00		8'550.00		
1621	TOTAL ABRIS PUBLICS		41'000.00	33'600.00	62'100.00	23'550.00		
162	TOTAL DEFENSE CIVILE		394'000.00	386'600.00	539'000.00	500'550.00		
16	TOTAL DEFENSE		394'000.00	386'600.00	539'000.00	500'550.00		
1	TOTAL ORDRE ET SECURITE PUBLICS , DEFENSE		5'608'000.00	1'782'400.00	6'210'600.00	2'078'250.00		

Comptes de fonctionnement		Budget	2023	Budget	2022		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus		
2	FORMATION						
21	SCOLARITE OBLIGATOIRE						
212	ECOLES PRIMAIRES						
2120.3020.00	Activités spécialisées, animations, encadrement	290'500.00		290'500.00			
2120.3020.01	Traitement préfets	70'000.00		70'000.00			
2120.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC	24'000.00		24'000.00			
2120.3052.00	Cotisations caisse de pension	40'000.00		40'000.00			
2120.3053.00	Cotisations assurance accidents	4'000.00		4'000.00			
2120.3054.00	Cotisations allocations familiales	10'000.00		10'000.00			
2120.3055.00	Cotisations indemnités journalières	2'500.00		2'500.00			
2120.3099.00	Formation et charges div. personnel enseignant	2'500.00		2'500.00			
2120.3104.00	Moyens d'enseignement	95'000.00		95'000.00			
2120.3104.01	Fournitures scolaires	140'000.00		130'000.00			
2120.3105.00	Distribution de pommes	8'000.00		8'000.00			
2120.3111.00	Mobilier, machines, appareils	87 20'000.00		8'000.00			
2120.3130.00	Sport scolaire facultatif	18'000.00		17'000.00			
2120.3130.01	Activités sportives et culturelles	113'000.00		110'000.00			
2120.3130.02	Spectacles	34'000.00		34'000.00			
2120.3130.03	Transports d'élèves	8'000.00		8'000.00			
2120.3151.00	Entretien mobilier, machines, appareils	36'500.00		36'500.00			
2120.3153.00	Entretien équipements informatiques	87 84'500.00		113'500.00			
2120.3160.00	Locations	53'000.00		52'500.00			
2120.3199.00	Dépenses diverses	15'000.00		15'000.00			
2120.3612.00	Frais d'écolage	87 26'000.00		9'500.00			
2120.3631.00	Contribution communale au personnel enseignant	87 4'356'000.00		4'257'000.00			
2120.3910.00	Transports d'élèves Bus Sierrois	44'000.00		44'000.00			
2120.4240.00	Participation des parents études surveillées		2'500.00		2'500.00		
2120.4309.00	Autres recettes	87	17'500.00		2'500.00		
2120.4612.00	Frais d'écolage		54'500.00		54'500.00		
2120.4631.00	Subventions moyens d'enseignement	87	148'000.00		132'000.00		
2120.4631.01	Subventions cantonales traitement direction		58'000.00		58'000.00		
2120.4637.00	Participation des parents activités sport & cultur		26'500.00		26'500.00		
212	TOTAL ECOLES PRIMAIRES	5'494'500.00	307'000.00	5'381'500.00	276'000.00		
213	CYCLES D'ORIENTATION						
2130.3020.00	Activités spécialisées, animations, encadrement	90'000.00		90'000.00			

Comptes de fonctionnement		Budget	2023	Budget	2022		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus		
2130.3020.01	Traitements responsables de centres						
2130.3050.00	Cotisations AVS, AI, APG, AC						
2130.3052.00	Cotisations caisse de pension						
2130.3053.00	Cotisations assurance accidents						
2130.3054.00	Cotisations allocations familiales						
2130.3055.00	Cotisations indemnités journalières						
2130.3099.00	Formation et charges div. personnel enseignant						
2130.3104.00	Moyens d'enseignement	88					
2130.3104.01	Fournitures scolaires						
2130.3111.00	Mobilier, machines, appareils	88					
2130.3130.00	Repas cantine scolaire	88					
2130.3130.01	Activités sportives et culturelles, frais divers						
2130.3130.02	Spectacles						
2130.3130.03	Transports d'élèves						
2130.3151.00	Entretien mobilier, machines, appareils						
2130.3153.00	Entretien équipements informatiques						
2130.3160.00	Locations						
2130.3199.00	Dépenses diverses						
2130.3612.00	Frais d'écolage	88					
2130.3631.00	Contribution communale au personnel enseignant	88					
2130.3910.00	Transports d'élèves Bus Sierrois	88					
2130.4240.00	Participation des parents repas cantine scolaire	88					
2130.4240.01	Participation des parents études surveillées						
2130.4309.00	Autres recettes	88					
2130.4612.00	Frais d'écolage	88					
2130.4631.00	Subventions moyens d'enseignement						
2130.4631.01	Subvention responsables de centres						
213	TOTAL CYCLES D'ORIENTATION						
217	BATIMENTS SCOLAIRES						
2171	BATIMENTS ECOLES PRIMAIRES						
2171.3010.00	Conciergerie Ecoles primaires						
2171.3050.00	Cotisations AVS, AI, APG, AC						
2171.3052.00	Cotisations caisse de pension						
2171.3053.00	Cotisations assurance accidents						
2171.3054.00	Cotisations allocations familiales						
2171.3055.00	Cotisations indemnités journalières						
2171.3101.00	Equipements salles gymnastique						

Comptes de fonctionnement		Budget	2023	Budget	2022		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus		
2171.3101.01	Produits de nettoyage primaires			39'500.00			
2171.3120.00	Energie Ecoles primaires	89		254'050.00			
2171.3130.00	Téléphones et taxes			4'500.00			
2171.3134.00	Assurances choses			45'400.00			
2171.3137.00	TVA consommation eau			250.00			
2171.3137.01	TVA taxes d'assainissement			3'300.00			
2171.3144.00	Entretien, réparations et fournitures primaires			58'500.00			
2171.3144.01	Entretien bâtiments Ecoles primaires	89		305'000.00			
2171.3150.00	Entretien équipement salles gym. primaires			23'000.00			
2171.3170.00	Frais de déplacements			8'000.00			
2171.3930.00	Consommation eau Ecoles primaires			9'200.00			
2171.3930.01	Taxes d'assainissement Ecoles primaires			42'600.00			
2171.4240.00	Revenu participation nettoyages		34'000.00		34'000.00		
2171.4472.00	Locations		8'000.00		8'000.00		
2171	TOTAL BATIMENTS ECOLES PRIMAIRES		42'000.00	1'545'300.00	42'000.00		
2172	BATIMENTS CYCLES D'ORIENTATION						
2172.3010.00	Conciergerie Cycles d'orientation			338'800.00			
2172.3050.00	Cotisations AVS,Al,APG,AC			20'000.00			
2172.3052.00	Cotisations caisse de pension			22'000.00			
2172.3053.00	Cotisations assurance accidents			3'500.00			
2172.3054.00	Cotisations allocations familiales			8'000.00			
2172.3055.00	Cotisations indemnités journalières			2'000.00			
2172.3101.00	Equipements salles gymnastique			2'500.00			
2172.3101.01	Produits de nettoyage CO			13'000.00			
2172.3120.00	Energie Cycles d'orientation	89		133'900.00			
2172.3130.00	Téléphones et taxes			1'500.00			
2172.3134.00	Assurances choses			30'800.00			
2172.3137.00	TVA consommation eau			150.00			
2172.3137.01	TVA taxes d'assainissement			1'500.00			
2172.3144.00	Entretien, réparations et fournitures CO			20'000.00			
2172.3144.01	Entretien bâtiments Cycles d'orientation	89		20'500.00			
2172.3150.00	Entretien équipement salles gym. CO			13'000.00			
2172.3170.00	Frais de déplacements			2'000.00			
2172.3930.00	Consommation eau Cycles d'orientation			5'600.00			
2172.3930.01	Taxes d'assainissement Cycles d'orientation			19'200.00			

Comptes de fonctionnement		Budget	2023	Budget	2022		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus		
2172.4472.00	Locations		21'000.00		21'000.00		
2172	TOTAL BATIMENTS CYCLES D'ORIENTATION	809'700.00	21'000.00	657'950.00	21'000.00		
217	TOTAL BATIMENTS SCOLAIRES	2'402'900.00	63'000.00	2'203'250.00	63'000.00		
219	AUTRES TACHES SCOLARITE OBLIGATOIRE						
2190.3010.00	Traitements direction des écoles	90	680'500.00	583'100.00			
2190.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC	90	46'000.00	36'000.00			
2190.3052.00	Cotisations caisse de pension	90	65'000.00	50'000.00			
2190.3053.00	Cotisations assurance accidents		6'800.00	6'000.00			
2190.3054.00	Cotisations allocations familiales	90	20'000.00	15'200.00			
2190.3055.00	Cotisations indemnités journalières		5'000.00	4'000.00			
2190.3100.00	Matériel de bureau, imprimés		3'000.00	2'500.00			
2190.3110.00	Mobilier et machines		500.00	500.00			
2190.3170.00	Frais de déplacements		1'000.00	1'000.00			
219	TOTAL AUTRES TACHES SCOLARITE OBLIGATOIRE		827'800.00	698'300.00			
21	TOTAL SCOLARITE OBLIGATOIRE		11'900'200.00	1'448'500.00	11'533'550.00	1'559'000.00	
22	ECOLES SPECIALISEES						
220	ECOLES SPECIALISEES						
2200	INSTITUTIONS SPECIALISEES						
2200.3631.00	Contribution communale au personnel enseignant		80'000.00	75'000.00			
2200.3631.01	Transport d'élèves en situation de handicap	90	135'000.00	105'000.00			
2200	TOTAL INSTITUTIONS SPECIALISEES		215'000.00	180'000.00			
2201	CENTRE PEDAGOGIQUE SPECIALISE						
2201.3020.00	Traitements CPS	90	144'500.00	114'500.00			
2201.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC		9'000.00	9'000.00			
2201.3052.00	Cotisations caisse de pension		12'600.00	12'600.00			
2201.3053.00	Cotisations assurance accidents		4'500.00	1'400.00			

Comptes de fonctionnement		Budget	2023	Budget	2022		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus		
2201.3054.00	Cotisations allocations familiales	3'800.00		3'800.00			
2201.3055.00	Cotisations indemnités journalières	1'000.00		1'000.00			
2201.3130.00	Frais directs	57'500.00		62'000.00			
2201.4631.00	Subventions cantonales CPS		214'000.00		176'500.00		
2201	TOTAL CENTRE PEDAGOGIQUE SPECIALISE	232'900.00	214'000.00	204'300.00	176'500.00		
220	TOTAL ECOLES SPECIALISEES	447'900.00	214'000.00	384'300.00	176'500.00		
22	TOTAL ECOLES SPECIALISEES	447'900.00	214'000.00	384'300.00	176'500.00		
23	FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE						
230	FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE						
2300.3020.00	Traitements cours d'appuis	20'000.00		14'000.00			
2300.3050.00	Charges sociales	2'000.00		2'000.00			
2300.3132.00	Formation apprentis	40'000.00		40'000.00			
2300.3634.00	Frais d'itinéraires	150'000.00		150'000.00			
2300.4612.00	Subventions cours d'appui apprentis		10'000.00		8'000.00		
2300.4631.00	Subv. frais d'itinéraires		75'000.00		75'000.00		
230	TOTAL FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE	212'000.00	85'000.00	206'000.00	83'000.00		
23	TOTAL FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE	212'000.00	85'000.00	206'000.00	83'000.00		
25	ECOLE DE FORMATION GENERALE						
251	ECOLE DE FORMATION GENERALE						
2510.3631.00	Participation école de commerce	500.00		500.00			
2510.3634.00	Frais d'itinéraires	150'000.00		150'000.00			

Comptes de fonctionnement			Budget	2023	Budget	2022		
			Charges	Revenus	Charges	Revenus		
2510.4631.00	Subv. frais d'itinéraires			75'000.00		75'000.00		
251	TOTAL ECOLE DE FORMATION GENERALE		150'500.00	75'000.00	150'500.00	75'000.00		
25	TOTAL ECOLE DE FORMATION GENERALE		150'500.00	75'000.00	150'500.00	75'000.00		
27	HAUTES ECOLES							
273	HAUTES ECOLES SPECIALISEES							
2730.3631.00	Ecoles cantonales du degré tertiaire	90	3'129'500.00		3'370'000.00			
2730.3631.01	Ecole de design et Haute Ecole d'art du Vs (Edhea)	90			271'500.00			
2730.3631.02	Formation universitaire à distance (FS-CH)	90			400'000.00			
2730.4632.00	Part communes district aux frais HES	90		312'500.00		404'000.00		
273	TOTAL HAUTES ECOLES SPECIALISEES		3'129'500.00	312'500.00	4'041'500.00	404'000.00		
27	TOTAL HAUTES ECOLES		3'129'500.00	312'500.00	4'041'500.00	404'000.00		
28	RECHERCHE							
281	RECHERCHE FONDAMENTALE							
2810.3635.00	Institut de recherche en informatique (Icare)	90			80'000.00			
281	TOTAL RECHERCHE FONDAMENTALE				80'000.00			
28	TOTAL RECHERCHE				80'000.00			
29	FORMATION, AUTRES							
299	FORMATION NON-MENTIONEE AILLEURS							
2990.3632.00	Participation CIO		25'000.00		25'000.00			
2990.3636.00	Unipop		12'000.00		12'000.00			

Comptes de fonctionnement			Budget Charges	2023 Revenus	Budget Charges	2022 Revenus		
2990.3636.01	Fonds cantonal formation des adultes	90	5'000.00					
299	TOTAL FORMATION NON-MENTIONEE AILLEURS		42'000.00		37'000.00			
29	TOTAL FORMATION, AUTRES		42'000.00		37'000.00			
2	TOTAL FORMATION		15'882'100.00	2'135'000.00	16'432'850.00	2'297'500.00		

Comptes de fonctionnement		Budget	2023	Budget	2022		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus		
3	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS, EGLISES						
31	HERITAGE CULTUREL						
311	MUSEES ET ARTS PLASTIQUES						
3110.3119.00	Œuvres d'art	2'000.00					
3110.3636.00	Fondation Rainer Maria Rilke	70'000.00		70'000.00			
3110.3636.01	Musée du Vin	70'000.00		70'000.00			
3110.3636.02	Subsides Arts visuels	35'000.00		9'000.00			
311	TOTAL MUSEES ET ARTS PLASTIQUES	177'000.00		149'000.00			
31	TOTAL HERITAGE CULTUREL	177'000.00		149'000.00			
32	CULTURE, AUTRES						
321	BIBLIOTHEQUE-MEDIATHEQUE						
3210.3010.00	Traitements BMS	473'300.00		462'800.00			
3210.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC	31'000.00		30'000.00			
3210.3052.00	Cotisations caisse de pension	43'000.00		51'000.00			
3210.3053.00	Cotisations assurance accidents	4'500.00		4'500.00			
3210.3054.00	Cotisations allocations familiales	13'000.00		13'000.00			
3210.3055.00	Cotisations indemnités journalières	3'500.00		3'500.00			
3210.3100.00	Mobilier, matériel, équipement	10'000.00		10'000.00			
3210.3103.00	Livres et imprimés	50'000.00		50'000.00			
3210.3103.01	Multimédia, supports numériques	12'000.00		12'000.00			
3210.3113.00	Informatique	26'000.00		26'000.00			
3210.3120.00	Energie BMS	22'900.00		18'500.00			
3210.3130.00	Animations	10'000.00		10'000.00			
3210.3130.01	Ports, taxes et divers	7'500.00		6'000.00			
3210.3134.00	Assurances choses	3'900.00		3'900.00			
3210.3137.00	TVA consommation eau	50.00		50.00			
3210.3137.01	TVA taxes d'assainissement	200.00		200.00			
3210.3144.00	Entretien bâtiment Espace cult. des Marais	8'500.00		8'200.00			
3210.3150.00	Entretien mobilier et machines	2'000.00		2'000.00			
3210.3930.00	Consommation eau BMS	300.00		200.00			
3210.3930.01	Taxes d'assainissement BMS	2'600.00		2'650.00			
3210.3950.00	Amortissement Espace cult. des Marais	69'000.00		75'000.00			

Comptes de fonctionnement		Budget	2023	Budget	2022		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus		
3210.4309.00	Autres recettes		10'000.00		15'000.00		
3210.4631.00	Subventions cantonales		45'000.00		45'000.00		
321	TOTAL BIBLIOTHEQUE-MEDIATHEQUE	793'250.00	55'000.00	789'500.00	60'000.00		
322	MUSIQUE ET THEATRE						
3220	SUBSIDES MUSIQUE ET THEATRE						
3220.3636.00	Subsides Musique et théâtre	91 138'000.00		112'300.00			
3220.3636.01	Ecoles de musique	91 80'000.00		15'000.00			
3220.3636.02	EJMA, école de jazz et musique actuelle	91		22'000.00			
3220.3636.03	Gérodine		50'000.00	50'000.00			
3220.3636.04	Art et musique		14'000.00	14'000.00			
3220	TOTAL SUBSIDES MUSIQUE ET THEATRE		282'000.00	213'300.00			
3221	THEATRE LES HALLES						
3221.3010.00	Traitements TLH		415'400.00	401'900.00			
3221.3050.00	Cotisations AVS, AI, APG, AC		30'500.00	26'000.00			
3221.3052.00	Cotisations caisse de pension		36'000.00	41'500.00			
3221.3053.00	Cotisations assurance accidents		4'000.00	4'000.00			
3221.3054.00	Cotisations allocations familiales		11'500.00	11'000.00			
3221.3055.00	Cotisations indemnités journalières		3'000.00	3'000.00			
3221.3101.00	Matériel d'exploitation et fournitures	92	17'500.00	1'500.00			
3221.3105.00	Achat marchandise bars		45'000.00	45'000.00			
3221.3110.00	Mobilier, équipement	92	21'000.00	37'000.00			
3221.3120.00	Energie TLH		56'100.00	38'900.00			
3221.3130.00	Programmation		275'000.00	275'000.00			
3221.3130.01	Droits d'auteurs		25'000.00	25'000.00			
3221.3130.02	Promotion		50'000.00	50'000.00			
3221.3130.03	Téléphones, ports et taxes		2'500.00	2'500.00			
3221.3134.00	Assurances choses		2'600.00	2'600.00			
3221.3137.00	TVA consommation eau		50.00	50.00			
3221.3137.01	TVA taxes d'assainissement		500.00	450.00			
3221.3151.00	Entretien de l'équipement spectacle		7'000.00	7'000.00			
3221.3161.00	Location matériel		8'000.00	8'000.00			
3221.3170.00	Frais de déplacements		3'000.00	3'000.00			
3221.3930.00	Consommation eau TLH		600.00	400.00			
3221.3930.01	Taxes d'assainissement TLH		6'500.00	5'850.00			

Comptes de fonctionnement		Budget	2023	Budget	2022		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus		
3221.3950.00	Amortissement Théâtre les Halles	68'000.00		75'000.00			
3221.4240.00	Recettes billetterie		130'000.00		130'000.00		
3221.4250.00	Recettes bar		85'000.00		85'000.00		
3221.4472.00	Locations et autres recettes		5'000.00		5'000.00		
3221.4631.00	Subventions diverses		80'000.00		80'000.00		
3221.4634.00	Subvention loterie romande		90'000.00		90'000.00		
3221	TOTAL THEATRE LES HALLES	1'088'750.00	390'000.00	1'064'650.00	390'000.00		
322	TOTAL MUSIQUE ET THEATRE	1'370'750.00	390'000.00	1'277'950.00	390'000.00		
329	AUTRES DEPENSES CULTURELLES						
3290.3010.00	Traitements Culture	318'100.00		339'500.00			
3290.3020.00	Personnel culture parascolaire	43'000.00		43'000.00			
3290.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC	21'500.00		22'000.00			
3290.3052.00	Cotisations caisse de pension	34'000.00		38'000.00			
3290.3053.00	Cotisations assurance accidents	3'000.00		3'500.00			
3290.3054.00	Cotisations allocations familiales	9'000.00		9'500.00			
3290.3055.00	Cotisations indemnités journalières	2'300.00		2'000.00			
3290.3102.00	Imprimés, publications	1'200.00		1'200.00			
3290.3104.00	Matériel d'enseignement culture parascolaire	2'500.00		2'500.00			
3290.3110.00	Mobilier et machines	7'000.00		7'000.00			
3290.3120.00	Energie Autres bâtiments culturels	66'800.00		49'350.00			
3290.3130.00	Fête nationale	20'000.00		20'000.00			
3290.3130.01	Abonnements alarmes	5'000.00		5'000.00			
3290.3134.00	Assurances choses	10'700.00		10'700.00			
3290.3137.00	TVA consommation eau	100.00		50.00			
3290.3137.01	TVA taxes d'assainissement	300.00		650.00			
3290.3144.00	Entretien autres bâtiments culturels	5'500.00		4'000.00			
3290.3170.00	Frais de déplacements	3'000.00		2'100.00			
3290.3634.00	Animation estivale	92 50'000.00		43'000.00			
3290.3636.00	Autres subsides culturels	92 77'000.00		123'700.00			
3290.3636.01	Fondation château Mercier		60'000.00	60'000.00			
3290.3636.02	Festivals	92 150'000.00		130'000.00			
3290.3636.03	Jumelage		14'000.00	14'000.00			
3290.3930.00	Consommation eau Autres bâtiments culturels		1'400.00	1'000.00			
3290.3930.01	Taxes d'assainissement Autres bât. culturels		4'000.00	8'100.00			
3290.3950.00	Amortissement Autres bâtiments culturels	92 261'000.00		290'000.00			
3290.4637.00	Autres recettes		2'500.00		2'500.00		

Comptes de fonctionnement		Budget	2023	Budget	2022		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus		
3290.4910.00	Facturation interne, salaires		100'000.00		100'000.00		
329	TOTAL AUTRES DEPENSES CULTURELLES	1'170'400.00	102'500.00	1'229'850.00	102'500.00		
32	TOTAL CULTURE, AUTRES	3'334'400.00	547'500.00	3'297'300.00	552'500.00		
33	MEDIAS						
332	MASS MEDIA						
3320.4451.00	Dividende Télévision Sierre SA	92	500'000.00		200'000.00		
332	TOTAL MASS MEDIA		500'000.00		200'000.00		
33	TOTAL MEDIAS		500'000.00		200'000.00		
34	SPORTS ET LOISIRS						
341	SPORTS						
3410	SPORTS						
3410.3010.00	Traitements Sports		190'500.00	201'600.00			
3410.3050.00	Cotisations AVS, AI, APG, AC		13'000.00	13'000.00			
3410.3052.00	Cotisations caisse de pension		20'000.00	23'000.00			
3410.3053.00	Cotisations assurance accidents		2'000.00	2'000.00			
3410.3054.00	Cotisations allocations familiales		5'500.00	5'500.00			
3410.3055.00	Cotisations indemnités journalières		1'500.00	1'500.00			
3410.3120.00	Energie Infrastructures sportives		48'700.00	35'300.00			
3410.3130.00	Mérite sportif		6'000.00	6'000.00			
3410.3134.00	Assurances choses		8'400.00	8'400.00			
3410.3137.00	TVA consommation eau		500.00	400.00			
3410.3137.01	TVA taxes d'assainissement		400.00	300.00			
3410.3140.00	Entretien terrains de sport	93	90'500.00	32'500.00			
3410.3160.00	Location vestiaires pavillon		1'500.00	1'500.00			
3410.3160.01	Location salle gym école commerce		20'000.00	20'000.00			
3410.3636.00	Sociétés sportives		117'000.00	120'000.00			
3410.3636.01	Manifestations sportives	93	55'000.00	50'000.00			
3410.3636.02	Événements sportifs ponctuels	93	50'000.00				

Comptes de fonctionnement		Budget	2023	Budget	2022		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus		
3410.3930.00	Consommation eau Infrastructures sportives	19'700.00		13'100.00			
3410.3930.01	Taxes d'assainissement Infrastructures sportives	5'200.00		4'000.00			
3410.3950.00	Amortissement Infrastructures sportives	931'000.00		1'000'000.00			
3410	TOTAL SPORTS	1'586'400.00		1'538'100.00			
3411	PISCINE DE GUILLAMO						
3411.3010.00	Traitements Piscine de Guillamo	339'000.00		329'500.00			
3411.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC	22'000.00		31'000.00			
3411.3052.00	Cotisations caisse de pension	20'000.00		21'000.00			
3411.3053.00	Cotisations assurance accidents	3'000.00		3'000.00			
3411.3054.00	Cotisations allocations familiales	9'400.00		9'000.00			
3411.3055.00	Cotisations indemnités journalières	2'400.00		2'000.00			
3411.3099.00	Autres charges du personnel	5'000.00		6'500.00			
3411.3101.00	Produits d'entretien et fournitures	21'500.00		19'000.00			
3411.3101.01	Autre matériel	93 12'500.00		7'000.00			
3411.3105.00	Achat marchandise buvette et automate	11'000.00		11'000.00			
3411.3110.00	Mobilier et machines	2'500.00		3'000.00			
3411.3120.00	Energie Piscine de Guillamo	94 117'700.00		81'900.00			
3411.3130.00	Téléphones, ports et taxes	4'800.00		4'800.00			
3411.3134.00	Assurances choses	6'600.00		6'600.00			
3411.3137.00	TVA consommation eau	300.00		200.00			
3411.3137.01	TVA taxes d'assainissement	700.00		700.00			
3411.3151.00	Entretien mobilier, machines	94 29'000.00		24'000.00			
3411.3930.00	Consommation eau Piscine de Guillamo	10'200.00		6'900.00			
3411.3930.01	Taxes d'assainissement Piscine de Guillamo	8'800.00		9'150.00			
3411.3950.00	Amortissement Piscine de Guillamo	309'000.00		315'000.00			
3411.4240.00	Entrées piscine		215'000.00		215'000.00		
3411.4250.00	Recettes buvette		11'000.00		11'000.00		
3411.4250.01	Recettes automate		9'000.00		9'000.00		
3411.4472.00	Participations diverses		6'000.00		6'000.00		
3411	TOTAL PISCINE DE GUILLAMO	935'400.00	241'000.00	891'250.00	241'000.00		
3412	BAINS DE GERONDE						
3412.3010.00	Traitements Bains de Gironde	198'600.00		190'600.00			
3412.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC	13'200.00		17'000.00			
3412.3052.00	Cotisations caisse de pension	11'600.00		8'000.00			
3412.3053.00	Cotisations assurance accidents	2'000.00		2'000.00			

Comptes de fonctionnement		Budget	2023	Budget	2022		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus		
3412.3054.00	Cotisations allocations familiales	5'500.00		5'000.00			
3412.3055.00	Cotisations indemnités journalières	1'500.00		1'000.00			
3412.3099.00	Autres charges du personnel	2'000.00		2'000.00			
3412.3101.00	Produits d'entretien et fournitures	16'000.00		13'000.00			
3412.3110.00	Mobilier, machines	22'800.00	94				
3412.3120.00	Energie Bains de G�ronde	42'000.00		33'500.00			
3412.3130.00	Taxes et divers	3'100.00		2'700.00			
3412.3134.00	Assurances choses	6'100.00		6'100.00			
3412.3137.00	TVA consommation eau	300.00		200.00			
3412.3137.01	TVA taxes d'assainissement	500.00		550.00			
3412.3150.00	Entretien mobilier et machines	33'000.00	94	27'000.00			
3412.3930.00	Consommation eau Bains de G�ronde	12'800.00		9'300.00			
3412.3930.01	Taxes d'assainissement Bains de G�ronde	6'500.00		6'950.00			
3412.3950.00	Amortissement Bains de G�ronde	734'000.00	94	780'000.00			
3412.4240.00	Entr�es piscine		94		200'000.00		
3412.4250.00	Recettes diverses				21'000.00		
3412.4470.00	Location buvette				15'000.00		
3412	TOTAL BAINS DE GERONDE	1'111'500.00		1'104'900.00	236'000.00		
3413	PATINOIRES						
3413.3010.00	Traitements Patinoires	190'900.00		184'900.00			
3413.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC	12'000.00		12'000.00			
3413.3052.00	Cotisations caisse de pension	19'000.00		19'000.00			
3413.3053.00	Cotisations assurance accidents	1'800.00		1'500.00			
3413.3054.00	Cotisations allocations familiales	5'500.00		5'000.00			
3413.3055.00	Cotisations indemnités journali�res	1'500.00		1'500.00			
3413.3101.00	Produits d'entretien et fournitures	5'000.00		1'000.00			
3413.3120.00	Energie Patinoires	222'700.00	94	168'200.00			
3413.3130.00	T�l�phones, ports et taxes	2'000.00		2'000.00			
3413.3130.01	Installation & exploit. patinoire d�couverte	69'000.00		65'000.00			
3413.3134.00	Assurances choses	7'200.00		7'200.00			
3413.3137.00	TVA consommation eau	500.00		500.00			
3413.3137.01	TVA taxes d'assainissement	1'500.00		2'200.00			
3413.3144.00	Entretien b�timent patinoire	66'000.00	94	60'000.00			
3413.3151.00	Entretien machine � glace	7'000.00		5'000.00			
3413.3900.00	Imputations internes, carburants	200.00		150.00			
3413.3930.00	Consommation eau Patinoires	23'600.00		16'300.00			
3413.3930.01	Taxes d'assainissement Patinoires	19'600.00		28'600.00			
3413.3950.00	Amortissement Patinoires	276'000.00	94	60'000.00			

Comptes de fonctionnement		Budget	2023	Budget	2022		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus		
3413.4472.00	Locations exclusives		10'000.00		10'000.00		
3413	TOTAL PATINOIRES	931'000.00	10'000.00	640'050.00	10'000.00		
341	TOTAL SPORTS	4'564'300.00	497'000.00	4'174'300.00	487'000.00		
342	LOISIRS ET ESPACES VERTS						
3420.3010.00	Traitements Parcs&Jardins	95 1'150'000.00		1'016'000.00			
3420.3030.00	Personnel temporaire	40'000.00		40'000.00			
3420.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC	95 81'000.00		65'000.00			
3420.3052.00	Cotisations caisse de pension	100'000.00		102'000.00			
3420.3053.00	Cotisations assurance accidents	95 31'000.00		10'000.00			
3420.3054.00	Cotisations allocations familiales	28'000.00		28'000.00			
3420.3055.00	Cotisations indemnités journalières	8'000.00		7'500.00			
3420.3101.00	Végétaux, engrais et divers	52'000.00		52'500.00			
3420.3101.01	Infrastructure places de jeux et de repos	4'000.00		4'500.00			
3420.3111.00	Outillage Parcs et Jardins	8'500.00		10'000.00			
3420.3120.00	Energie Loisirs et espaces verts	52'000.00		32'600.00			
3420.3130.00	Colonies	95 40'000.00		20'000.00			
3420.3130.01	Téléphones, ports et taxes	1'600.00		1'600.00			
3420.3134.00	Assurances choses	1'200.00		1'200.00			
3420.3134.01	Assurances et taxes véhicules	6'800.00		6'800.00			
3420.3137.00	TVA consommation eau	5'400.00		4'750.00			
3420.3137.01	TVA taxes d'assainissement	6'000.00		2'250.00			
3420.3140.00	Entretien espaces verts et divers	73'000.00		78'000.00			
3420.3144.00	Entretien fontaines et pièces d'eau	16'000.00		19'000.00			
3420.3151.00	Entretien systèmes d'arrosage	9'000.00		10'000.00			
3420.3151.01	Entretien et réparations des machines et véhicules	32'500.00		31'500.00			
3420.3636.00	Ludothèque	16'000.00		16'000.00			
3420.3900.00	Imputations internes, carburants	95 26'300.00		18'500.00			
3420.3930.00	Consommation eau Loisirs et espaces verts	226'000.00		154'100.00			
3420.3930.01	Taxes d'assainissement Loisirs et espaces verts	78'300.00		29'350.00			
3420.4910.00	Facturation interne, salaires		185'000.00		155'000.00		
342	TOTAL LOISIRS ET ESPACES VERTS	2'092'600.00	185'000.00	1'761'150.00	155'000.00		
34	TOTAL SPORTS ET LOISIRS	6'656'900.00	682'000.00	5'935'450.00	642'000.00		

Comptes de fonctionnement		Budget	2023	Budget	2022		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus		
35	EGLISES ET AFFAIRES RELIGIEUSES						
350	EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE						
3500.3632.00	Subvention paroisses catholiques	95	867'000.00	940'000.00			
350	TOTAL EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE		867'000.00	940'000.00			
351	EGLISE REFORMEE EVANGELIQUE						
3510.3632.00	Subvention paroisse protestante		99'000.00	97'000.00			
351	TOTAL EGLISE REFORMEE EVANGELIQUE		99'000.00	97'000.00			
35	TOTAL EGLISES ET AFFAIRES RELIGIEUSES		966'000.00	1'037'000.00			
3	TOTAL CULTURE, SPORTS ET LOISIRS, EGLISES		11'134'300.00	1'729'500.00	10'418'750.00	1'394'500.00	

Comptes de fonctionnement		Budget	2023	Budget	2022		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus		
4	SANTE						
41	HOPITAUX, HOMES MEDICALISES						
412	HOMES MEDICALISES						
4120.3634.00	Soins en EMS (part. communale)	96	1'450'000.00	1'340'000.00			
412	TOTAL HOMES MEDICALISES		1'450'000.00	1'340'000.00			
41	TOTAL HOPITAUX, HOMES MEDICALISES		1'450'000.00	1'340'000.00			
42	SOINS AMBULATOIRES						
421	SOINS AMBULATOIRES						
4210.3100.00	Matériel de bureau, imprimés		5'000.00	5'000.00			
4210.3632.00	Participation au Centre médico-social régional	96	2'040'000.00	2'040'000.00			
421	TOTAL SOINS AMBULATOIRES		2'045'000.00	2'045'000.00			
42	TOTAL SOINS AMBULATOIRES		2'045'000.00	2'045'000.00			
43	PROMOTION DE LA SANTE						
433	SERVICE MEDICAL SCOLAIRE						
4330.3631.00	Santé scolaire		20'000.00	23'000.00			
4330.3637.00	Soins dentaires scolaires	96	490'000.00	460'000.00			
433	TOTAL SERVICE MEDICAL SCOLAIRE		510'000.00	483'000.00			
434	CONTROLE DES DENREES ALIMENTAIRES						
4340.3636.00	Contrôle des champignons		5'500.00	5'500.00			

Comptes de fonctionnement		Budget Charges	2023 Revenus	Budget Charges	2022 Revenus		
4340.4632.00	Participation contrôle des champignons		2'500.00		2'500.00		
434	TOTAL CONTROLE DES DENREES ALIMENTAIRES	5'500.00	2'500.00	5'500.00	2'500.00		
43	TOTAL PROMOTION DE LA SANTE	515'500.00	2'500.00	488'500.00	2'500.00		
49	SANTE PUBLIQUE AUTRE						
490	SANTE PUBLIQUE AUTRE						
4900.3631.00	Dispositif pré-hospitalier	190'000.00		191'000.00			
490	TOTAL SANTE PUBLIQUE AUTRE	190'000.00		191'000.00			
49	TOTAL SANTE PUBLIQUE AUTRE	190'000.00		191'000.00			
4	TOTAL SANTE	4'200'500.00	2'500.00	4'064'500.00	2'500.00		

Comptes de fonctionnement		Budget	2023	Budget	2022		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus		
5	PREVOYANCE SOCIALE						
52	INVALIDITE						
523	FOYERS POUR INVALIDES						
5230.3631.00	Institutions pour handicapés	97	2'740'000.00		2'716'000.00		
523	TOTAL FOYERS POUR INVALIDES		2'740'000.00		2'716'000.00		
52	TOTAL INVALIDITE		2'740'000.00		2'716'000.00		
53	VIEILLESSE ET SURVIVANTS						
532	PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES AVS/AI						
5320.3631.00	Financement prestations complémentaires	97	1'519'000.00		1'490'000.00		
532	TOTAL PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES AVS/AI		1'519'000.00		1'490'000.00		
53	TOTAL VIEILLESSE ET SURVIVANTS		1'519'000.00		1'490'000.00		
54	FAMILLE ET JEUNESSE						
543	AVANCE ET RECOUVREMENT PENSIONS ALIMENTAIRES						
5430.3637.00	Avances des pensions alimentaires	97	69'000.00		82'000.00		
543	TOTAL AVANCE ET RECOUVREMENT PENSIONS ALIMENTAIRE		69'000.00		82'000.00		
544	PROTECTION DE LA JEUNESSE						
5440.3130.00	Projets jeunesse	97	50'500.00		32'000.00		
5440.3636.00	Centre de loisirs et culture (ASLEC)	97	457'000.00		430'000.00		
544	TOTAL PROTECTION DE LA JEUNESSE		507'500.00		462'000.00		

Comptes de fonctionnement				Budget	2023	Budget	2022		
				Charges	Revenus	Charges	Revenus		
545	PRESTATIONS AUX FAMILLES								
5450	STRUCTURES PETITE ENFANCE								
5450.3632.00	Crèche - UAPE	97	1'923'000.00			1'800'000.00			
5450.3636.00	Association des parents d'accueil	97	90'000.00			51'000.00			
5450.3950.00	Amortissement Crèches et UAPE		542'000.00			542'000.00			
5450	TOTAL STRUCTURES PETITE ENFANCE			2'555'000.00		2'393'000.00			
5451	CURATELLE OFFICIELLE								
5451.3102.00	Imprimés, publications		7'500.00			7'500.00			
5451.3110.00	Mobilier et machines		5'500.00			4'500.00			
5451.3130.00	Gestion dossiers et administration	98	1'502'600.00			1'423'100.00			
5451.3130.01	Téléphones, ports et taxes		14'100.00			15'300.00			
5451.3631.00	Contribution curatelle éducative		310'000.00			310'000.00			
5451.4260.00	Participation des administrés			70'000.00			70'000.00		
5451.4632.00	Contribution des communes	98		240'000.00			190'000.00		
5451	TOTAL CURATELLE OFFICIELLE			1'839'700.00	310'000.00	1'760'400.00	260'000.00		
545	TOTAL PRESTATIONS AUX FAMILLES			4'394'700.00	310'000.00	4'153'400.00	260'000.00		
54	TOTAL FAMILLE ET JEUNESSE			4'971'200.00	310'000.00	4'697'400.00	260'000.00		
57	AIDE SOCIALE ET ASILE								
572	AIDE SOCIALE								
5720.3637.00	Aide sociale	97	1'808'000.00			1'698'000.00			
572	TOTAL AIDE SOCIALE			1'808'000.00		1'698'000.00			

Comptes de fonctionnement			Budget Charges	2023 Revenus	Budget Charges	2022 Revenus		
574	FONDS CANTONAL POUR L'EMPLOI							
5740.3631.00	Fonds cantonal pour l'emploi	97	192'000.00		262'000.00			
574	TOTAL FONDS CANTONAL POUR L'EMPLOI		192'000.00		262'000.00			
579	ASSISTANCE AUTRE							
5790.3636.00	Subsides aux institutions sociales		47'000.00		47'000.00			
5790.3636.01	Job-Transit Services		65'000.00		65'000.00			
579	TOTAL ASSISTANCE AUTRE		112'000.00		112'000.00			
57	TOTAL AIDE SOCIALE ET ASILE		2'112'000.00		2'072'000.00			
59	AUTRE PREVOYANCE SOCIALE							
593	ACTIONS D'ENTRAIDE ETRANGER							
5930.3636.00	Actions précises Tiers monde		10'000.00		10'000.00			
593	TOTAL ACTIONS D'ENTRAIDE ETRANGER		10'000.00		10'000.00			
59	TOTAL AUTRE PREVOYANCE SOCIALE		10'000.00		10'000.00			
5	TOTAL PREVOYANCE SOCIALE		11'352'200.00	310'000.00	10'985'400.00	260'000.00		

Comptes de fonctionnement				Budget	2023	Budget	2022		
				Charges	Revenus	Charges	Revenus		
6	TRANSPORTS ET TELECOMMUNICATIONS								
61	CIRCULATION ROUTIERE								
613	ROUTES CANTONALES								
6130.3631.00	Participation entretien routes cantonales	99		815'000.00		650'000.00			
6130.3631.01	RC Construction T9	99				50'000.00			
6130.3631.03	RC construction Région Sierre	99				500'000.00			
6130.3631.04	Travaux de balisage			15'000.00		15'000.00			
613	TOTAL ROUTES CANTONALES			830'000.00		1'215'000.00			
615	ROUTES COMMUNALES								
6150	VOIRIE ET ROUTES COMMUNALES								
6150.3010.00	Traitements Travaux publics	99		3'666'000.00		3'385'000.00			
6150.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC	99		247'000.00		219'000.00			
6150.3052.00	Cotisations caisse de pension	99		330'000.00		349'000.00			
6150.3053.00	Cotisations assurance accidents			34'400.00		34'400.00			
6150.3054.00	Cotisations allocations familiales			102'000.00		94'400.00			
6150.3055.00	Cotisations indemnités journalières			26'000.00		24'000.00			
6150.3101.00	Fournitures de signalisation			44'000.00		44'000.00			
6150.3101.01	Fournitures diverses	99		37'000.00		32'000.00			
6150.3101.02	Matériaux pour entretien routier			30'000.00		25'000.00			
6150.3101.03	Matériel et produits pour service hivernal	99		40'000.00		20'000.00			
6150.3101.04	Carburants	100		252'200.00		169'000.00			
6150.3101.05	Matériaux pour entretien des véhicules			80'000.00		80'000.00			
6150.3111.00	Outillage et équipement			35'000.00		31'500.00			
6150.3120.00	Energie Voirie	100		57'600.00		34'700.00			
6150.3130.00	Divers aménagements urbains			15'000.00		15'000.00			
6150.3130.01	Mise à jour des plans et polygonation			2'500.00		2'500.00			
6150.3130.02	Prestations de mobilité douce	100		48'000.00		52'600.00			
6150.3130.03	Travaux en régie			45'000.00		45'000.00			
6150.3131.00	Etudes et divers	100		100'000.00		100'000.00			
6150.3134.00	Assurances			20'800.00		20'800.00			
6150.3137.00	TVA consommation eau			100.00		50.00			
6150.3137.01	TVA taxes d'assainissement			4'200.00					
6150.3137.02	Taxes véhicules			24'000.00		19'000.00			
6150.3141.00	Entretien des routes urbaines			350'000.00		375'000.00			

Comptes de fonctionnement		Budget	2023	Budget	2022		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus		
6150.3141.01	Entretien chemins agric. et sentiers			5'000.00			
6150.3141.02	Déneigement	100		75'000.00			
6150.3141.03	Balayage mécanique			60'000.00			
6150.3141.04	Entretien signalisation lumineuse	100		11'000.00			
6150.3151.00	Entretien et réparations ordinaires	100		40'000.00			
6150.3170.00	Frais de déplacements			10'000.00			
6150.3930.00	Consommation eau Voirie			4'800.00			
6150.3930.01	Taxes d'assainissement Voirie			54'700.00			
6150.4240.00	Prestations pour tiers	100			115'000.00		74'500.00
6150.4240.01	Taxes d'utilisation du domaine public				25'000.00		25'000.00
6150.4250.00	Revente carburant et divers	100			64'100.00		43'000.00
6150.4260.00	Remboursement et récupération des salaires				45'000.00		45'000.00
6150.4470.00	Redevances utilisation gare routière				61'000.00		61'000.00
6150.4631.00	Subventions cantonales				10'000.00		20'000.00
6150.4900.00	Refacturation interne carburant	100			49'100.00		36'900.00
6150.4910.00	Facturation interne, salaires	101			1'870'000.00		1'925'500.00
6150	TOTAL VOIRIE ET ROUTES COMMUNALES			5'851'300.00	2'239'200.00	5'360'050.00	2'230'900.00
6151	ECLAIRAGE PUBLIC						
6151.3120.00	Energie Eclairage public			180'000.00		163'000.00	
6151.3141.00	Entretien et installation éclairage public	102		510'000.00		487'000.00	
6151	TOTAL ECLAIRAGE PUBLIC			690'000.00		650'000.00	
615	TOTAL ROUTES COMMUNALES			6'541'300.00	2'239'200.00	6'010'050.00	2'230'900.00
616	PARKINGS						
6160.3100.00	Matériel de bureau, imprimés			4'300.00		4'800.00	
6160.3120.00	Energie Parkings			82'000.00		70'600.00	
6160.3130.00	Transport de fonds			13'000.00		13'000.00	
6160.3137.00	TVA taxes d'assainissement			1'200.00		7'400.00	
6160.3151.00	Entretien parcomètres et divers			110'000.00		110'000.00	
6160.3510.00	Attribution au fonds pour places de parc			5'000.00		5'000.00	
6160.3612.00	Frais de gestion et administration			130'000.00		123'000.00	
6160.3930.00	Taxes d'assainissement Parkings			15'900.00		96'250.00	
6160.4200.00	Taxes compensatoires places de parc				5'000.00		5'000.00
6160.4240.00	Parkings non soumis à TVA				750'000.00		750'000.00

Comptes de fonctionnement		Budget	2023	Budget	2022		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus		
6160.4240.01	Parkings couverts (TVA)		700'000.00		700'000.00		
6160.4240.02	Parkings non couverts (TVA)		55'000.00		25'000.00		
616	TOTAL PARKINGS	361'400.00	1'510'000.00	430'050.00	1'480'000.00		
61	TOTAL CIRCULATION ROUTIERE	7'732'700.00	3'749'200.00	7'655'100.00	3'710'900.00		
62	TRANSPORTS PUBLICS						
622	TRAFIC REGIONAL						
6220.3631.00	Participation transports publics régionaux	475'000.00		430'000.00			
622	TOTAL TRAFIC REGIONAL	475'000.00		430'000.00			
623	TRAFIC D'AGGLOMERATION						
6230.3102.00	Billets, horaires, divers	12'000.00		21'000.00			
6230.3130.00	Frais administratifs et de contrôle	15'000.00		15'000.00			
6230.3130.01	Transports publics, Bus sierrois	1'973'000.00		1'855'000.00			
6230.3143.00	Places d'arrêts et abris	3'000.00		3'000.00			
6230.3910.00	Salaires	75'000.00		110'000.00			
6230.4240.00	Abonnements, tickets		285'000.00		300'000.00		
6230.4470.00	Publicité Bus sierrois		26'000.00		26'000.00		
6230.4631.00	Subventions transports publics		510'000.00		500'000.00		
6230.4632.00	Participation communes desservies		70'000.00		70'000.00		
6230.4910.00	Participation des écoles		59'000.00		51'500.00		
623	TOTAL TRAFIC D'AGGLOMERATION	2'078'000.00	950'000.00	2'004'000.00	947'500.00		
629	AUTRES TRANSPORTS PUBLICS						
6290.3130.00	Gestion centrale taxis	1'500.00		1'500.00			

Comptes de fonctionnement		Budget Charges	2023 Revenus	Budget Charges	2022 Revenus		
6290.4120.00	Emoluments taxis sierrois		6'000.00		5'000.00		
629	TOTAL AUTRES TRANSPORTS PUBLICS	1'500.00	6'000.00	1'500.00	5'000.00		
62	TOTAL TRANSPORTS PUBLICS	2'554'500.00	956'000.00	2'435'500.00	952'500.00		
6	TOTAL TRANSPORTS ET TELECOMMUNICATIONS	10'287'200.00	4'705'200.00	10'090'600.00	4'663'400.00		

Comptes de fonctionnement		Budget	2023	Budget	2022		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus		
7	PROTECTION ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT TERRITOI						
710	APPROVISIONNEMENT EN EAU						
7100.3120.00	Achats d'eau		103'700.00	104'800.00			
7100.3120.01	Energie de pompage	104	274'900.00	175'500.00			
7100.3130.00	Frais de gestion et administration		216'300.00	234'000.00			
7100.3130.01	Surveillance, contrôle, analyse		165'600.00	175'200.00			
7100.3130.02	Cotisations et divers	104	7'200.00				
7100.3134.00	Assurances	104	4'900.00	9'700.00			
7100.3143.00	Exploitation, entretien et réparation	104	582'900.00	541'900.00			
7100.3300.30	Amortissement réseau d'eau	104	1'233'000.00	1'200'000.00			
7100.3510.00	Attribution au fonds	104	316'500.00				
7100.3940.00	Intérêts réseau d'eau		212'000.00	194'400.00			
7100.4250.00	Ventes d'eau	105			1'900'000.00		
7100.4510.00	Prélèvement déficit sur le fonds	104			473'600.00		
7100.4930.00	Eau livrée à la commune	105			261'900.00		
			377'000.00				
710	TOTAL APPROVISIONNEMENT EN EAU		3'117'000.00	2'635'500.00	2'635'500.00		
720	TRAITEMENT DES EAUX USEES						
7200.3120.00	Energie Environnement		7'700.00	6'000.00			
7200.3130.00	Protection de la nappe		9'500.00	9'500.00			
7200.3130.01	Frais administratifs Oiken		45'000.00	45'000.00			
7200.3131.00	Etudes et sondages	105	35'000.00	30'000.00			
7200.3143.00	Entretien collecteurs		80'000.00	80'000.00			
7200.3143.01	Curage bouches et sacs d'eau		80'000.00	75'000.00			
7200.3181.00	Pertes sur taxes		3'000.00	3'000.00			
7200.3300.30	Amortissement collecteurs	105	75'000.00	55'000.00			
7200.3632.00	STEP de Noës	105	1'850'000.00	1'650'000.00			
7200.3632.01	STEP de Granges	105	368'000.00	288'000.00			
7200.3910.00	Salaires	105	275'000.00	262'500.00			
7200.3930.00	Consommation eau Environnement		26'600.00	20'400.00			
7200.4240.00	Taxes de quantité				1'020'000.00		
7200.4240.01	Taxes de base				982'500.00		
7200.4240.02	Taxes de pompages			10'000.00	14'000.00		
7200.4240.03	Taxes communes voisines			39'000.00	39'000.00		
7200.4510.00	Prélèvement déficit sur le fonds	105		684'100.00	314'600.00		
7200.4930.00	Imputations internes, Taxes d'épuration eaux			137'700.00	147'300.00		

Comptes de fonctionnement		Budget	2023	Budget	2022		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus		
7200.4940.00	Intérêts épuration des eaux		2'000.00		7'000.00		
720	TOTAL TRAITEMENT DES EAUX USEES	2'854'800.00	2'854'800.00	2'524'400.00	2'524'400.00		
730	GESTION DES DECHETS						
7300.3101.00	Carburants	106 70'500.00		49'500.00			
7300.3130.00	Information et surveillance			5'000.00			
7300.3130.02	Bacs à verre			12'000.00			
7300.3130.03	Déchets verts	106		200'000.00			
7300.3130.04	Décharge matériaux inertes		2'000.00	2'500.00			
7300.3130.05	Récupération papier	106		40'000.00			
7300.3130.06	Déchetteries	106	530'000.00	400'000.00			
7300.3130.07	Déchets spéciaux		13'000.00	14'500.00			
7300.3130.08	Déchets alimentaires	106	110'000.00	120'000.00			
7300.3134.00	Assurances		5'500.00	5'500.00			
7300.3137.00	Taxes véhicules		22'000.00	22'000.00			
7300.3151.00	Entretien véhicules	106	45'000.00	32'500.00			
7300.3151.01	Entretien écopoints	106	40'000.00	35'000.00			
7300.3181.00	Pertes sur taxes ordures		3'000.00	10'000.00			
7300.3300.30	Amortissement infrastructures déchets	106	489'000.00	380'000.00			
7300.3632.00	Déchets incinérables		570'000.00	570'000.00			
7300.3900.00	Frais annexes de véhicules		9'000.00	9'000.00			
7300.3910.00	Salaires	106	935'000.00	995'000.00			
7300.3940.00	Intérêts élimination des ordures		30'000.00	42'000.00			
7300.4240.00	Taxes de quantité			1'235'000.00	1'215'000.00		
7300.4240.01	Taxes de base			1'265'000.00	1'240'000.00		
7300.4240.02	Participations diverses		90'000.00		80'000.00		
7300.4270.00	Amendes		25'000.00		25'000.00		
7300.4510.00	Prélèvement déficit sur le fonds	107		100'000.00	223'250.00		
7300.4930.00	Imputations internes, Taxes ordures			173'000.00	161'250.00		
730	TOTAL GESTION DES DECHETS	2'888'000.00	2'888'000.00	2'944'500.00	2'944'500.00		
741	COURS D'EAU						
7410.3142.00	Torrents, bisses, canaux		49'000.00	55'000.00			
7410.3142.01	Rhône entretien berges et lit majeur		65'000.00	65'000.00			
7410.3142.02	Plans d'eaux, entretien et aménagement		14'000.00	9'500.00			
7410.3632.00	Participation bisse du Zittoret		1'000.00	1'000.00			
7410.3632.01	Participation bisse de Planige		8'500.00	8'500.00			

Comptes de fonctionnement			Budget	2023	Budget	2022		
			Charges	Revenus	Charges	Revenus		
7410.3632.02	Réseaux d'irrigation	107	7'500.00					
7410.3910.00	Salaires	107	490'000.00		465'000.00			
7410.4631.00	Subventions cantonales			245'000.00		262'000.00		
7410.4632.00	Participation bisse de Planige			1'000.00		1'000.00		
741	TOTAL COURS D'EAU		635'000.00	246'000.00	604'000.00	263'000.00		
745	DANGERS NATURELS							
7450.3130.00	Prévention des dangers naturels	107	3'000.00		20'000.00			
745	TOTAL DANGERS NATURELS		3'000.00		20'000.00			
750	PROTECTION DES ESPECES ET DU PAYSAGE							
7500	PROTECTION DES ESPECES ET DU PAYSAGE							
7500.3130.00	Mesures nature et paysage	107	50'000.00					
7500.3634.00	Parc de Finges		42'000.00		42'000.00			
7500	TOTAL PROTECTION DES ESPECES ET DU PAYSAGE		92'000.00		42'000.00			
7501	DECHARGE DE MATERIAUX							
7501.3130.00	Remblayage	108			70'000.00			
7501.4631.00	Subventions renaturation					100'000.00		
7501	TOTAL DECHARGE DE MATERIAUX				70'000.00	100'000.00		
750	TOTAL PROTECTION DES ESPECES ET DU PAYSAGE		92'000.00		112'000.00	100'000.00		
769	LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT							
7690.3130.00	Mesures d'économie d'énergie	108	77'500.00		40'000.00			
7690.3132.00	Analyse des nuisances		1'000.00		1'000.00			
7690.3132.01	Surveillance et assainissement	108	422'500.00		432'500.00			
7690.3634.00	Dotation fonds Energie et Climat	108	1'000'000.00					
7690.3637.00	Subventions énergies renouvelables	108	350'000.00		185'000.00			
7690.4630.00	Subventions Confédération	108		37'500.00				

Comptes de fonctionnement			Budget	2023	Budget	2022		
			Charges	Revenus	Charges	Revenus		
7690.4634.00	Autres subventions environnementales	108		165'000.00				
769	TOTAL LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT		1'851'000.00	202'500.00	658'500.00			
771	CIMETIERES							
7710.3030.00	Personnel temporaire		14'000.00		12'500.00			
7710.3101.00	Fournitures et matériel				2'500.00			
7710.3120.00	Energie Cimetières		14'600.00		11'300.00			
7710.3130.00	Creusement des tombes et crémation		77'500.00		77'500.00			
7710.3134.00	Assurances choses		2'300.00		2'300.00			
7710.3137.00	TVA consommation eau		300.00		300.00			
7710.3137.01	TVA taxes d'assainissement		100.00					
7710.3143.00	Entretien cimetières		14'000.00		14'000.00			
7710.3910.00	Salaires	109	280'000.00		248'000.00			
7710.3930.00	Consommation eau Cimetières		14'000.00		12'300.00			
7710.3930.01	Taxes d'assainissement Cimetières		1'100.00					
7710.4240.00	Entretien des tombes			54'000.00		60'000.00		
7710.4470.00	Concessions, inhumations			75'000.00		70'000.00		
7710.4472.00	Location centre funéraire			9'500.00		9'500.00		
771	TOTAL CIMETIERES		417'900.00	138'500.00	380'700.00	139'500.00		
790	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE							
7900.3131.00	Etudes diverses		5'000.00		5'000.00			
7900.3632.00	Agglo Valais Central		51'000.00		50'000.00			
7900.3632.01	Participation Région Valais Romand		51'000.00		51'000.00			
790	TOTAL AMENAGEMENT DU TERRITOIRE		107'000.00		106'000.00			
7	TOTAL PROTECTION ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT T		11'965'700.00	9'446'800.00	9'985'600.00	8'606'900.00		

Comptes de fonctionnement		Budget	2023	Budget	2022		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus		
8	ECONOMIE PUBLIQUE						
814	AGRICULTURE						
8140.3130.00	Office de la culture des champs	1'000.00		1'000.00			
8140.3130.02	Police sanitaire du bétail	500.00		500.00			
8140.3611.00	Redevances agricoles	5'000.00		4'000.00			
8140.3632.00	Viticulture	5'900.00		5'900.00			
814	TOTAL AGRICULTURE	12'400.00		11'400.00			
820	SYLVICULTURE						
8200.3632.00	Participation triage forestier	50'000.00		48'000.00			
820	TOTAL SYLVICULTURE	50'000.00		48'000.00			
840	TOURISME						
8400.3634.00	Politique touristique	498'000.00		493'000.00			
840	TOTAL TOURISME	498'000.00		493'000.00			
850	INDUSTRIE, ARTISANAT, COMMERCE						
8500.3130.00	Promotion économique	175'800.00		85'000.00			
8500.3634.01	Soutien à Technoark	180'000.00		180'000.00			
8500.3635.00	Soutien Vinea (vini-viticulture)	124'000.00		124'000.00			
8500.3635.01	Soutien entreprises - réduction DSDP	167'700.00		44'000.00			
850	TOTAL INDUSTRIE, ARTISANAT, COMMERCE	647'500.00		433'000.00			
871	ELECTRICITE						
8710.3120.00	Frais d'exploitation des aménagements de prod.	6'538'300.00		6'486'600.00			
8710.3130.00	Frais de gestion du portefeuille électrique	152'000.00		152'000.00			
8710.3612.00	Frais énergie restitution FM Gougra SA	211'000.00		208'000.00			
8710.4250.00	Recettes d'aménagements de production		13'785'600.00		8'515'100.00		
8710.4260.00	Honoraires administrateurs FM		13'000.00		13'000.00		
8710.4451.00	Energie restitution FM Gougra SA		740'900.00		657'200.00		
8710.4451.01	Dividende FM Gougra SA		204'300.00		204'300.00		

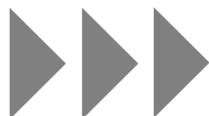
Comptes de fonctionnement		Budget Charges	2023 Revenus	Budget Charges	2022 Revenus		
8710.4451.02	Dividende FM Mattmark SA		162'500.00		162'500.00		
8710.4451.03	Dividende FM Lizerne et Morges SA		55'000.00		53'500.00		
8710.4451.04	Dividende Akeb, Bugey		18'400.00		21'000.00		
8710.4451.05	Dividende FM valaisannes SA		19'900.00		19'900.00		
8710.4451.06	Dividende Sogaval SA		1'600'000.00		1'600'000.00		
8710.4451.07	Dividende Oiken		450'000.00		480'000.00		
871	TOTAL ELECTRICITE	6'901'300.00	17'049'600.00	6'846'600.00	11'726'500.00		
8	TOTAL ECONOMIE PUBLIQUE	8'109'200.00	17'049'600.00	7'832'000.00	11'726'500.00		

Comptes de fonctionnement		Budget	2023	Budget	2022		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus		
9	FINANCES ET IMPOTS						
91	IMPOTS						
910	IMPOTS PERSONNES PHYSIQUES						
9100.3181.00	Pertes fiscales	900'000.00		950'000.00			
9100.3181.01	Remises d'impôts	25'000.00		25'000.00			
9100.3601.00	Rétrocessions d'impôts	10'000.00		10'000.00			
9100.3602.00	Impôt sur immeubles bâtis (art.188 LF)	375'000.00		370'000.00			
9100.3612.00	Frais de gestion et administration	16'000.00		14'000.00			
9100.4000.00	Impôt sur le revenu		30'700'000.00		30'050'000.00		
9100.4000.01	Impôt sur les bénéfiques de liquidation		60'000.00		60'000.00		
9100.4001.00	Impôt sur la fortune		5'200'000.00		4'830'000.00		
9100.4002.00	Impôt prélevé à la source		1'850'000.00		1'850'000.00		
9100.4008.00	Impôt personnel		260'000.00		255'000.00		
9100.4009.00	Impôt global		130'000.00		120'000.00		
9100.4021.00	Impôt foncier (yc forains)		1'460'000.00		1'450'000.00		
9100.4022.00	Impôt prest capital prévoyance prof		850'000.00		780'000.00		
9100.4022.02	Impôt sur les gains de loterie		15'000.00		20'000.00		
9100.4022.03	Impôt sur gains immobiliers		465'000.00		450'000.00		
9100.4023.00	Droits de mutations		900'000.00		760'000.00		
9100.4024.00	Impôt sur successions et donations		450'000.00		485'000.00		
9100.4033.00	Impôt sur les chiens		160'000.00		140'000.00		
9100.4270.00	Amendes fiscales		15'000.00		20'000.00		
9100.4602.00	Impôt sur immeubles bâtis (art. 188 LF)		525'000.00		520'000.00		
910	TOTAL IMPOTS PERSONNES PHYSIQUES	1'326'000.00	43'040'000.00	1'369'000.00	41'790'000.00		
911	IMPOTS PERSONNES MORALES						
9110.3181.00	Pertes fiscales	50'000.00		50'000.00			
9110.4010.00	Impôt sur le bénéfice		3'900'000.00		4'900'000.00		
9110.4010.01	Impôt minimum		220'000.00		220'000.00		
9110.4011.00	Impôt sur le capital		2'650'000.00		2'500'000.00		
9110.4021.00	Impôt foncier		1'850'000.00		1'650'000.00		

Comptes de fonctionnement		Budget	2023	Budget	2022		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus		
9110.4270.00	Amendes fiscales		1'000.00		1'000.00		
911	TOTAL IMPOTS PERSONNES MORALES	50'000.00	8'621'000.00	50'000.00	9'271'000.00		
91	TOTAL IMPOTS	1'376'000.00	51'661'000.00	1'419'000.00	51'061'000.00		
93	PEREQUATION FINANCIERE						
930	PEREQUATION FINANCIERE						
9300.4621.10	Péréquation financière		491'500.00		365'000.00		
930	TOTAL PEREQUATION FINANCIERE		491'500.00		365'000.00		
93	TOTAL PEREQUATION FINANCIERE		491'500.00		365'000.00		
95	PART AUX RECETTES AUTRES						
950	QUOTES-PARTS						
9500.4120.00	Redevances hydrauliques		10'000.00		10'000.00		
9500.4120.01	Taxe utilisat. du domaine public, Electricité		970'000.00		817'000.00		
9500.4120.02	Taxe utilisat. du domaine public, Gaz + Chaleur		360'000.00		381'000.00		
950	TOTAL QUOTES-PARTS		1'340'000.00		1'208'000.00		
95	TOTAL PART AUX RECETTES AUTRES		1'340'000.00		1'208'000.00		
96	ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE						
961	INTERETS						
9610.3401.00	Intérêts sur c/c et divers	10'000.00		10'000.00			
9610.3406.00	Intérêt emprunt à long terme	775'000.00		645'000.00			
9610.3499.00	Intérêts rémunérateurs	1'000.00		1'000.00			
9610.3940.01	Intérêts épuration des eaux	2'000.00		7'000.00			
9610.4401.00	Intérêts de retard et frais récupérés		330'000.00		330'000.00		
9610.4402.00	Intérêts créanciers et divers		15'000.00		15'000.00		

Comptes de fonctionnement		Budget	2023	Budget	2022		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus		
9610.4940.01	Intérêts élimination des ordures		30'000.00		42'000.00		
9610.4940.02	Intérêts réseau d'eau		212'000.00		194'400.00		
961	TOTAL INTERETS	788'000.00	587'000.00	663'000.00	581'400.00		
963	IMMEUBLES ET TITRES DU PATRIMOINE FINANCIER						
9630	BATIMENTS ITAGNE						
9630.3439.00	Energie Immeuble Itagne	33'800.00		22'000.00			
9630.3439.01	Frais de gestion et administration	13'900.00		16'100.00			
9630.3439.02	Assurances choses	3'200.00		2'000.00			
9630.3439.03	Entretien bâtiments Itagne	28'400.00		30'900.00			
9630.3930.00	Consommation eau Immeuble Itagne	200.00		100.00			
9630.4430.00	Loyers bâtiment administratif		176'800.00		176'800.00		
9630.4430.01	Loyers bâtiment technique		175'800.00		243'050.00		
9630.4430.02	Loyers aire de stockage		78'000.00		78'000.00		
9630	TOTAL BATIMENTS ITAGNE	79'500.00	430'600.00	71'100.00	497'850.00		
9631	AUTRES BATIMENTS & TITRES DU PATRIMOINE FINANCIER						
9631.3431.00	Entretien bâtiments du patrimoine financier	465'000.00		80'000.00			
9631.3439.00	Energie bâtiments loués	7'400.00		6'200.00			
9631.3439.01	Entretien des domaines municipaux	3'000.00		3'000.00			
9631.3439.02	Impôts, taxes et charges de copropriétés	30'000.00		30'000.00			
9631.3439.03	Matériel et mobilier bâtiments loués	5'000.00		8'000.00			
9631.3439.04	Frais d'actes	15'000.00		15'000.00			
9631.3439.05	Assurances choses	26'600.00		26'600.00			
9631.3439.07	TVA taxes d'assainissement	2'200.00		1'900.00			
9631.3440.00	Rééval. immob corporelles patrimoine financier			100'000.00			
9631.3930.00	Consommation eau bâtiments loués	3'000.00		3'600.00			
9631.3930.01	Taxes d'assainissement bâtiments loués	28'000.00		25'100.00			
9631.4260.00	Remboursements et participations de tiers		365'000.00				
9631.4430.00	Locations et DSDP		2'059'200.00		1'996'500.00		
9631	TOTAL AUTRES BATIMENTS & TITRES DU PATRIMOINE FINA	585'200.00	2'424'200.00	299'400.00	1'996'500.00		
963	TOTAL IMMEUBLES ET TITRES DU PATRIMOINE FINANCIER	664'700.00	2'854'800.00	370'500.00	2'494'350.00		

Comptes de fonctionnement		Budget	2023	Budget	2022		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus		
969	PATRIMOINE FINANCIER AUTRE						
9690.4419.00	Rachats ADB Impôts pers. physiques		190'000.00		150'000.00		
9690.4419.01	Rachats ADB Autres impôts		10'000.00		10'000.00		
969	TOTAL PATRIMOINE FINANCIER AUTRE		200'000.00		160'000.00		
96	TOTAL ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE	1'452'700.00	3'641'800.00	1'033'500.00	3'235'750.00		
99	POSTES NON VENTILABLES						
990	AMORTISSEMENT DU PATRIM. ADMINISTRATIF						
9900.3300.10	Amortissement, Routes et voies de communication	114	1'224'000.00	800'000.00			
9900.3300.20	Amortissement, Aménagement des eaux	114	33'000.00	20'000.00			
9900.3300.30	Amortissement, Autres ouvrages de génie civil	114	855'000.00	2'000'000.00			
9900.3300.40	Amortissement, Terrains bâtis	114	6'457'000.00	5'360'000.00			
9900.3300.60	Amortissement, Biens mobiliers	114	1'190'000.00	1'140'000.00			
9900.3320.90	Amortissement, Autres immob. incorporelles	114	135'000.00	20'000.00			
9900.3660.20	Amortissement Subv. d'investissement	114	585'000.00	460'000.00			
9900.4950.00	Amortissement Autres bâtiments culturels	114			290'000.00		
9900.4950.01	Amortissement Espace cult. des Marais		69'000.00		75'000.00		
9900.4950.02	Amortissement Théâtre les Halles		68'000.00		75'000.00		
9900.4950.03	Amortissement Infrastructures sportives	114	931'000.00		1'000'000.00		
9900.4950.04	Amortissement Piscine de Guillamo		309'000.00		315'000.00		
9900.4950.05	Amortissement Bains de Géronde	114	734'000.00		780'000.00		
9900.4950.06	Amortissement Patinoires	114	276'000.00		60'000.00		
9900.4950.07	Amortissement Crèches et UAPE		542'000.00		542'000.00		
990	TOTAL AMORTISSEMENT DU PATRIM. ADMINISTRATIF	10'479'000.00	3'190'000.00	9'800'000.00	3'137'000.00		
99	TOTAL POSTES NON VENTILABLES	10'479'000.00	3'190'000.00	9'800'000.00	3'137'000.00		
9	TOTAL FINANCES ET IMPOTS	13'307'700.00	60'324'300.00	12'252'500.00	59'006'750.00		
	Total compte de fonctionnement	99'093'200.00	98'113'600.00	95'129'050.00	90'708'100.00		
	Excédent de revenus ou de charges		979'600.00		4'420'950.00		



Budget 2023
de la ville de Sierre

Comptes des investissements détaillés

Comptes d'investissement		Budget	2023	Budget	2022		
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes		
0	ADMINISTRATION GENERALE						
02	SERVICES GENERAUX						
022	SERVICES TRANSVERSAUX						
0221	INFORMATIQUE						
0221.5060.00	Equipements électroniques et informatiques	80		49'100.00			
0221	TOTAL INFORMATIQUE			49'100.00			
022	TOTAL SERVICES TRANSVERSAUX			49'100.00			
029	IMMEUBLES ADMINISTRATIFS						
0290	HOTEL DE VILLE						
0290.5040.00	Réfection des bâtiments	81	745'000.00	725'000.00			
0290	TOTAL HOTEL DE VILLE		745'000.00	725'000.00			
0291	DIVERS BATIMENTS ADMINISTRATIFS						
0291.5000.00	Achats de terrains			300'000.00			
0291.5040.01	Réfection bâtiments municipaux	82	775'500.00	322'000.00			
0291.5040.02	Réfection bâtiments Itagne			100'000.00			
0291.6310.00	Subventions bâtiments	82		48'000.00			
0291	TOTAL DIVERS BATIMENTS ADMINISTRATIFS		775'500.00	48'000.00	722'000.00		
029	TOTAL IMMEUBLES ADMINISTRATIFS		1'520'500.00	48'000.00	1'447'000.00		
02	TOTAL SERVICES GENERAUX		1'520'500.00	48'000.00	1'496'100.00		
0	TOTAL ADMINISTRATION GENERALE		1'520'500.00	48'000.00	1'496'100.00		

Comptes d'investissement		Budget	2023	Budget	2022		
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes		
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS , DEFENSE						
15	SERVICE DU FEU						
150	SERVICE DU FEU						
1500.5030.00	Installation hydrants	50'000.00		45'000.00			
1500.5060.00	Véhicules	108'000.00		106'000.00			
1500.5060.01	Equipements	290'900.00		174'900.00			
		85					
150	TOTAL SERVICE DU FEU	448'900.00		325'900.00			
15	TOTAL SERVICE DU FEU	448'900.00		325'900.00			
16	DEFENSE						
162	DEFENSE CIVILE						
1621	ABRIS PUBLICS						
1621.5040.00	Réfection abris PC	76'000.00					
		86					
1621	TOTAL ABRIS PUBLICS	76'000.00					
162	TOTAL DEFENSE CIVILE	76'000.00					
16	TOTAL DEFENSE	76'000.00					
1	TOTAL ORDRE ET SECURITE PUBLICS , DEFENSE	524'900.00		325'900.00			

Comptes d'investissement		Budget	2023	Budget	2022		
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes		
2	FORMATION						
21	SCOLARITE OBLIGATOIRE						
212	ECOLES PRIMAIRES						
2120.5060.00	Equipement informatique	87	62'500.00	40'000.00			
2120.6310.00	Subvention équipement informatique	87	18'500.00		12'000.00		
212	TOTAL ECOLES PRIMAIRES		62'500.00	40'000.00	12'000.00		
213	CYCLES D'ORIENTATION						
2130.5060.00	Equipement informatique	88	108'000.00	88'000.00			
2130.6310.00	Subvention équipement informatique	88	10'000.00		9'000.00		
213	TOTAL CYCLES D'ORIENTATION		108'000.00	88'000.00	9'000.00		
217	BATIMENTS SCOLAIRES						
2171	BATIMENTS ECOLES PRIMAIRES						
2171.5040.00	Réfection des bâtiments	89	76'000.00	61'000.00			
2171.5040.02	Ecole de Granges	89	450'000.00	50'000.00			
2171.5040.03	Centre scolaire de Borzuat	89	4'500'000.00	700'000.00			
2171.6310.00	Subventions bâtiments	89	609'000.00		70'000.00		
2171	TOTAL BATIMENTS ECOLES PRIMAIRES		5'026'000.00	811'000.00	70'000.00		
2172	BATIMENTS CYCLES D'ORIENTATION						
2172.5040.00	Réfection des bâtiments			300'000.00			
2172.5040.01	Réfection CO Goubing	89	250'000.00				
2172.5040.02	Réfection CO Liddes	89	450'000.00				

Comptes d'investissement			Budget	2023	Budget	2022		
			Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes		
2172.6310.00	Subventions bâtiments	90		10'000.00		35'000.00		
2172	TOTAL BATIMENTS CYCLES D'ORIENTATION		700'000.00	10'000.00	300'000.00	35'000.00		
217	TOTAL BATIMENTS SCOLAIRES		5'726'000.00	619'000.00	1'111'000.00	105'000.00		
21	TOTAL SCOLARITE OBLIGATOIRE		5'896'500.00	647'500.00	1'239'000.00	126'000.00		
2	TOTAL FORMATION		5'896'500.00	647'500.00	1'239'000.00	126'000.00		

Comptes d'investissement		Budget	2023	Budget	2022		
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes		
3	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS, EGLISES						
34	SPORTS ET LOISIRS						
341	SPORTS						
3410	SPORTS						
3410.5010.00	Centre sportif Ecosia	93	334'000.00				
3410.5560.00	Ski-club Sierre	93		150'000.00			
3410.6310.00	Subventions bâtiments				40'000.00		
3410	TOTAL SPORTS		334'000.00	150'000.00	40'000.00		
3411	PISCINE DE GUILLAMO						
3411.5040.00	Piscine de Guillamo, réfection		250'000.00	250'000.00			
3411	TOTAL PISCINE DE GUILLAMO		250'000.00	250'000.00			
3412	BAINS DE GERONDE						
3412.5040.00	Bains de Géronde	94	161'000.00				
3412	TOTAL BAINS DE GERONDE		161'000.00				
3413	PATINOIRES						
3413.5040.00	Patinoires	94	1'243'500.00	627'000.00			
3413	TOTAL PATINOIRES		1'243'500.00	627'000.00			
341	TOTAL SPORTS		1'988'500.00	1'027'000.00	40'000.00		
342	LOISIRS ET ESPACES VERTS						
3420.5040.01	Constructions places de jeux	95	160'000.00	150'000.00			
3420.5060.00	Remplacement véhicules	95	82'500.00	65'000.00			

Comptes d'investissement		Budget Dépenses	2023 Recettes	Budget Dépenses	2022 Recettes		
3420.5060.01	Machines parcs et jardins			50'000.00			
342	TOTAL LOISIRS ET ESPACES VERTS	242'500.00		265'000.00			
34	TOTAL SPORTS ET LOISIRS	2'231'000.00		1'292'000.00	40'000.00		
3	TOTAL CULTURE, SPORTS ET LOISIRS, EGLISES	2'231'000.00		1'292'000.00	40'000.00		

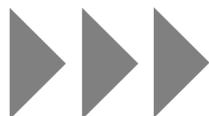
Comptes d'investissement				Budget	2023	Budget	2022		
				Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes		
6	TRANSPORTS ET TELECOMMUNICATIONS								
61	CIRCULATION ROUTIERE								
613	ROUTES CANTONALES								
6130.5610.00	Participation constr. routes cantonales	99		650'000.00					
613	TOTAL ROUTES CANTONALES			650'000.00					
615	ROUTES COMMUNALES								
6150	VOIRIE ET ROUTES COMMUNALES								
6150.5010.00	Divers aménagements de routes	101		2'130'000.00		1'200'000.00			
6150.5010.03	Centre-ville, secteur avenue de la Gare	101		100'000.00		825'000.00			
6150.5010.04	Pont de Beaulieu, assainissement	101		50'000.00		50'000.00			
6150.5010.07	Centre-ville, secteur Hôtel de Ville	101		80'000.00		100'000.00			
6150.5010.10	Centre-ville, connexion Ouest	101		100'000.00		50'000.00			
6150.5010.11	Aménagements mobilité douce	101		200'000.00		650'000.00			
6150.5010.12	Infrastructures transports publics	101		300'000.00		320'000.00			
6150.5010.14	Avenue des Platanes	101		900'000.00					
6150.5060.00	Equipements					50'000.00			
6150.5060.01	Utilitaires voirie	102		745'000.00		500'000.00			
6150.6300.00	Subvention agglomération	102			265'000.00		395'000.00		
6150	TOTAL VOIRIE ET ROUTES COMMUNALES			4'605'000.00	265'000.00	3'745'000.00	395'000.00		

Comptes d'investissement				Budget	2023	Budget	2022		
				Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes		
6151	ECLAIRAGE PUBLIC								
6151.5010.00	Eclairage public	102		395'000.00		235'000.00			
6151	TOTAL ECLAIRAGE PUBLIC			395'000.00		235'000.00			
615	TOTAL ROUTES COMMUNALES			5'000'000.00	265'000.00	3'980'000.00	395'000.00		
61	TOTAL CIRCULATION ROUTIERE			5'650'000.00	265'000.00	3'980'000.00	395'000.00		
6	TOTAL TRANSPORTS ET TELECOMMUNICATIONS			5'650'000.00	265'000.00	3'980'000.00	395'000.00		

Comptes d'investissement			Budget	2023	Budget	2022		
			Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes		
7	PROTECTION ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT TERRITOI							
710	APPROVISIONNEMENT EN EAU							
7100.5030.00	Réseau d'eau	105	1'162'000.00		1'498'000.00			
7100.5030.01	Pompape d'eau de Tschüdangna	105	726'000.00		106'000.00			
7100.6370.00	Taxes de raccordement			45'000.00		45'000.00		
710	TOTAL APPROVISIONNEMENT EN EAU		1'888'000.00	45'000.00	1'604'000.00	45'000.00		
720	TRAITEMENT DES EAUX USEES							
7200.5030.00	Evacuation générale des eaux	106	945'000.00		815'000.00			
7200.6370.00	Taxes de raccordement	106		400'000.00		300'000.00		
720	TOTAL TRAITEMENT DES EAUX USEES		945'000.00	400'000.00	815'000.00	300'000.00		
730	GESTION DES DECHETS							
7300.5060.00	Ecopoints (Moloks)	107	130'000.00		180'000.00			
730	TOTAL GESTION DES DECHETS		130'000.00		180'000.00			
741	COURS D'EAU							
7410.5020.00	Sécurisation cours d'eau	107	480'000.00		455'000.00			
7410.6310.00	Subventions sécurisation cours d'eau	107		285'000.00		240'000.00		
741	TOTAL COURS D'EAU		480'000.00	285'000.00	455'000.00	240'000.00		
745	DANGERS NATURELS							
7450.5030.00	Protection dangers naturels	107	180'000.00					
7450.6310.00	Subventions protection dangers naturels	107		120'000.00				
745	TOTAL DANGERS NATURELS		180'000.00	120'000.00				

Comptes d'investissement		Budget	2023	Budget	2022		
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes		
771	CIMETIERES						
7710.5030.00	Cimetières, réfections diverses	88'500.00		86'000.00			
771	TOTAL CIMETIERES	88'500.00		86'000.00			
790	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE						
7900.5030.00	Aménagements de quartiers	250'000.00		340'000.00			
7900.5290.00	Etudes PAZ, RCCZ et plans spéciaux	280'000.00		250'000.00			
7900.6370.00	Part. des propriétaires aux PAD et PDQ		10'000.00		10'000.00		
790	TOTAL AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	530'000.00	10'000.00	590'000.00	10'000.00		
7	TOTAL PROTECTION ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT T	4'241'500.00	860'000.00	3'730'000.00	595'000.00		

Comptes d'investissement		Budget Dépenses	2023 Recettes	Budget Dépenses	2022 Recettes		
8	ECONOMIE PUBLIQUE						
871	ELECTRICITE						
8710.5540.00	Actions Sogaval SA	800'000.00		800'000.00			
871	TOTAL ELECTRICITE	800'000.00		800'000.00			
8	TOTAL ECONOMIE PUBLIQUE	800'000.00		800'000.00			
	Total compte d'investissement	20'864'400.00	1'820'500.00	12'863'000.00	1'156'000.00		
	Investissements nets		19'043'900.00		11'707'000.00		



Budget 2023
de la ville de Sierre

Message explicatif

Note explicative sur la nomenclature des comptes

Les numéros qui figurent en tête des rubriques correspondent à ceux qui se trouvent dans le fascicule comptable. Voici quelques indications pour faciliter leur lecture.

Prenons, à titre d'exemple, le numéro 3412.4250.00

Le **1^{er} groupe** de chiffres correspond à la **classification fonctionnelle**, avec un niveau de précision croissant en fonction du nombre de chiffres :

- 3** indique *Culture, Sport et Loisirs, Eglises*
- 34** indique *Sport et Loisirs*
- 341** Indique *Sport*
- 3412** correspond aux *Bains de Gèronde*

Le **2^{ème} groupe** de chiffres correspond au **classement par nature**, avec un niveau de précision croissant en fonction du nombre de chiffres :

- 4** indique *Revenus*
- 42** indique *Taxes et redevances*
- 425** Indique *Recettes sur ventes*
- 4250** correspond aux *recettes diverses (provenant de ventes de marchandise)*

Dans ce 2^{ème} groupe de chiffres, le premier d'entre eux permet de savoir dans quelle catégorie nous nous trouvons :

- | | |
|------------------------------------|------------------------------------|
| 3 charges | 4 revenus |
| 5 dépenses d'investissement | 6 recettes d'investissement |

Le **3^{ème} groupe** de chiffres a pour seule fonction de **distinguer** plusieurs comptes qui possèdent une même classification fonctionnelle et une nature identique selon les distinctions opérées dans le plan comptable.

Le fascicule comptable fournit le détail des comptes. On y a introduit un système d'index qui permet de savoir:

- 1) si une rubrique fait l'objet d'un commentaire
- 2) à quelle page du message se trouve le commentaire.

Administration générale

Législatif et exécutif

	Résultat	
	Charges	Revenus
Budget 2022	663'000	–
Budget 2023	679'700	–
Ecart en CHF	16'700	–
Ecart en %	2.52	–

0110.3000.00	Indemnités des scrutateurs	+4'000.00
0110.3130.00	Frais de ports votations-élections	+9'000.00
	L'année 2023 verra la tenue d'élections (Conseil national et Conseil des Etats), contrairement à l'année précédente où il n'y a eu que des votations. Cela aura un impact, tant sur les indemnités versées aux scrutateurs que sur les coûts liés à l'affranchissement.	

Services généraux

	Résultat	
	Charges	Revenus
Budget 2022	5'415'900	607'800
Budget 2023	5'707'800	534'300
Ecart en CHF	291'900	-73'500
Ecart en %	5.39	-12.09

0210 Administration des finances et contributions

0210.3137.00	Impôts cantonaux	+195'000.00
	La ville paie des impôts uniquement sur les revenus ne relevant pas de la puissance publique, tels que les loyers encaissés ou les recettes nettes provenant des aménagements de production. L'évolution de cette rubrique est due à la hausse significative attendue de ces derniers revenus.	

0210.3181.00	Pertes débiteurs divers	-10'000.00
	Ce compte enregistre les actes de défaut de biens reçus durant l'année, ainsi que les provisions constituées pour se prémunir contre les risques encourus d'insolvabilité. La consigne a été adaptée à la baisse, au regard des montants enregistrés ces dernières années.	

0220 Services centraux

0220.3103.00	Information et communication	+27'000.00
	Le budget 2023 prévoit l'édition d'un numéro supplémentaire de l'Info Sierre pour marquer le 50 ^{ème} anniversaire de la fusion de Granges et Sierre. L'augmentation correspond aux coûts de rédaction, mise en page, impression et distribution de cette édition spéciale.	

0220.3130.00 **Téléphones, ports et taxes** **-19'000.00**
Le budget de cette rubrique a été adapté aux coûts effectivement enregistrés ces dernières années et prend en considération la diminution constatée des coûts liés à l'affranchissement.

0220.3132.00 **Frais juridiques** **+15'000.00**
Ces frais dépendent principalement des recours déposés contre les décisions de l'autorité communale, dont la complexité nécessite un appui juridique externe. Le budget a été revu à la hausse pour tenir compte des frais effectivement enregistrés ces dernières années, qui traduisent une augmentation constante des recours déposés par les citoyens face aux décisions communales.

0220.3132.01 **Honoraires de consultants** **+31'000.00**
Cette consigne contient les montants nécessaires à la poursuite des études de fusion avec les communes de Chalais, Chippis et Grône, ainsi qu'au recours à un consultant RH destiné notamment à identifier les mesures utiles pour faire face au départ en retraite annoncé de nombreux collaborateurs à l'horizon 2030. Un montant non affecté a par ailleurs été consigné pour permettre d'engager d'autres mandats d'audits ponctuels, dont la nécessité se manifesterait dans le futur.

0220.4309.00 **Autres recettes** **-70'000.00**
Le budget 2022 prévoyait une recette ponctuelle attendue au titre de participation aux excédents de la police d'assurance bâtiments et mobilier.

0221 Informatique

0221.3153.00 **Entretien équipements informatiques** **+34'400.00**
Outre les montants d'entretien récurrents, le budget prévoit le renouvellement de tous les switches principaux qui arrivent en fin de vie et leur remplacement par des équipements faisant également office de firewall, afin de mieux sécuriser le réseau informatique de la commune. Est également prévue la mise en place du WiFi dans les locaux du service du feu et l'installation de systèmes de visioconférences.

0221.3153.01 **Licences, logiciels et programmation** **+53'200.00**

0221.5060.00 **Équipements électroniques et informatiques** **-49'100.00**
L'augmentation de la première de ces rubriques est principalement due à la nécessité d'effectuer un audit de sécurité, ainsi qu'à la migration des applications informatiques vers la nouvelle solution développée par notre fournisseur (« Citizen »). Notons au passage que les nouvelles exigences du MCH2 en matière de seuil d'investissement génère un certain nombre de transferts des comptes d'investissements vers les comptes de résultat.

0222 Edilité, urbanisme et gestion des immeubles

0222.3130.02 **Maquettes mises à jour** **+5'000.00**
La maquette de la ville est mise à jour chaque deux à trois ans, afin de conserver une représentation qualitative du territoire.

Immeubles administratifs

	Résultat		Investissements	
	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes
Budget 2022	777'350	64'000	1'496'100	–
Budget 2023	858'800	94'000	1'520'500	48'000
Ecart en CHF	81'450	30'000	24'400	48'000
Ecart en %	10.48	46.88	1.63	–

0290 Hôtel de Ville

0290.3120.00 **Energie Hôtel de Ville** **+29'300.00**

Les différentes rubriques « Energie » du plan comptable enregistrent les frais liés aux consommations d'électricité, de gaz et de mazout. Elles présentent toutes des augmentations importantes, basées sur les tarifs annoncés pour l'année prochaine. Un effort important sera requis des utilisateurs, afin de réduire la quantité d'énergie consommée.

Les paramètres et hypothèses suivants ont été retenus pour la budgétisation de ces comptes. Pour l'électricité : augmentation des tarifs de l'ordre de 50 %, ainsi que prise en compte d'une réduction globale de 5 % de la consommation. Pour le gaz : augmentation des tarifs de l'ordre de 70 %, y compris le passage du tarif interruptible au tarif continu, ainsi qu'une économie d'énergie d'environ 15 %. Pour le mazout : augmentation des tarifs de l'ordre de 50 %.

0290.3144.00 **Entretien bâtiments Hôtel de Ville** **+8'000.00**

Cette rubrique regroupe les contrats d'entretien récurrents ainsi que les travaux d'entretien des bâtiments de l'Hôtel de Ville. Ces derniers fluctuent en fonction des demandes et des constats. Compte tenu des finances communales, seuls les éléments indispensables ont été maintenus au budget.

0290.5040.00 **Réfection des bâtiments** **+20'000.00**

L'essentiel des investissements concerne des travaux de mise aux normes feu des locaux de l'aile ouest de l'Hôtel de Ville, loués au CMS.

0291 Divers bâtiments administratifs

0291.3131.00 **Etudes diverses** **+48'000.00**

Les montants enregistrés dans cette rubrique concernent principalement les études de réaffectation du bâtiment Itagne suite au départ prochain d'OIKEN, la rénovation du parking de Beaulieu, le potentiel de réaffectation de l'ancienne école allemande pour les besoins de l'UAPE sur le site de Borzuat ainsi que diverses autres études.

0291.3144.00 **Entretien divers bâtiments admin.** **-18'000.00**

Cette rubrique regroupe les contrats d'entretien récurrents ainsi que les travaux d'entretien des bâtiments administratifs (hors Hôtel de Ville). Ces derniers fluctuent en fonction des demandes et des constats. Compte tenu des finances communales, seuls les éléments indispensables ont été maintenus au budget.

0291.4470.00 **Redevances publicitaires** **+30'000.00**

Un contrat a été conclu avec une société intéressée à louer certains espaces appartenant à la commune de Sierre à des fins d'affichages publicitaires. Contrairement à 2022, l'encaissement des redevances en 2023 devrait concerner une année complète.

- 0291.5040.01 **Réfection bâtiments municipaux** **+453'500.00**
La mise en place d'une nouvelle politique de gestion des locaux de dépôt et de stockage implique la réfection des toitures des anciens dépôts et grange Grobet, ainsi que la réalisation de parois de séparation dans le dépôt situé dans le bâtiment du Casino. Un montant de CHF 240'000.– est également réservé afin d'équiper les bâtiments qui consomment le plus d'électricité d'un système de stabilisation de la tension électrique, système qui permettra de réaliser une économie significative sur la consommation d'énergie. D'autres travaux d'amélioration et de mise en conformité (ascenseur du bâtiment Park Divonne, chauffage du bâtiment de l'ASLEC, etc.) sont également prévus.
- 0291.6310.00 **Subventions bâtiments** **+48'000.00**
Le remplacement du chauffage du bâtiment de l'ASLEC par une pompe à chaleur (dépense enregistrée dans le compte 0291.5040.01) fait l'objet d'une subvention du « Fonds OIKEN » ainsi que du « Programme bâtiments ».

Ordre et sécurité publique

Police et justice

	Résultat	
	Charges	Revenus
Budget 2022	2'846'500	93'000
Budget 2023	2'854'500	95'000
Ecart en CHF	8'000	2'000
Ecart en %	0.28	2.15

1110 Police

1110.3010.00	Patrouilleurs scolaires	+25'000.00
	Lors des travaux de rénovation de la Grande Barre à Borzuat, une partie des élèves est transférée temporairement sur le site de l'ancienne école de commerce. Cela nécessite de sécuriser deux passages piétons et engendre l'engagement de deux patrouilleurs scolaires supplémentaires.	
1110.3632.00	Participation PRVC	-20'000.00
	L'excédent de charges de la Police Régionale des Villes du Centre est réparti entre les deux communes membres, soit Sierre et Sion, au prorata de la population résidente au 31 décembre de l'année précédente.	

APEA

	Résultat	
	Charges	Revenus
Budget 2022	1'022'500	320'600
Budget 2023	289'000	–
Ecart en CHF	-733'500	-320'600
Ecart en %	-71.74	-100.00

1220 APEA

1220.3000.00	Indemnités	-14'000.00
1220.3050.00	Cotisations AVS, AI, APG, AC	-2'100.00
1220.3102.00	Imprimés, publications	-9'600.00
1220.3110.00	Mobilier et machines	-5'400.00
1220.3120.00	Energie APEA	-6'000.00
1220.3130.00	Gestion dossiers et administration	-754'700.00
1220.3130.01	Téléphones, ports et taxes	-12'700.00
1220.3132.01	Mandats curateurs exter. Anniviers et divers	-5'000.00
1220.3132.02	Mandats curateurs exter. Noble-Contrée et divers	-5'000.00
1220.3132.04	Frais juridiques et expertises Anniviers	-3'000.00
1220.3132.05	Frais juridiques et expertises Noble-Contrée	-5'000.00
1220.3160.00	Loyer	-40'000.00
1220.4260.00	Décisions pupilles Sierre	-49'000.00
1220.4260.01	Décisions pupilles Anniviers	-10'100.00
1220.4260.02	Décisions pupilles Noble-Contrée	-10'500.00

1220.4632.01	Facturation Anniviers	-93'200.00
1220.4632.02	Facturation Noble-Contrée	-157'800.00
	Jusqu'en 2022, le financement de l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) relevait exclusivement des communes. Dès le 1 ^{er} janvier 2023, l'ensemble des APEA seront cantonalisées. Aussi, la majorité des comptes qui enregistraient auparavant les charges et les recettes de l'APEA seront supprimés dès 2023.	
1220.3132.00	Mandats curateurs externes	0.00
1220.3132.03	Frais juridiques et expertises	0.00
1220.3631.00	Participation aux frais de l'APEA	+129'000.00
	Avec la cantonalisation des APEA dès le 1 ^{er} janvier 2023, les communes assumeront désormais le 30 % des coûts de fonctionnement, au titre de l'article 13 alinéa 2ter de la loi d'application du code civil suisse. Elles prendront également en charge les frais de décisions et d'expertises pour les personnes indigentes. Le montant figurant au budget pour la participation aux frais de l'APEA a été communiqué par le canton.	

Questions juridiques

	<i>Résultat</i>	
	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget 2022	837'800	592'200
Budget 2023	865'100	593'900
Ecart en CHF	27'300	1'700
Ecart en %	3.26	0.29

1401 Police du commerce et patentes

1401.3632.00	Frais de gestion et administration	+10'500.00
	La ville de Sierre a confié à la PRVC certaines tâches non policières, comme la gestion des établissements publics. Une partie du salaire des collaborateurs affectés à cette tâche est pris en charge par la ville.	
	L'augmentation résulte de l'application de la nouvelle loi sur l'hébergement et la restauration (LHR), qui entre en vigueur au 1 ^{er} septembre 2022 et qui comporte des modifications significatives en matière de délivrance des autorisations d'exploiter. Cela engendre une charge de travail supplémentaire et une adaptation du taux d'activité admis pour ces opérations.	

1403 Naturalisation et intégration

1403.3130.00	Projets intégration	+12'000.00
	L'adaptation de cette rubrique répond à l'objectif de favoriser l'intégration des personnes à travers un renforcement des mesures liées à la primo-information, axe prioritaire de la politique d'intégration, ainsi que des cours de français.	

Service du feu et protection civile

	Résultat		Investissements	
	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes
Budget 2022	1'503'800	1'072'450	325'900	–
Budget 2023	1'599'400	1'093'500	524'900	–
Ecart en CHF	95'600	21'050	199'000	–
Ecart en %	6.36	1.96	61.06	–

1500 Service du feu

- 1500.3010.00 **Traitements Service du feu** **+76'600.00**
 L'augmentation de la population, l'expansion industrielle, les nouvelles normes et réglementations, les changements climatiques et l'augmentation des charges administratives nécessitent l'engagement d'un sapeur-pompier supplémentaire ; les montants budgétés tiennent compte de cet engagement qui interviendra en cours d'année.
- 1500.3010.01 **Soldes et indemnités** **+107'800.00**
 Les effectifs du Centre secours incendie (CSI) ont augmenté ces dernières années. Ce compte enregistre les soldes et indemnités qui leur sont versées, notamment lors de leur participation à des cours de formation cantonaux et fédéraux. A noter qu'une partie des montants enregistrés dans cette rubrique peut être refacturée à d'autres corps de sapeurs-pompiers (compte 1500.4612.00). L'augmentation est ainsi partiellement compensée par de nouvelles recettes.
- 1500.3112.00 **Achat équipement** **+30'000.00**
 Cette variation résulte de l'achat d'équipements destinés aux pompiers qui travaillent au sein du détachement industriel. Ce montant est refacturé à la société industrielle de la place qui en bénéficie (compte 1500.4612.00).
- 1500.3090.00 **Frais de formation** **+7'800.00**
 Les frais d'inscription aux cours fédéraux étaient auparavant enregistrés dans le compte 1500.3010.01 « Soldes et indemnités ». Un nouveau compte a été ouvert, en conformité avec les exigences du MCH2.
- 1500.4240.00 **Participation pour interventions** **+40'000.00**
 Un nouveau plan d'intervention régional pour les feux de forêt sera élaboré. Les communes concernées participeront financièrement à ce projet, en fonction de leur superficie forestière.
- 1500.4612.00 **Participation service du feu** **+60'000.00**
 Ce compte enregistre la refacturation des frais d'intervention, qui peut difficilement être budgétisée avec précision puisque dépendant de la nature et du nombre d'interventions réalisées durant l'année.
 Il intègre également la refacturation des coûts de matériel à une société industrielle de la place (compte 1500.3112.00).
- 1500.5060.01 **Equipements** **+116'000.00**
 L'équipement de protection des sapeurs-pompiers n'est plus conforme et nécessite d'importants renouvellements.

162	Protection civile et abris PC	
1620.3010.00	Traitements Protection civile	-98'200.00
1620.3050.00	Cotisations AVS, AI, APG, AC	-8'000.00
1620.3052.00	Cotisations caisse de pension	-13'500.00
1620.4631.00	Subvention fonctionnement PC régionale	-124'000.00
	En dépit de la démission d'un collaborateur, un poste de la Protection civile ne sera pas repourvu, ceci dans l'attente de la réorganisation cantonale de cet organisme. A noter que, les charges liées au fonctionnement de la protection civile étant intégralement prises en charge par le canton, cela impliquera de fait une réduction de la subvention perçue.	
1621.3144.00	Entretien immeubles et installations abris PC	-22'800.00
	Cette consigne a pu être réduite, car elle avait été portée en 2022 à un niveau anormalement élevé en raison des travaux à réaliser dans le local EMC de Goubing.	
1621.4472.00	Locations	+10'000.00
	L'abri PC de Granges est de plus en plus sollicité par l'armée pour ses cours de répétition.	
1621.5040.00	Réfection abris PC	+76'000.00
	Afin de pouvoir également être utilisés à des fins civiles, les abris PC des Glariers et du Bourgeois doivent être mis en conformité avec les normes de l'association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI). Les montants inscrits dans cette rubrique permettront de réaliser ces travaux.	

Formation

	<i>Résultat</i>		<i>Investissements</i>	
	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Budget 2022	16'432'850	2'297'500	1'239'000	126'000
Budget 2023	15'882'100	2'135'000	5'896'500	647'500
Ecart en CHF	-550'750	-162'500	4'657'500	521'500
Ecart en %	-3.35	-7.07	375.91	413.89

Tableau des effectifs

	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Elèves en 1 ^{ère} enfantine	154	153	179
Elèves en 2 ^{ème} enfantine	153	156	153
Elèves en classes primaires	961	975	963
Total enfantines et primaires	1268	1284	1295
<i>dont germanophones</i>	<i>161</i>	<i>162</i>	<i>165</i>
Elèves au CO	600	576	566
<i>dont germanophones</i>	<i>96</i>	<i>90</i>	<i>85</i>
Total scolarité obligatoire	1931	1868	1861

2120 Ecoles primaires

2120.3111.00	Mobilier, machines, appareils	+12'000.00
	Le mobilier scolaire (bancs, chaises et divers) doit être renouvelé périodiquement.	
2120.3153.00	Entretien équipements informatiques	-29'000.00
	La réduction des coûts de l'entretien informatique est liée au déménagement informatique du centre scolaire de Borzuat en 2022, opération qui n'est plus nécessaire en 2023.	
2120.3612.00	Frais d'écolage	+16'500.00
2120.4309.00	Autres recettes	+15'000.00
	Des frais d'écolage sont facturés par les institutions spécialisées (Notre-Dame de Lourdes, Sainte-Agnès, Don Bosco, etc.). Ils concernent les activités extrascolaires proposées aux élèves. Ces frais sont facturés à la commune de domicile (compte 2120.4309.00).	
2120.3631.00	Contribution communale au personnel enseignant	+99'000.00
	Le système de participation communale au salaire du personnel enseignant se base sur le nombre d'élèves domiciliés dans la commune ; cette donnée est multipliée par un coefficient de coût unitaire, établi par le canton, qui est identique pour toutes les communes valaisannes. A la légère hausse annoncée de ce coefficient de coût (+CHF 20.-/élève) s'ajoute une augmentation du nombre d'élèves.	
2120.4631.00	Subventions moyens d'enseignement	+16'000.00
	Le canton subventionne les journées de ski et de ski de fond.	
2120.5060.00	Équipement informatique	+22'500.00
2120.6310.00	Subvention équipement informatique	+6'500.00
	Ces comptes correspondent aux investissements annuels, tels que la mise en place de tableaux blancs interactifs et du câblage informatique, l'installation d'ordinateurs et du WiFi, etc. Ces interventions sont effectuées par centre	

scolaire, selon un tournus. La variation des coûts dépend du matériel à installer ainsi que de la taille du centre scolaire. Ces investissements sont en partie subventionnés par le canton.

2130	Cycles d'orientation	
2130.3104.00	Moyens d'enseignement	+10'000.00
	Les montants attribués aux moyens d'enseignement ont été ajustés compte tenu des obligations d'acquisition de matériel définies par le canton.	
2130.3111.00	Mobilier, machines, appareils	+16'500.00
	Le mobilier scolaire (bancs, chaises et divers) doit être renouvelé périodiquement.	
2130.3130.00	Repas cantine scolaire	+8'000.00
2130.4240.00	Participation des parents repas cantine scolaire	+7'500.00
	L'augmentation du nombre de repas pris auprès de la cantine des CO est constante. En effet, la moyenne d'élèves par jour est passée de 26 en 2015 à 45 actuellement. Les repas du personnel de surveillance sont pris en charge par les écoles, ce qui explique que l'augmentation des charges est légèrement supérieure à l'augmentation des recettes.	
2130.3612.00	Frais d'écolage	+49'500.00
2130.4309.00	Autres recettes	+7'500.00
	Des frais d'écolage sont dus pour les élèves domiciliés à Sierre qui fréquentent les établissements d'autres communes, notamment les élèves de Granges qui fréquentent le cycle d'orientation de Grône, ceux en immersion linguistique, ou encore ceux qui fréquentent la filière sport-études. Le nombre de ces élèves est en augmentation. A noter que des frais d'écolage sont facturés par les institutions spécialisées (Notre-Dame de Lourdes, Sainte-Agnès, Don Bosco, etc.). Ils concernent les activités extrascolaires proposées aux élèves. Ces frais sont facturés à la commune de domicile (compte 2130.4309.00).	
2130.3631.00	Contribution communale au personnel enseignant	-170'000.00
	Le système de participation communale au salaire du personnel enseignant se base sur le nombre d'élèves domiciliés dans la commune ; cette donnée est multipliée par un coefficient de coût unitaire, établi par le canton, qui est identique pour toutes les communes valaisannes. La légère hausse annoncée de ce coefficient de coût (+CHF 20.–/élève) est compensée par une baisse du nombre d'élèves.	
2130.3910.00	Transports d'élèves Bus Sierrois	+7'500.00
	Le déplacement au centre sportif d'Ecochia des cours d'éducation sportive des écoles sierroises entraîne naturellement une augmentation des transports d'élèves en bus. Cette charge fait l'objet d'une imputation interne, la recette étant enregistrée dans le compte 6230.4910.00 « Participation des écoles ».	
2130.4612.00	Frais d'écolage	-160'500.00
	Ces frais correspondent aux montants encaissés pour les élèves domiciliés hors commune qui fréquentent les CO sierrois (notamment les élèves de Noble-Contrée et de Salquenen ainsi que les élèves en immersion linguistique). Les CO de Sierre devraient accueillir une trentaine d'élèves de moins qu'en 2021.	
2130.5060.00	Equipement informatique	+20'000.00
2130.6310.00	Subvention équipement informatique	+1'000.00
	Ces comptes correspondent aux investissements annuels, tels que la mise en place de tableaux blancs interactifs et du câblage informatique, l'installation d'ordinateurs et du WiFi, etc. Ces interventions sont effectuées par centre scolaire, selon un tournus. La variation des coûts dépend du matériel à installer	

ainsi que de la taille du centre scolaire. Ces investissements sont en partie subventionnés par le canton.

2171	Bâtiments écoles primaires	
2171.3120.00	Energie Ecoles primaires Voir commentaire du compte 0290.3120.00 « Energie Hôtel de Ville ».	+75'950.00
2171.3144.01	Entretien bâtiments Ecoles primaires Cette rubrique regroupe les contrats d'entretien récurrents ainsi que les travaux d'entretien des bâtiments des écoles primaires. Ces derniers fluctuent en fonction des demandes et des constats. Compte tenu des finances communales, seuls les éléments indispensables ont été maintenus au budget.	-74'000.00
2171.5040.00	Réfection des bâtiments L'investissement principal concerne les travaux de sécurisation (garde-corps) et la remise en conformité des douches à la salle Omnisports.	+15'000.00
2171.5040.02	Ecole de Granges Cette dépense concerne la première étape des travaux d'assainissement du bâtiment de 1956. Au terme de ces travaux, l'ensemble des rénovations de ce centre scolaire sera terminé.	+400'000.00
2171.5040.03	Centre scolaire de Borzuat Les travaux de rénovation de la « Grande Barre », incluant la réalisation de classes ACM et l'assainissement de la salle de gym de 1973, sont prévus dans cette rubrique. Le dossier de mise à l'enquête a été déposé auprès de l'administration cantonale en mars 2022 et le crédit d'engagement a été adopté par le Conseil général en juin 2022.	+3'800'000.00
2171.6310.00	Subventions bâtiments Il s'agit de la subvention estimée pour les travaux réalisés en 2021 dans divers bâtiments scolaires primaires ainsi qu'un 1 ^{er} acompte relatif aux travaux de Borzuat.	+539'000.00
2172	Bâtiments cycles d'orientation	
2172.3120.00	Energie Cycles d'orientation Voir commentaire du compte 0290.3120.00 « Energie Hôtel de Ville ».	+57'100.00
2172.3144.01	Entretien bâtiments Cycles d'orientation Cette rubrique regroupe les contrats d'entretien récurrents ainsi que les travaux d'entretien des bâtiments des cycles d'orientation. Ces derniers fluctuent en fonction des demandes et des constats. Compte tenu des finances communales, seuls les éléments indispensables ont été maintenus au budget.	+54'000.00
2172.5040.01	Réfection CO Goubing Ce compte enregistre la dépense nécessaire au remplacement du faux plafond de la salle de gym de 1974 de Goubing.	+250'000.00
2172.5040.02	Réfection CO Liddes L'investissement principal concerne les travaux d'assainissement partiel des façades de l'école des Liddes datant du début des années 1970 et dont la durée de vie est largement dépassée. En raison de l'affectation du bâtiment, les travaux ne sont possibles que durant les périodes de vacances scolaires, c'est-à-dire principalement en été. C'est la raison pour laquelle ils s'étaleront sur quatre années consécutives et toucheront les trois bâtiments présents sur le site. La mise à l'enquête a été publiée en début d'automne 2022.	+450'000.00

2172.6310.00 **Subventions bâtiments** **-25'000.00**
 Il s'agit de la subvention estimée pour les travaux réalisés en 2021 dans les bâtiments scolaires secondaires.

2190 Autres tâches de la scolarité obligatoire

2190.3010.00 **Traitements direction des écoles** **+97'400.00**
 2190.3050.00 **Cotisations AVS, AI, APG, AC** **+10'000.00**
 2190.3052.00 **Cotisations caisse de pension** **+15'000.00**
 2190.3054.00 **Cotisations allocations familiales** **+4'800.00**

La fonction de directeur de cycle d'orientation a considérablement évolué ces dernières années et les tâches administratives qui lui sont confiées s'accroissent toujours davantage. Un appui administratif pour ces personnes apparaît aujourd'hui comme une nécessité. Un poste administratif sera donc créé dans le courant de l'année 2023, pour alléger le travail des directeurs de centre et leur permettre de consacrer davantage de temps à leur métier de base.

220 Ecoles spécialisées

2200.3631.01 **Transport d'élèves en situation de handicap** **+30'000.00**

Les frais de transport des élèves en situation de handicap sont répartis entre les communes valaisannes en fonction de leur nombre d'habitants. Tant le budget que la facture finale sont du ressort du service cantonal de l'enseignement spécialisé. Le coût moyen communiqué pour 2023 est de CHF 8.–/habitant.

2201.3020.00 **Traitements CPS** **+30'000.00**
 2201.4631.00 **Subventions cantonales CPS** **+37'500.00**

Ces comptes concernent l'aide aux élèves en situation de handicap intégrés dans les classes du district de Sierre ; ces charges sont entièrement subventionnées par le canton. Le budget peut varier d'une année à l'autre, notamment en raison du nombre d'élèves concernés ainsi que de la nature de leur handicap. L'ouverture d'une classe supplémentaire, le transport de ces enfants ainsi que l'engagement de personnel supplémentaire (aides à la vie scolaire) expliquent l'augmentation de ces rubriques.

27 à 29 Hautes écoles, recherche et autres formations

2730.3631.00 **Ecoles cantonales du degré tertiaire (anc. HES-SO Valais)** **-240'500.00**
 2730.3631.01 **Ecole de design et Haute Ecole d'art du Vs (Edhea)** **-271'500.00**
 2730.3631.02 **Formation universitaire à distance (FS-CH)** **-400'000.00**
 2730.4632.00 **Part communes district aux frais HES** **-91'500.00**
 2810.3635.00 **Institut de recherche en informatique (Icare)** **-80'000.00**

Les chiffres portés au budget traduisent les modifications de la loi fixant la localisation des écoles cantonales du degré tertiaire. Celles-ci prévoient de décharger totalement les communes sièges de la participation aux frais du personnel enseignant. Seule demeurera une participation aux 10 % des coûts d'équipements et de locaux. L'introduction de cette mesure se fera de manière progressive sur une période de quatre ans (2023 à 2026), à raison de 25 % de diminution chaque année.

Notons que les participations de la commune à la HES-SO, à l'édhéa, à la FS-CH ainsi qu'à l'institut Icare seront réunies dans le seul compte 2730.3631.00 dès 2023.

2990.3636.01 **Fonds cantonal formation des adultes** **+5'000.00**

Depuis 2021, les communes sont appelées à participer au financement du fonds cantonal pour la formation des adultes, conformément au règlement cantonal concernant le fonds cantonal de la formation continue des adultes. Les contributions sont réparties en fonction du nombre d'habitants.

Culture, sports et loisirs, Eglises

Culture

	Résultat	
	Charges	Revenus
Budget 2022	3'446'300	752'500
Budget 2023	3'511'400	1'047'500
Ecart en CHF	65'100	295'000
Ecart en %	1.89	39.20

3110 Musées et arts

3110.3636.02 **Subsides Arts visuels** **+26'000.00**

Avec l'avènement du MCH2, les subsides culturels ont été répartis dans 3 comptes distincts : 3110.3636.02 « Subsides arts visuels », 3220.3636.00 « Subsides musique et théâtre » et 3290.3636.00 « Autres subsides culturels ». Une analyse plus détaillée a permis d'affiner la répartition de ces subsides dans les différents comptes et explique les importantes variations enregistrées.

	B2023	B2022
Arts visuels	35'000.00	9'000.00
Musique et théâtre	138'000.00	112'300.00
Autres	77'000.00	123'700.00
Total	250'000.00	245'000.00

3220 Musique et théâtre

3220.3636.00 **Subsides Musique et théâtre** **+25'700.00**

Voir commentaire du compte 3110.3636.02 « Subsides arts visuels ».

3220.3636.01 **Ecoles de musique (anc. Conservatoire cantonal)** **+65'000.00**

3220.3636.02 **EJMA, école de jazz et musique actuelle** **-22'000.00**

La ville a modifié sa politique de soutien aux écoles de musique reconnues par le canton que sont le conservatoire cantonal, l'école de jazz et musique actuelle (EJMA) et l'allgemeine Musikschule Oberwallis (AMO). Les subventions communales sont revues à la hausse et ont été regroupées dans un même compte (à noter que la participation à l'AMO de CHF 3000.- était auparavant inscrite dans le compte 3220.3636.00 « Subsides Musique et théâtre »). Globalement, cela représente une hausse des dépenses de l'ordre de CHF 40'000.-.

3221	Théâtre Les Halles	
3221.3101.00	Matériel d'exploitation et fournitures	+16'000.00
3221.3110.00	Mobilier, équipement	-16'000.00
	Un transfert a dû être effectué entre ces deux comptes, afin de répondre aux exigences du MCH2 et de faire correspondre les charges avec leur nature effective.	
3290	Autres dépenses culturelles	
3290.3634.00	Animation estivale	+7'000.00
	Ce compte enregistre la subvention octroyée pour la manifestation Couleur Pavé, qui devrait bénéficier de moyens supplémentaires en 2023.	
3290.3636.00	Autres subsides culturels	-46'700.00
	Voir commentaire du compte 3110.3636.02 « Subsides arts visuels ».	
3290.3636.02	Festivals	+20'000.00
	Cette rubrique enregistre les subventions octroyées aux grandes manifestations suivantes : Week-end au bord de l'eau, Sierre Blues Festival et DreamAgo. En raison des annulations des deux festivals de musique en 2020, le montant des soutiens avait été réduit en 2021 et 2022.	
3290.3950.00	Amortissement Autres bâtiments culturels	-29'000.00
	Voir commentaire du compte 9900.4950.00 « Amortissement Autres bâtiments culturels ».	
3320	Mass médias	
3320.4451.00	Dividende Télévision Sierre SA	+300'000.00
	La politique de distribution des dividendes appartient aux instances des sociétés concernées. Des résultats en hausse devraient permettre une augmentation des dividendes perçus.	

Sport

	<i>Résultat</i>		<i>Investissements</i>	
	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Budget 2022	4'174'300	487'000	1'027'000	40'000
Budget 2023	4'564'300	497'000	1'988'500	–
Ecart en CHF	390'000	10'000	961'500	-40'000
Ecart en %	9.34	2.05	93.62	-100.00

3410 Sport

3410.3140.00 **Entretien terrains de sport** **+58'000.00**

Une partie prépondérante des dépenses de ce compte est liée à l'entretien d'Ecossia, avec notamment l'achat d'une balayeuse permettant le nettoyage et l'entretien du tartan de la piste d'athlétisme ainsi que du parking, le déneigement du terrain synthétique et l'entretien des divers terrains.

Un montant de CHF 15'000.– a en outre été budgétisé afin d'effectuer les travaux essentiels issus de l'état des lieux annuel des infrastructures communales (casses, usures, améliorations et normes de sécurité).

3410.3636.01 **Manifestations sportives** **+5'000.00**

L'année 2023 marquera le 50^{ème} anniversaire de la Course du soleil et de Sierre Zinal ainsi que le 10^{ème} anniversaire du club de tennis de table. Une modeste augmentation des subsides a ainsi été planifiée.

3410.3636.02 **Evénements sportifs ponctuels** **+50'000.00**

La ville devrait accueillir le départ d'une grande course cycliste en 2023. Un soutien ponctuel est porté au budget pour cet événement.

3410.3950.00 **Amortissement Infrastructures sportives** **-69'000.00**

Voir commentaire du compte 9900.4950.03 « Amortissement Infrastructures sportives ».

3410.5010.00 **Centre sportif Ecossia** **+334'000.00**

Les chaufferies des vestiaires A-B-C datant de 1989 doivent être renouvelées. Afin d'en optimiser le fonctionnement futur, une installation commune pour les vestiaires A-B-C-D devra être réalisée dans un nouveau module. De plus, le financement de certaines installations techniques (panneaux d'affichage, de scores, etc.), qui n'avaient pas été admises lors de la demande du crédit complémentaire en 2020, est également compris dans cette rubrique. L'éclairage du terrain 2004 doit également être homologué afin de répondre aux exigences de jeu pour le FC Sierre.

A noter qu'il reste toujours à acquérir le solde des terrains situés en zone d'intérêt général. Les négociations avec les propriétaires actuels suivent leur cours.

3410.5560.00 **Ski-club Sierre** **-150'000.00**

Le budget 2022 prévoyait le versement d'un subside ponctuel pour la participation aux travaux de la cabane de Belle-Tola du ski-club de Sierre.

3411 Piscine de Guillamo

3411.3101.01 **Autre matériel** **+5'500.00**

L'augmentation est due au transfert des charges des tenues vestimentaires, auparavant enregistrées dans le compte 3411.3099.00, afin de répondre aux exigences du MCH2. Elle résulte également de l'acquisition de petit matériel complémentaire (flyers, cartes à puces, matériel d'infirmerie).

3411.3120.00	Energie Piscine de Guillamo	+35'800.00
	Voir commentaire du compte 0290.3120.00 « Energie Hôtel de Ville ».	
3411.3151.00	Entretien mobilier, machines	+5'000.00
	La hausse du budget de ce compte provient de l'entretien nécessaire des nouvelles pompes doseuses de javel, ainsi que de la remise en état des sols.	
3412	Bains de Géronde	
3412.3110.00	Mobilier, machines	+22'800.00
	Une partie des charges auparavant enregistrées dans le compte 3412.3150.00 « Entretien mobilier et machines » a été transférée dans ce compte, ceci afin de répondre aux exigences du MCH2. Il s'agit principalement de l'acquisition de matériel pour l'entretien de la piscine et le bien-être de la clientèle (thermomètre, karcher, parasols, entretien pelouse, etc.).	
3412.3150.00	Entretien mobilier et machines	+6'000.00
	Cette augmentation est due à des réparations diverses, telles que les contacteurs oxydés et les joints des toboggans.	
3412.3950.00	Amortissement Bains de Géronde	-46'000.00
	Voir commentaire du compte 9900.4950.05 « Amortissement Bains de Géronde ».	
3412.4240.00	Entrées piscine	+10'000.00
	La fréquentation enregistrée en 2022 justifie un ajustement à la hausse des recettes d'entrées pour 2023.	
3412.5040.00	Bains de Géronde	+161'000.00
	Le budget prévoit l'assainissement de la pompe à chaleur des Bains de Géronde. Celui-ci est rendu nécessaire en raison d'un apport trop important d'oxygène et de micro-éléments organiques par le circuit ouvert de l'eau du lac, qui attaquent le condenseur et détériorent considérablement l'acier inox de la pompe à chaleur.	
3413	Patinoires	
3413.3120.00	Energie Patinoires	+54'500.00
	Voir commentaire du compte 0290.3120.00 « Energie Hôtel de Ville ».	
3413.3144.00	Entretien bâtiment patinoire	+6'000.00
	Le montant supplémentaire prévu au budget permettra de mettre à jour les travaux essentiels issus de l'état des lieux annuel, comme les casses, les usures, les améliorations liées à la sécurité.	
3413.3950.00	Amortissement Patinoires	+216'000.00
	Voir commentaire du compte 9900.4950.06 « Amortissement Patinoires ».	
3413.5040.00	Patinoires	+616'500.00
	Hormis les études pour la réalisation de la future patinoire, dans le cadre du projet « Condémines 20/30 », l'essentiel des investissements concerne des aménagements à Graben en lien avec les mesures de sécurité (structure du bâtiment, équipements et installations pour le public).	

Loisirs et espaces verts

	Résultat		Investissements	
	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes
Budget 2022	1'761'150	155'000	265'000	–
Budget 2023	2'092'600	185'000	242'500	–
Ecart en CHF	331'450	30'000	-22'500	–
Ecart en %	18.82	19.35	-8.49	–

3420 Loisirs et espaces verts

3420.3010.00	Traitements Parcs&Jardins	+134'000.00
3420.3050.00	Cotisations AVS, AI, APG, AC	+16'000.00
3420.3053.00	Cotisations assurance accidents	+21'000.00
	L'augmentation des surfaces à entretenir et du nombre d'arbres, les nouvelles méthodes de travail, ainsi que la volonté d'obtenir le label « Ville verte » – label d'une ville urbaine durable qui garantit un haut niveau de qualité de vie – nécessitent d'augmenter les effectifs des parcs et jardins ; les montants budgétés tiennent compte de deux engagements supplémentaires qui interviendront en cours d'année.	
3420.3130.00	Colonies	+20'000.00
	Afin de contribuer à la pérennisation de la colonie sierroise, qui compte actuellement près de 90 % d'enfants de notre commune, le soutien octroyé sera revu à la hausse.	
3420.3900.00	Imputations internes, carburants	+7'800.00
	Voir commentaire du compte 6150.3101.04 « Carburants ».	
3420.5040.01	Constructions places de jeux	+10'000.00
	Le budget 2023 maintient l'effort entrepris ces dernières années dans la remise en état des places de jeux, dont certaines sont vieillissantes. L'achat d'un container maritime de jeux mobile de type Kukuk Box est notamment prévu.	
3420.5060.00	Remplacement véhicules	+17'500.00
	Cette rubrique comprend notamment l'achat de divers utilitaires nécessaires au bon fonctionnement du service des parcs et jardins, dont le remplacement du véhicule Meili affecté principalement à l'entretien des cimetières.	

Eglises et affaires religieuses

	Résultat	
	Charges	Revenus
Budget 2022	1'037'000	–
Budget 2023	966'000	–
Ecart en CHF	-71'000	–
Ecart en %	-6.85	–

35 Eglises et affaires religieuses

3500.3632.00	Subvention paroisses catholiques	-73'000.00
	En application de la loi réglant les relations entre l'Eglise et l'Etat, les communes assument le déficit des paroisses catholiques. Le budget 2023 prévoit une diminution des charges salariales.	

Santé

Ce dicastère recouvre les domaines suivants :

- hôpitaux, homes médicalisés,
- soins ambulatoires,
- promotion de la santé,
- santé publique.

	<i>Résultat</i>	
	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget 2022	4'064'500	2'500
Budget 2023	4'200'500	2'500
Ecart en CHF	136'000	–
Ecart en %	3.35	–

4120.3634.00 **Soins en EMS (part. communale) **+110'000.00****

La loi cantonale sur les soins de longue durée prévoit, notamment, une participation de la commune de domicile (30 %) au financement résiduel des soins prodigués en EMS. Le montant facturé par résident et par jour dépend de l'intensité des soins ainsi que de la participation à charge des personnes placées qui disposent d'une fortune nette égale ou supérieure à CHF 100'000.– (selon un taux progressif de 5 % à 20 %). Faute de méthode d'évaluation plus précise, le montant porté au budget de ce compte correspond aux charges effectivement enregistrées en 2021.

4210.3632.00 **Participation au Centre médico-social régional **0.00****

Cette rubrique budgétaire est composée de trois éléments : les coûts liés aux prestataires de soins privés (infirmiers indépendants), ceux liés aux prestations d'aide et soins à domicile et aux prestations sociales fournies par le CMS, ainsi que ceux en lien avec la gestion du dicastère « Santé & social » de la ville par le CMS. La charge globale devrait rester stable par rapport à 2022.

4330.3637.00 **Soins dentaires scolaires **+30'000.00****

Les communes de résidence des élèves prennent en charge 40 % des frais dentaires (contrôle, prévention, interventions médicales, appareils dentaires, etc.). Cette exigence découle de l'ordonnance sur la promotion de la santé.

La société valaisanne de prophylaxie dentaire est chargée du contrôle des factures ; elle veille à ce que les soins subventionnés ne relèvent pas d'un seul souci esthétique.

La tâche de la commune se limite donc à contrôler que les élèves concernés résident effectivement à Sierre et qu'ils sont en âge de scolarité obligatoire. Pour le reste, elle ne peut que constater les variations de coûts et ajuster les prochains budgets en conséquence.

Prévoyance sociale

Ce dicastère recouvre les domaines suivants :

- invalidité,
- vieillesse et survivants,
- famille et jeunesse,
- structures petite enfance,
- curatelle officielle (COR),
- aide sociale.

	<i>Résultat</i>	
	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget 2022	10'985'400	260'000
Budget 2023	11'352'200	310'000
Ecart en CHF	366'800	50'000
Ecart en %	3.34	19.23

5230.3631.00	Institutions pour handicapés	+24'000.00
5320.3631.00	Financement prestations complémentaires	+29'000.00
5430.3637.00	Avances des pensions alimentaires	-13'000.00
5720.3637.00	Aide sociale	+110'000.00
5740.3631.00	Fonds cantonal pour l'emploi	-70'000.00
	Ces rubriques budgétaires font partie intégrante du système d'harmonisation des financements des régimes sociaux ; ils sont évalués sur la base des montants estimés par l'Etat et dépendent de la politique sociale, de la situation socio-économique et de l'évolution démographique du canton.	
5440.3130.00	Projets jeunesse	+18'500.00
	L'ancien centre sportif de Condémines a été provisoirement réaffecté en zone de détente, sports et loisirs pour l'ensemble de la population. Le service de la jeunesse assume désormais son fonctionnement (surveillance, nettoyages, location de l'ancienne cantine, etc.), ce qui explique l'augmentation de la rubrique.	
5440.3636.00	Centre de loisirs et culture (ASLEC)	+27'000.00
	Le quartier des Glariers, qui a connu une forte progression démographique ces dernières années, bénéficiera d'un espace d'accueil et de dialogue qui sera géré par l'ASLEC. Il servira également d'interface pour des activités proposées par différentes associations sierroises. L'augmentation de charges correspond aux coûts de location de cet espace.	
5450.3632.00	Crèche - UAPE	+123'000.00
	Le dédoublement de l'UAPE sur le site de Goubing entraîne des coûts supplémentaires nets de plus de CHF 150'000.–, que les recettes additionnelles ne couvrent pas.	
5450.3636.00	Association des parents d'accueil (APAC)	+39'000.00
	Conformément à la décision de la Conférence des présidents du district de Sierre, un nouveau mode de financement de l'APAC est introduit dès 2023. Chaque commune paie CHF 3.– par habitant et CHF 3.– supplémentaires par heure de garde effectuée sur son territoire. À noter que le recours à des parents d'accueil permet de limiter la demande de places en crèches et nurseries.	

- 5451.3130.00 **Gestion dossiers et administration COR** **+79'500.00**
Conformément aux conditions salariales du groupement valaisan des CMS, les parts d'expériences accordées aux collaborateurs de la curatelle officielle régionale représentent une augmentation de CHF 16'000.– pour 2023. De plus, le réajustement des loyers occasionne une augmentation de CHF 36'000.– pour la curatelle, qui occupe désormais l'entier du deuxième étage de l'aile ouest de l'Hôtel de Ville.
A noter également que le budget prévoit une augmentation des frais informatiques et d'assurance qualité de quelque CHF 23'000.–. Il s'agit en effet de remplacer le logiciel Winbiz et d'automatiser un certain nombre de tâches (facturation notamment).
- 5451.4632.00 **Contribution des communes COR** **+50'000.00**
Compte tenu des charges enregistrées en 2021 et 2022 et vu l'évolution du nombre de mandats confiés à la curatelle par les APEA des autres communes de la région, le montant de ce poste a été revu à la hausse.

Transports et télécommunications

Routes, parkings et éclairage public

	Résultat		Investissements	
	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes
Budget 2022	7'655'100	3'710'900	3'980'000	395'000
Budget 2023	7'732'700	3'749'200	5'650'000	265'000
Ecart en CHF	77'600	38'300	1'670'000	-130'000
Ecart en %	1.01	1.03	41.96	-32.91

6130 Routes cantonales

6130.3631.00	Participation entretien routes cantonales	+165'000.00
6130.3631.01	RC Construction T9	-50'000.00
6130.3631.03	RC construction Région Sierre	-500'000.00
6130.5610.00	Participation constr. routes cantonales	+650'000.00

Suite à l'introduction du plan comptable harmonisé MCH2 et en coordination avec les instances cantonales, un changement de pratique comptable a été adopté. Auparavant, les montants dus par la ville au titre de participation à l'entretien ou à la construction de routes cantonales étaient répartis dans trois comptes d'exploitation (entretien réseau, construction réseau, construction T9). Dorénavant, les factures émises par le canton seront portées au compte de résultat 6130.3631.00 pour tous les travaux d'entretien et au compte d'investissement 6130.5610.00 pour tous les travaux de constructions. Les budgets sont établis sur la base des données fournies par les services du canton.

6150 Voirie et routes communales

6150.3010.00	Traitements Travaux publics	+281'000.00
6150.3050.00	Cotisations AVS, AI, APG, AC	+28'000.00
6150.3052.00	Cotisations caisse de pension	-19'000.00

L'augmentation des routes à entretenir, l'abandon de l'élimination des végétations par de l'herbicide ainsi que les effets climatiques nécessitent d'augmenter les effectifs par l'engagement de 2 nouveaux collaborateurs ; les montants budgétisés tiennent compte de ces engagements qui interviendront en cours d'année.

6150.3101.01	Fournitures diverses	+5'000.00
--------------	-----------------------------	------------------

L'augmentation de ce compte est principalement liée à l'accroissement des déchets sans maître (littering et poubelles de villes) depuis l'instauration de la taxe au sac. Ce phénomène conduit à une utilisation en augmentation de sacs de propreté pour récupération de ces déchets. Une augmentation est également notable dans l'usage des sacs pour crottes de chiens qui a doublé ces dernières années.

6150.3101.03	Matériel et produits pour service hivernal	+20'000.00
--------------	---	-------------------

En l'absence d'une méthode plus précise, les coûts se basent sur les chiffres moyens des cinq derniers exercices, tout en excluant les années qui ont connu des conditions exceptionnelles.

6150.3101.04	Carburants	+83'200.00
6150.4250.00	Revente carburant et divers	+21'100.00
6150.4900.00	Refacturation interne carburant	+12'200.00
	La situation d'instabilité économique engendrée par les effets conjugués de la pandémie et du conflit ukrainien rendent une projection sur les niveaux de prix des carburants extrêmement aléatoire. Si une hausse par rapport aux derniers prix unitaires pratiqués en 2021-22 semble inévitable, il est impossible d'en prédire l'ampleur pour l'exercice 2023. Tous les postes liés aux carburants ont donc été adaptés en tenant compte des dernières consommations enregistrées et d'une projection de prix unitaire en fonction des types de carburants qui amènent globalement à des hausses budgétaires de l'ordre de 40 % à 50 %.	
6150.3120.00	Energie Voirie	+22'900.00
	Voir commentaire du compte 0290.3120.00 « Energie Hôtel de Ville ».	
6150.3130.02	Prestations de mobilité douce	-4'600.00
	Un nouveau prestataire, gérant les stations de vélos en libre-service, entrera en service courant 2023, de manière coordonnée pour l'ensemble des communes desservies de l'Agglo Valais central. Ce changement d'exploitant permet d'augmenter le nombre de stations tout en réduisant les charges. La ville se dotera ainsi de quatre stations supplémentaires, dont une à Granges.	
6150.3131.00	Etudes et divers	0.00
	Outre la finalisation du plan directeur des déplacements, des études sont prévues pour le réaménagement de la rue Max-Huber, pour des aménagements de routes en lien avec des travaux de réfection de canalisations à venir (Muraz, Granges). De plus, des aménagements visant une meilleure cohabitation entre les usagers motorisés et les modes doux sont également ponctuellement prévus, notamment sur la route du Bois de Finges. Finalement, des expertises localisées sur la conformité sécuritaire de certains passages piétons complèteront les mandats d'études.	
6150.3141.02	Déneigement	+15'000.00
	La cession à l'UTO du véhicule Volvo L90 de la déchetterie communale rend nécessaire la location d'un trax pour la période hivernale.	
6150.3141.04	Entretien signalisation lumineuse	-5'000.00
	Suite à une procédure de classement/déclassement, l'entretien de la signalisation lumineuse des carrefours à feux est entièrement à la charge de la ville depuis 2021. Lors du premier exercice, le montant des interventions de dépannage était difficile à évaluer. Au regard des coûts réels d'entretien enregistrés depuis ces adaptations, le montant de cette consigne a été adapté et revu à la baisse.	
6150.3151.00	Entretien et réparations ordinaires	+5'000.00
	L'augmentation est liée à des prestations pour tiers suite à des casses et accidents imprévisibles. Le budget a été établi sur la base d'une moyenne des cinq dernières années et traduit une tendance haussière.	
6150.4240.00	Prestations pour tiers	+40'500.00
	Ce compte enregistre habituellement les recettes liées à diverses prestations qui sont facturées, comme par exemple les réparations à la suite d'accidents dont les auteurs sont identifiés, les prestations de déneigement facturables au canton, les services à des manifestations, la gestion de la STEP de Noës, etc. L'augmentation projetée est liée à l'implication de collaborateurs communaux pour les projets de rénovations des deux STEP de Granges et Noës. Ces deux associations ont admis une facturation horaire de ces prestations de spécialistes, qui vont au-delà de la participation standard de la ville de Sierre.	

6150.4910.00	Facturation interne, salaires	-55'500.00
	Cette rubrique reprend la part des salaires affectés au compte 6150.3010.00 « Traitements Travaux publics », qui fait l'objet d'une facturation dans d'autres comptes communaux, notamment pour permettre le calcul de l'autofinancement des comptes environnementaux ou pour permettre le calcul des montants de subventionnement de certains travaux comme l'entretien des cours d'eau. Sous la dénomination de « Salaires », ces comptes permettent de quantifier le coût des ressources humaines affectées à ces tâches.	
6150.5010.00	Divers aménagements de routes	+930'000.00
	Les ouvrages majeurs prévus pour 2023 sont le réaménagement de la rue de Glarey après le remplacement de toutes les conduites souterraines, la construction d'un parking à Noës ainsi que la réfection partielle du chemin du Monastère. Diverses prestations préparatoires pour des aménagements routiers compléteront ces investissements.	
6150.5010.03	Centre-ville, secteur avenue de la Gare	-725'000.00
	Les travaux d'aménagement réalisés sur le secteur situé devant la gare ainsi que les aménagements provisoires sur la place de la Gare seront complétés par des plantations à la sortie de l'hiver, ainsi que par quelques travaux de finition.	
6150.5010.04	Pont de Beaulieu, assainissement	0.00
	Des oppositions ayant été déposées durant la mise à l'enquête du projet d'adaptation des éléments routiers se raccordant au pont ainsi que pour la création d'une rampe reliant la gare, il est raisonnable de penser que les charges relatives à ce projet se limiteront à celles nécessaires pour le suivi du processus d'autorisation.	
6150.5010.07	Centre-ville, secteur Hôtel de Ville	-20'000.00
	Suite à la demande de piétonisation de la place de l'Hôtel de Ville et au développement de projets privés à sa périphérie, il a été décidé de lancer une réflexion permettant de tirer parti de ces opportunités pour adapter les aménagements existants. Des travaux sur les pavés et autres dalles compléteront ces éléments.	
6150.5010.10	Centre-ville, connexion Ouest	+50'000.00
	Ce projet cofinancé dans le cadre de l'Agglo Valais central sera mis à jour pour permettre sa mise à l'enquête publique. L'objectif premier demeure de créer une place marquant l'entrée dans le centre où la circulation motorisée sera fortement modérée, voire exclue par endroit. La place elle-même permettra également de diriger les automobilistes vers le parking de la Gare une fois le pont de Beaulieu restitué.	
6150.5010.11	Aménagements mobilité douce	-450'000.00
	Les travaux majeurs de la voie de mobilité douce entre Itagne et le théâtre Les Halles, ainsi que le parking à vélos couvert à la gare ont été réalisés. Pour 2023 sont prévus les éléments tels que la poursuite de divers aménagements cyclables, la création de trottoirs et la mise en conformité de passages pour piétons, ainsi que la réalisation de stationnements vélos.	
6150.5010.12	Infrastructures transports publics	-20'000.00
	L'objectif pour 2023 est de pouvoir réaliser les aménagements nécessaires au double-sens de la ligne 2 des Bus Sierrois, notamment avec le contre-sens de la rue Saint-Charles en cours d'homologation au canton, mais également le réaménagement de certains arrêts de bus selon la nouvelle norme dictée par la loi sur l'égalité pour les personnes handicapées.	
6150.5010.14	Avenue des Platanes	+900'000.00
	L'avenue des Platanes doit faire l'objet d'un réaménagement complet qui marquera son caractère de rue résidentielle avec trafic modéré. Cet	

aménagement permettra *in fine* la création d'un itinéraire continu pour les modes doux du centre jusqu'au théâtre Les Halles.

6150.5060.01 **Utilitaires voirie** **+245'000.00**

Cette rubrique prévoit notamment le remplacement d'un camion-grue, ainsi que d'un véhicule porte-outils destiné aux flotiers. L'augmentation des coûts de maintien et de réparation de ces véhicules rend en effet nécessaire le remplacement de ces engins.

6150.6300.00 **Subvention agglomération** **-130'000.00**

Ce compte est lié aux différents projets d'agglomération prévus ou en cours pour 2023, comme l'avenue de la Gare, le contre-sens de la rue Saint-Charles, divers stationnements vélos et aménagements de voies de mobilité douce du théâtre Les Halles vers Chippis.

6151 **Eclairage public**

6151.3141.00 **Entretien et installation éclairage public** **+23'000.00**

Le budget a été adapté en fonction des entretiens réalisés les années précédentes et tient également compte de travaux à réaliser pour l'amélioration énergétique des installations d'éclairage public.

6151.5010.00 **Eclairage public** **+160'000.00**

Un plan de modernisation et d'assainissement de l'éclairage public portant sur 13 secteurs du réseau est planifié sur une période de 4 ans, soit de 2021 à 2024.

6160 **Parkings**

6160.4240.02 **Parkings non couverts (TVA)** **+30'000.00**

Ce compte concerne les vignettes vendues par la ville à la HES-SO, qui met à disposition de ses étudiants des places de parkings à la plaine Bellevue. Cette institution avait annoncé vouloir renoncer à une partie de ces places dès 2022, ce qui avait conduit à une diminution du budget 2022.

Toutefois, à ce jour, aucune résiliation formelle du contrat ne nous est parvenue. Aussi, le montant antérieur est à nouveau porté au budget.

Transports publics

	Résultat	
	Charges	Revenus
Budget 2022	2'435'500	952'500
Budget 2023	2'554'500	956'000
Ecart en CHF	119'000	3'500
Ecart en %	4.89	0.37

62 Transports publics

- 6220.3631.00 **Participation transports publics régionaux** **+45'000.00**
Les communes doivent participer aux coûts du trafic régional des voyageurs, sur la base d'une facture émise par le canton. L'augmentation des charges de fonctionnement, ainsi qu'une volonté de densification de l'offre notamment sur la ligne Sierre-Sion, justifie la tendance haussière que ce compte enregistre depuis plusieurs années.
- 6230.3130.01 **Transports publics, Bus sierrois** **+118'000.00**
L'augmentation est due, en partie, à l'estimation, à la hausse, de l'indexation du tarif au kilomètre, fixé selon le contrat de base des Bus sierrois. Ce prix est dépendant d'un indice partiel lié à l'indice des prix à la consommation et reflète l'évolution des charges des transports publics routiers.
A cela s'ajoute un nouveau mandat, confié en commun avec la ville de Sion à l'entreprise CarPostal sous la conduite de l'Agglo Valais central, pour le développement marketing et la production des horaires de poche des bus sierrois et sédunois. Cet élément constitue la première étape d'une modification de gouvernance, qui jettera les bases d'un réseau de transports publics d'agglomération.
- 6230.3910.00 **Salaires** **-35'000.00**
Voir commentaire du compte 6150.4910.00 « Facturation interne, salaires ».
- 6230.4240.00 **Abonnements, tickets** **-15'000.00**
Comme observé dans les recettes des comptes 2020 et 2021, l'effet Covid-19 a eu des répercussions sur l'ensemble des transports publics. Ces répercussions sont encore à prévoir sur les quelques années à venir. Le retour à la normale, escompté en 2022, n'ayant pas été atteint, cela incite à une projection prudente.
- 6230.4910.00 **Participation des écoles** **+7'500.00**
Le déplacement au centre sportif d'Ecosia des cours d'éducation sportive des écoles sierroises entraîne naturellement une augmentation des transports d'élèves en bus. Cette recette fait l'objet d'une imputation interne, la charge étant enregistrée dans le compte 2130.3910.00 « Transports d'élèves Bus sierrois ».

Protection environnement - aménagement du territoire

	Résultat		Investissements	
	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes
Budget 2022	9'985'600	8'606'900	3'730'000	595'000
Budget 2023	11'965'700	9'446'800	4'241'500	860'000
Ecart en CHF	1'980'100	839'900	511'500	265'000
Ecart en %	19.83	9.76	13.71	44.54

	Approvisionnement en eau	Traitement des eaux usées	Gestion des déchets
Charges	2'800'500	2'854'800	2'888'000
Revenus	3'117'000	2'170'700	2'788'000
Résultat	316'500	-684'100	-100'000
Situation du fonds au 31.12.2021	523'658	1'264'182	564'114

7100 Approvisionnement en eau

Avec l'introduction, au 1^{er} janvier 2022, de la nouvelle ordonnance sur la gestion financière des communes et du nouveau plan comptable harmonisé MCH2, les taux d'amortissement du patrimoine administratif ont dû être entièrement revus. Si auparavant c'est un taux de 3.5 % qui était appliqué aux actifs qui constituent le réseau d'approvisionnement en eau, c'est désormais un taux compris entre 7 et 10 % qui doit être pris en considération. Cela engendre, pour le service de l'eau, une augmentation de dépenses de l'ordre de CHF 500'000.– par année dès 2022. L'approvisionnement en eau devant être légalement entièrement autofinancé par les recettes qui y sont liées, une augmentation tarifaire est nécessaire afin de compenser cette hausse des charges enregistrées. En effet, sans augmentation de tarif et eu égard aux projections budgétaires 2022 et 2023, le fonds de renouvellement bouclerait avec un solde négatif au 31 décembre 2023.

7100.3120.01	Energie de pompage	+99'400.00
	Si la quantité d'énergie nécessaire au pompage de l'eau devrait être inférieure de près de 6 % par rapport au budget 2022, l'envolée à prévoir des prix de l'électricité influence fortement cette rubrique à la hausse.	
7100.3130.02	Cotisations et divers	+7'200.00
7100.3134.00	Assurances	-4'800.00
	Une redistribution de charges a eu lieu entre ces deux comptes, ceci afin de répondre aux exigences du plan comptable harmonisé.	
7100.3143.00	Exploitation, entretien et réparation	+41'000.00
	Le budget de ce compte a été adapté à la hausse pour tenir compte des coûts moyens enregistrés ces dernières années ainsi que des tarifs en vigueur.	
7100.3300.30	Amortissement réseau d'eau	+33'000.00
	Voir commentaire des comptes 9900.3300.10 et suivants.	
7100.3510.00	Attribution au fonds	+316'500.00
7100.4510.00	Prélèvement déficit sur le fonds	-473'600.00
	Le budget 2023 étant bénéficiaire, il permettra une attribution au fonds de plus de CHF 300'000.–. Selon les prévisions budgétaires de 2022, le fonds de	

renouvellement du service de l'eau devrait boucler à près de CHF 50'000.– au 31.12.2022.

7100.4250.00	Ventes d'eau	+840'000.00
7100.4930.00	Eau livrée à la commune	+115'100.00
	Les montants portés au budget pour les ventes d'eau de boisson et d'irrigation, ainsi que pour l'eau livrée aux divers services de la commune, reflètent l'augmentation de tarif applicable dès le 1 ^{er} janvier 2023, rendue nécessaire pour assurer l'autofinancement du service. Le prix moyen s'élèvera à CHF 1.37 dès 2023, contre CHF 0.91 en 2022.	
7100.5030.00	Réseau d'eau	-336'000.00
	Les interventions les plus significatives auront lieu sur les secteurs suivants du réseau d'eau potable :	
	<ul style="list-style-type: none">- rue de Glarey,- chemin de la Plage,- chemin des Pruniers,- chemin du Monastère,- zone industrielle des Iles Falcon,- pompages de la Raspille.	
7100.5030.01	Pompage d'eau de Tschüdangna	+620'000.00
	Outre des frais d'études récurrents dans le cadre du projet de pompage de Tschüdangna, ce compte devrait enregistrer également des frais liés aux mesures de compensation de Kalkofen pour près de CHF 650'000.–.	
7200	Traitement des eaux usées	
7200.3131.00	Etudes et sondages	+5'000.00
	En lien avec la révision en cours du règlement des eaux usées, une modélisation du nouveau système de taxation est prévue avec l'appui d'un bureau spécialisé.	
7200.3300.30	Amortissement collecteurs	+20'000.00
	Voir commentaire des comptes 9900.3300.10 et suivants.	
7200.3632.00	STEP de Noës	+200'000.00
	Les projections financières de la STEP de Noës prévoient une hausse pour les prochaines années, liée aux travaux et à la mise en service progressive des traitements complémentaires demandés par la Confédération. Pour 2023, l'augmentation des amortissements ainsi que l'augmentation des effectifs du personnel devraient porter le résultat de la STEP à environ 3.6 millions, dont environ 50 % sont à la charge de la ville.	
7200.3632.01	STEP de Granges	+80'000.00
	L'augmentation des coûts d'exploitation en 2021 combinée à une hausse des débits traités en début d'année 2022 influencent à la hausse la part prise en charge par la ville de Sierre.	
7200.3910.00	Salaires	+12'500.00
	Voir commentaire du compte 6150.4910.00 « Facturation interne, salaires ».	
7200.4510.00	Prélèvement déficit sur le fonds	+369'500.00
	Le budget 2023 prévoit un déficit de l'ordre de CHF 690'000.– pour le service de l'épuration des eaux. Eu égard aux projections budgétaires 2022 et 2023, le fonds de renouvellement pourrait boucler avec un solde de l'ordre de CHF 260'000.– au 31.12.2023. Une révision du règlement des eaux usées, avec la mise sur pied d'un nouveau système de taxation, est en cours.	

7200.5030.00	Evacuation générale des eaux Les investigations liées à la réalisation du Plan général de l'évacuation des eaux (PGEE), la réfection des canalisations d'eaux usées au chemin des Pruniers et au chemin de la Plage, en coordination avec les travaux d'entretien du réseau d'eau (compte 7100.5030.00), ainsi que les chemisages des canalisations de la rue du Vieux-village, de Plantassage et de la Faternité à Noës constituent la plus grande partie des dépenses de cette rubrique.	+130'000.00
7200.6370.00	Taxes de raccordement Cette augmentation est liée à la prévision de mise à l'enquête de projets d'importance, tels que le bâtiment OIKEN à Daval ainsi que d'autres projets industriels.	+100'000.00
7300	Gestion des déchets	
7300.3101.00	Carburants Voir commentaire du compte 6150.3101.04 « Carburants ».	+21'000.00
7300.3130.03	Déchets verts	-200'000.00
7300.3130.06	Déchetteries Le compte 7300.3130.06 « Déchetteries » regroupe dorénavant toutes les charges liées aux déchets récupérés dans les déchetteries d'Uvrier et de Chétroz, qui sont imputés à la commune de Sierre en fonction de l'origine des apports. Il englobe notamment la précédente rubrique 7300.3130.03 « Déchets verts », car une répartition par type de déchets au travers de ces deux déchetteries desservant 8 communes n'est désormais plus possible. Le coût moyen par habitant pour l'ensemble de ces prestations devrait atteindre CHF 31.–/an, ce qui représente une diminution d'environ CHF 10.–/an par habitant, grâce aux synergies obtenues par le biais de la mutualisation des coûts pour toutes les communes partenaires.	+130'000.00
7300.3130.05	Récupération papier Les fluctuations liées au prix de récupération du vieux papier sont difficilement prévisibles, mais les tendances enregistrées lors de l'établissement des budgets laissent entrevoir une amélioration qui permettrait de couvrir les coûts de transport.	-40'000.00
7300.3130.08	Déchets alimentaires Ce système de collecte ne bénéficiant pas d'un bilan sur un exercice comptable complet, une projection des quantités à valoriser a été faite sur la base des données partielles de 2021 (5 mois) et du début 2022 (4 mois). Elle s'établit en légère baisse par rapport à ce qui avait été projeté pour 2022.	-10'000.00
7300.3151.00	Entretien véhicules Cette augmentation est liée à l'obligation de mise à jour du système de pesage embarqué des trois camions ordures et de leur étalonnage.	+12'500.00
7300.3151.01	Entretien écopoints Afin de limiter les odeurs nauséabondes, la mise en place, en phase test, d'un système de poudre contenant des bactéries sèches au fond de certains moloks sera appliqué en plus des travaux standards d'entretien.	+5'000.00
7300.3300.30	Amortissement infrastructures déchets Voir commentaire des comptes 9900.3300.10 et suivants.	+109'000.00
7300.3910.00	Salaires Voir commentaire du compte 6150.4910.00 « Facturation interne, salaires ».	-60'000.00

7300.4510.00	Prélèvement déficit sur le fonds	-123'250.00
	Le budget 2023 prévoit un déficit de CHF 100'000.– pour le service de l'élimination des déchets. Eu égard aux projections budgétaires 2022 et 2023, le fonds de renouvellement pourrait boucler avec un solde de près de CHF 240'000.– au 31.12.2023.	
7300.5060.00	Ecopoints (Moloks)	-50'000.00
	Le montant porté dans cette rubrique servira à mettre sur pied un nouvel écopoint à Itagne, afin de répondre au développement urbain de cette zone, qui connaît une densification dont les besoins ne pourront pas être absorbés par le proche écopoint du Vallon.	
74	Cours d'eau et dangers naturels	
7410.3632.02	Réseaux d'irrigation	+7'500.00
	Au vu du montant porté sous cette rubrique, un compte de résultat remplace un compte d'investissements et servira à honorer la participation légale de la ville de Sierre à la réfection du réseau d'irrigation de Lens, St-Léonard et Sierre.	
7410.3910.00	Salaires	+25'000.00
	Voir commentaire du compte 6150.4910.00 « Facturation interne, salaires ».	
7410.5020.00	Sécurisation cours d'eau	+25'000.00
7410.6310.00	Subventions sécurisation cours d'eau	+45'000.00
	Cette rubrique prend en compte les coûts liés au lancement de la procédure d'appel d'offres pour la réalisation du dépotoir sur la Sinièse et la poursuite des études liées à l'aménagement de la Sinièse le long de la zone urbanisée comprise entre le Rhône et le chemin du Bisse. Le long de la Bonne-Eau, la réfection du tronçon compris entre le parking St-Ginier et le giratoire de Tournefous devrait être mise en chantier en automne 2023, sous réserve de la décision du Tribunal cantonal concernant un recours déposé sur le tronçon du parking St-Ginier. Finalement, les études en vue de la construction du dépotoir de Viouc sur la Monderèche devraient être terminées courant 2023. Ces investissements font l'objet de subventions, perçues en fonction de l'avancement des différentes phases des projets.	
7450.3130.00	Prévention des dangers naturels	-17'000.00
	L'actualisation de la carte des dangers géologiques étant terminée, cette rubrique porte uniquement sur l'étude de faisabilité en vue de consolider le versant sud de la colline de Granges à Fauporte, afin de pérenniser les vestiges archéologiques qui y sont présents tout en sécurisant la route en contre-bas.	
7450.5030.00	Protection dangers naturels	+180'000.00
7450.6310.00	Subventions protection dangers naturels	+120'000.00
	Suite aux chutes de blocs en février 2022 à l'ouest du camping Robinson à Granges, la construction d'une digue est prévue afin de protéger les pavillons situés sous le versant est de la Crête d'Ioncre. Ces travaux seront en grande partie subventionnés.	
75	Protection des espèces et du paysage	
7500.3130.00	Mesures nature et paysage	+50'000.00
	Cette nouvelle rubrique centralise les mesures environnementales. Des mesures de végétalisation le long de l'élargissement du canal de Daval, des mesures d'incitation à la protection des oiseaux par la mise à disposition de nichoirs et un mandat d'ingénieurs pour réaliser un plan directeur nature et paysage composent cette rubrique.	

7501.3130.00 **Remblayage** **-70'000.00**
Les mesures environnementales et paysagères en vue du réaménagement de l'ancienne gravière de Pramont, débutées en 2015, ont été finalisées au printemps 2022.

76 Lutte contre la pollution, environnement

7690.3130.00 **Mesures d'économie d'énergie** **+37'500.00**
7690.4630.00 **Subventions Confédération** **+37'500.00**

L'augmentation du budget de la première rubrique résulte de la prise en charge des frais de renouvellement du label Cité de l'énergie ainsi que des projets et événements associés au label. À noter que l'augmentation de ce budget sera intégralement compensée par des recettes équivalentes, provenant de subventions étatiques.

7690.3132.01 **Surveillance et assainissement** **-10'000.00**

Afin de satisfaire aux exigences comptables en matière de prise en compte des risques avérés, une provision de CHF 400'000.– par année est constituée depuis 2020 pour couvrir les risques liés à l'assainissement d'un site pollué. L'ordonnance fédérale en la matière prévoit, en effet, que lorsque des parties identifiées comme responsables pour tout ou partie d'une pollution sont défaillantes, les pouvoirs publics doivent prendre en charge la part leur incombant. La commune, comme le canton et la Confédération, peuvent ainsi être appelés à contribuer à des frais d'assainissement pour des sites ne leur appartenant pas.

De plus, cette rubrique prend en compte la surveillance de sites classés comme pollués au sens de l'ordonnance sur les sites contaminés. La décision cantonale d'abandon d'une de ces surveillances explique la variation du compte.

7690.3634.00 **Dotation fonds Energie et Climat** **+1'000'000.00**

Le Conseil municipal estime qu'il est également de la responsabilité des communes de conduire des actions en faveur des énergies renouvelables et du climat. Il a donc décidé de prélever un montant de 1 million de francs sur le budget 2023 à cette fin. A ce stade, il s'agit d'une intention de réserver un montant significatif pour un objectif défini par sa finalité, sans que le moyen précis d'y parvenir ne soit fixé. Plusieurs variantes sont actuellement à l'étude (fonds spécial, création d'une fondation) et la meilleure d'entre elles sera retenue le moment venu.

Le choix du moment pour entreprendre une telle action résulte de plusieurs facteurs. L'urgence climatique en est un, mais la nécessité désormais évidente de contribuer à la souveraineté énergétique de notre pays a également joué un rôle important. Les perspectives très favorables en matière de bénéfice net en provenance des aménagements de production hydroélectrique ont également fortement contribué à cette détermination. Il apparaît en effet clair que de tels montants ne peuvent pas être affectés intégralement au ménage communal et qu'une partie d'entre eux doivent contribuer à des objectifs d'intérêt public à long terme. Le Conseil général sera étroitement associé aux réflexions, une telle démarche nécessitant une unité de vision entre le législatif et l'exécutif.

7690.3637.00 **Subventions énergies renouvelables** **+165'000.00**

7690.4634.00 **Autres subventions environnementales** **+165'000.00**

L'augmentation de ce budget tient compte du succès important rencontré en 2022 par le programme de subventions allouées par la commune. Il est calculé à l'aide d'une projection de l'enveloppe totale prévue d'ici à décembre 2022, basée sur les montants dépensés et promis à l'heure de l'établissement du présent budget. À noter que l'augmentation de cette rubrique sera intégralement compensée par des recettes équivalentes provenant du fonds de transition de la société OIKEN.

7710	Cimetières	
7710.3910.00	Salaires	+32'000.00
	Voir commentaire du compte 6150.4910.00 « Facturation interne, salaires ».	
7900	Aménagement du territoire	
7900.5030.00	Aménagements de quartiers	-90'000.00
	Pour 2023 les principaux projets concernent la deuxième étape des travaux d'agrandissement du Petit Bois ainsi que l'aménagement des rives du lac de la Corne en un espace plus adapté à la baignade.	
7900.5290.00	Etudes PAZ, RCCZ et plans spéciaux	+30'000.00
	Ce compte comprend les études liées à la révision du PAZ/RCCZ, les études urbaines au centre-ville et les différents plans de quartiers et plans d'aménagement détaillés. Etant donné la proximité des échéances de révision, ce poste est légèrement revu à la hausse.	

Economie publique

	<i>Résultat</i>		<i>Investissements</i>	
	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Budget 2022	7'832'000	11'726'500	800'000	–
Budget 2023	8'109'200	17'049'600	800'000	–
Ecart en CHF	277'200	5'323'100	–	–
Ecart en %	3.54	45.39	–	–

8500 Promotion économique

8500.3130.00 **Promotion économique** **+90'800.00**

La Conférence des présidents a acquis, tout comme la ville de Sierre, un tiers des actions de Techno-pôle Antarès SA qui étaient détenues par les trois actionnaires historiques de la société. Les communes du district sont appelées à participer jusqu'en 2030 au remboursement du prêt contracté par le Conférence des présidents dans le cadre de cet achat, au prorata de leur nombre d'habitants. Cette obligation n'ayant pas été annoncée suffisamment tôt l'année dernière, le budget 2023 contient la participation communale pour les années 2022 et 2023 pour un montant de l'ordre de CHF 71'000.–.

8500.3635.01 **Soutien entreprises - réduction DSDP** **+123'700.00**

Afin d'encourager la société OIKEN à conserver un établissement important à Sierre, avec les nombreux postes de travail qui y sont associés, la ville a accordé la gratuité du DSDP, sur lequel les nouveaux locaux seront bâtis (dans la zone industrielle de Daval), durant les premières années. Le budget 2023 tient compte d'un manque à gagner calculé sur une année entière, contrairement à 2022 pour laquelle seuls 4 mois étaient pris en considération.

A noter également la prise en compte du rabais exceptionnel accordé à la société Eversys pour la constitution d'un second DSDP dans l'optique de son expansion.

8710 Electricité

8710.3120.00 **Frais d'exploitation des aménagements de production** **+51'700.00**

Le budget a été adapté en fonction des budgets et plans pluriannuels respectifs des divers aménagements de production, que sont les forces motrices de la Gouggra, de Mattmark, de Lizerne & Morge, ainsi qu'AKEB/Bughey.

8710.4250.00 **Recettes d'aménagements de production** **+5'270'500.00**

Les recettes tiennent compte des budgets et plans pluriannuels respectifs des divers aménagements de production, ainsi que d'une estimation des conditions de reprise par OIKEN, à qui la commune a confié la valorisation de l'énergie produite. Le prix moyen de reprise considéré en 2023 est de 12.49 cts/kWh, soit une augmentation de 116 % par rapport au budget 2022 (5.78 cts/kWh). Ce prix moyen est constitué par le montant de la vente à terme d'environ 85 % de la production, dont le tarif a déjà été négocié à ce jour, par le montant de la vente du solde de 15 % avec un tarif estimé à la hausse en raison de la crise énergétique annoncée, ainsi que par la prise en compte de revenus annexes.

A noter que concernant les quantités produites, une baisse est à attendre pour AKEB/Bughey essentiellement, en raison de travaux de maintenance sur les deux réacteurs.

8710.4451.00 **Energie restitution FM Gouggra SA** **+83'700.00**

Ce poste concerne la valorisation de l'énergie de restitution qui a, tout comme pour l'énergie issue des aménagements de production, été confiée à OIKEN. La

commune de Sierre dispose de 11'520'000 kWh d'énergie gratuite de la part des forces motrices de la Gougra, suite à la vente de l'ancienne usine de Vissoie à cette société. A cela s'ajoute la vente des garanties d'origine fixée à CHF 2.- /MWh.

Finances et impôts

	<i>Résultat</i>	
	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget 2022	12'252'500	59'006'750
Budget 2023	13'307'700	60'324'300
Ecart en CHF	1'055'200	1'317'550
Ecart en %	8.61	2.23

9100 Impôts des personnes physiques

D'un point de vue fiscal, le principal fait de ce budget 2023 résulte de l'indexation des taux communaux sur le revenu des personnes physiques afin de compenser les effets de la progression à froid. S'agissant des impôts communaux, l'article 178 alinéa 5 de la loi fiscale cantonale énonce à cet égard ce qui suit : « Chaque fois que l'indice des prix à la consommation augmente de 3 %, les taux d'impôt sont automatiquement applicables à des revenus majorés de 3 %. La variation de 3 % est calculée sur la base du dernier barème adapté. Le niveau de l'indice au 30 juin précédant le début de la période de taxation est déterminant. Si la situation financière de la commune l'exige, le législatif communal peut décider de ne pas atténuer ou d'atténuer partiellement la progression à froid. »

Selon les renseignements communiqués par le service cantonal des contributions, l'indice des prix à la consommation a augmenté, au 30 juin 2022, de plus de 3 % depuis la dernière compensation des effets de la progression à froid (année 2008).

Afin de tenir compte de cette réduction du pouvoir d'achat pour le contribuable, la ville de Sierre a décidé de rectifier ses taux d'impôts sur le revenu des personnes physiques de 3 %. Le taux d'indexation communal se montera ainsi à 158 % à partir du 1^{er} janvier 2023 ; il est actuellement de 155 %.

- 9100.4000.00 **Impôt sur le revenu** **+650'000.00**
Malgré l'indexation des taux communaux en vue de compenser les effets de la progression à froid, les recettes escomptées de cette rubrique sont en hausse. Cette tendance résulte avant tout d'estimations encourageantes réalisées à l'aide des dernières taxations notifiées et des éléments particuliers en notre possession au moment d'établir les projections 2023.
- 9100.4001.00 **Impôt sur la fortune** **+370'000.00**
Une amélioration de ce poste par rapport au budget de l'année précédente est attendue, eu égard aux projections effectuées ainsi qu'aux résultats du bouclage 2021.
- 9100.4022.00 **Impôt prestations en capital, prévoyance professionnelle** **+70'000.00**
Ce poste concerne les recettes relatives aux impôts notifiés pour les prestations en capital (2^{ème} et 3^{ème} pilier). Une moyenne établie sur plusieurs années permet d'estimer le montant de cette rubrique. Elle reste toutefois sujette à de fortes incertitudes dans la mesure où elle dépend du comportement du contribuable face à son capital prévoyance.
- 9100.4023.00 **Droits de mutations** **+140'000.00**
La loi cantonale sur les droits de mutations (transactions immobilières) prévoit le prélèvement d'un droit de mutation communal s'élevant au maximum à 50 % du droit cantonal. L'estimation de la valeur globale des actes instrumentés justifie cette variation à la hausse.

9110 Impôts des personnes morales

Les personnes morales ne sont pas concernées par l'indexation liée à la progression à froid, puisque l'impôt sur le bénéfice ne connaît ni coefficient communal ni indexation, les taux étant par ailleurs proportionnels.

9110.4010.00 **Impôt sur le bénéfice** **-1'000'000.00**

La diminution des recettes prévues résulte principalement des difficultés rencontrées par une personne morale. Les bonnes projections des PME atténuent quelque peu cette évolution négative.

9110.4011.00 **Impôt sur le capital** **+150'000.00**

Sur la base des résultats du bouclage 2021 et en escomptant une thésaurisation des bénéfices de certaines sociétés, une augmentation des recettes de ce poste est attendue par rapport au budget de l'année précédente.

9110.4021.00 **Impôt foncier** **+200'000.00**

Les personnes morales paient un impôt foncier communal de 1.25 ‰ des taxes cadastrales et industrielles de leurs bâtiments, terrains et machines de productions. C'est en se basant sur les taxations effectuées et en prenant en considération les nouvelles constructions que le montant de ce poste a été arrêté.

9300 Péréquation financière

9300.4621.10 **Péréquation financière** **+126'500.00**

En application de la loi sur la péréquation financière intercommunale, la commune de Sierre se trouve bénéficiaire du fonds de péréquation. Le montant alloué augmente par rapport au budget 2022, étant donné la réduction du potentiel de ressources par habitant en comparaison à la moyenne valaisanne.

9500 Quote-part

9500.4120.01 **Taxe utilisat. du domaine public, Electricité** **+153'000.00**

Ce compte enregistre la redevance pour l'utilisation du domaine public (PCP) encaissée auprès des clients sur la commune de Sierre. La PCP est calculée à hauteur de 12 % du total des coûts d'acheminement de l'énergie pour les consommations enregistrées sur le territoire de la commune. Ce tarif devrait augmenter d'environ 15 % en 2023.

9500.4120.02 **Taxe utilisat. du domaine public, Gaz + Chaleur** **-21'000.00**

Une redevance similaire à celle prélevée pour l'électricité est perçue au titre de droit de passage pour les conduites de gaz et de chaleur à distance. Le règlement stipule une redevance de 0.2 ct/kWh jusqu'à une consommation annuelle de 10 millions de kWh et de 0.1 ct/kWh au-delà. Cette redevance est estimée sur la base des recettes effectives de l'année 2019. La redevance est estimée sur la base des consommations de l'année 2021.

9610 Intérêts

9610.3406.00 **Intérêt emprunt à long terme** **+130'000.00**

Cette charge dépend tant de la nécessité de recourir à l'emprunt bancaire que des taux d'intérêts pratiqués sur le marché. Pour 2023, on escompte une hausse des taux d'intérêts par rapport au taux moyen obtenu ces dernières années.

9630	Patrimoine financier, bâtiments Itagne	
9630.4430.01	Loyers bâtiment technique	-67'250.00
	Le budget 2023 prend en considération une diminution des recettes de location, en lien avec la volonté de vendre les villas de services, qui étaient gérées par OIKEN.	
9631	Autres bâtiments et titres du patrimoine financier	
9631.3431.00	Entretien bâtiments du patrimoine financier	+385'000.00
9631.4260.00	Remboursements et participations de tiers	+365'000.00
	Les travaux d'entretien fluctuent en fonction des demandes et des constats. Compte tenu des finances communales, seuls les éléments indispensables ont été maintenus au budget. Les contrats d'entretien représentent également une part importante des dépenses. Cette consigne comprend également les montants nécessaires à la déconstruction des anciens dépôts Billieux (incendie de novembre 2021), charge qui sera compensée par la participation de l'assurance incendie (compte 9631.4260.00), ainsi que la déconstruction de certains mobile homes du camping Robinson dont les propriétaires font défection.	
9631.4430.00	Locations et DSDP	+62'700.00
	La projection des recettes prend en compte tous les contrats en vigueur au moment de l'établissement du budget, ainsi que les rendements attendus des nouvelles locations.	
9900	Amortissements du patrimoine administratif	
9900.3300.10	Amortissement, Routes et voies de communication	+424'000.00
9900.3300.20	Amortissement, Aménagement des eaux	+13'000.00
9900.3300.30	Amortissement, Autres ouvrages de génie civil	-1'145'000.00
9900.3300.40	Amortissement, Terrains bâtis	+1'097'000.00
9900.3300.60	Amortissement, Biens mobiliers	+50'000.00
9900.3320.90	Amortissement, Autres immob. incorporelles	+115'000.00
9900.3660.20	Amortissement Subv. d'investissement	+125'000.00
9900.4950.00	Amortissement Autres bâtiments culturels	-29'000.00
9900.4950.03	Amortissement Infrastructures sportives	-69'000.00
9900.4950.05	Amortissement Bains de Géronde	-46'000.00
9900.4950.06	Amortissement Patinoires	+216'000.00
	Les règles d'amortissement doivent répondre aux exigences du modèle comptable harmonisé II (MCH2). Celui-ci prévoit un taux d'amortissement uniforme pour chaque type d'objet, à appliquer sur la valeur résiduelle des actifs. Les fortes différences constatées, tant dans les divers comptes qui enregistrent les amortissements (y compris ceux des services autofinancés de l'eau, de l'épuration et de l'élimination des ordures) que dans ceux d'imputation interne destinés à transférer des charges d'un service communal à l'autre résultent surtout d'un affinement des calculs. En effet, le MCH2 n'ayant été introduit qu'en 2022, il subsistait une part d'estimation lors de l'élaboration du précédent budget. Considérés dans leur globalité, les amortissements comptables sont passés de CHF 11'435'000.– en 2022 à CHF 12'481'000.– en 2023, conséquence de la progression de l'investissement net de l'ordre de 8.6 millions entre les deux années.	